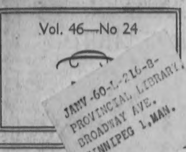
Vol. 46—No 24




# LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1959






**Le major-général Georges-P. Vanier** est devenu le 19e vice-roi du pays, depuis la Confédération, mardi dernier le 15 septembre. La cérémonie d'installation du nouveau gouverneur général eut lieu dans la salle du Sénat, présidée par l'hon. juge Patrick Kerwin, juge en chef de la Cour Suprême, et en présence de centaines de personnalités du monde religieux, politique et militaire.

La prestation du serment d'allégeance du gouverneur général à la Reine suivit la lecture de la proclamation (dans les deux langues, comme la prestation elle-même) de la souveraine faisant du général Vanier son représentant officiel au Canada. M. Vanier jura "d'être fidèle et de porter sincèrement allégeance à Sa Majesté la reine Elisabeth II, ainsi qu'à ses héritiers et successeurs selon la loi", puis d'"administrer la justice dûment et impartialement en qualité de gouverneur général et commandant en chef du Canada" et enfin de "servir fidèlement et sincèrement Sa Majesté la reine Elisabeth II en qualité de garde du Grand Sceau du Canada".

Après son installation, les premiers mots du nouveau gouverneur général, premier Canadien français à accéder à ce poste éminent, furent une demande à Dieu de "bénir la mission sacrée que m'a confiée Sa Majesté la Reine et de m'aider à bien l'accomplir."

La veille au soir, le gouvernement canadien offrit un banquet d'adieu au T. H. Vincent Massey qui, au cours de son long mandat, a tant fait pour resserrer la structure de la Confédération. Il mérite la reconnaissance de tous.

## Le gouvernement paiera $100,000 pour dommages causés par la Seine

Les citoyens de la municipalité de Ste-Anne et des autres régions si cruellement affectées en juin dernier par des inondations de la Seine viennent d'apprendre de la bouche de l'hon. Errick Willis, ministre des Travaux Publics, que le gouvernement du Manitoba s'attend à payer plus de $100,000 pour couvrir les dommages causés par les eaux. M. Willis a annoncé cette nouvelle, alors que les dernières réclamations de municipalités et d'individus affectés ont été enregistrées.

Le ministre a dit que les paiements seront versés, selon les précisions qui suivent: 1 - 60 p. cent du coût imposé aux municipalités pour la restauration des routes principales et des ponts; 2 - 50 p. cent du coût imposé aux municipalités pour la restauration des autres routes et ponts; 3 - 100 p. cent du coût des réparations de dommages aux maisons privées et aux machineries, selon les déterminations des évaluateurs.

M. Wilis a révélé que le gouvernement n'entend pas payer pour les pertes de récolte, parce que des pluies excessives et des inondations arrivent presque chaque année en quelque coin de la province.

## Il n'y a plus de "problème" canadien-français

LONDRES — Le "Daily Telegraph", déclare que le Canada n'a plus de "problème" canadien-français.

"Le Québec est reconnu comme un élément intégré, distinctif et salutaire à la structure nationale du Canada," a dit le journal, dans un article sur le 200e anniversaire de la prise de Québec.

Cet article de trois colonnes, rédigé par Eric Downton, souligne que les problèmes qui régnaient autrefois dans le Québec disparaissent plus rapidement qu'à n'importe quelle autre époque de l'histoire canadienne. La diminution des divergences qui ont créé tant de crises domestiques au Canada, "semble être le point le plus important de l'inventaire des 200 dernières années".

Downton ajoute dans son article, qu'il existe un plus grand ferment intellectuel et culturel dans le Québec que dans les autres provinces du Canada.

Les vieilles craintes de la domination anglo-saxonne, sont maintenant choses du passé; mais il y a assez de "préoccupations latentes" pour stimuler les Canadiens français à prendre une initiative intellectuelle qui, en général, surpasse ce qui semble régner ailleurs dans le pays.

Pour augmenter la consommation du lait aux Etats-Unis, les producteurs américains viennent de lancer avec succès un nouveau cocktail: 50 pour cent de lait, 50 pour cent de whisky.

## Campagne de la Part-à-Dieu

**On trouvera à la page 5 la première partie de la lettre pastorale de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, sur la grande campagne diocésaine de la PART-A-DIEU.**

## NOTES DE LA SEMAINE

### *Le prestige de l'annonce*

La semaine dernière un client qui avait placé une petite annonce dans ce journal a reçu trente-quatre appels téléphoniques en deux jours. Les annonces de chambres à louer sont si efficaces en règle générale, que les intéressés appellent d'avance aux bureaux du journal afin d'avoir une chance de trouver un gite à leur goût. Les concours de bingo qui ont été publiés dans ce journal durant le printemps et l'été ont aussi attiré un pourcentage respectable de nos lecteurs, si l'on en juge par le nombre de gagnants, dont les noms ont paru dans nos colonnes.

Cependant, les marchands vraiment habiles ne s'occupent pas exclusivement des ventes immédiatement attribuables à telle ou telle annonce. Ils visent plutôt à créer chez le lecteur un sentiment de confiance à l'égard de leurs entreprises, afin d'en faire un client régulier. Ayant à se présenter devant ces étrangers, ils voient l'avantage de le faire en compagnie d'un ami mutuel et estimé, le journal, et en compagnie d'autres marchands connus et respectés, les autres annonceurs. C'est une des raisons qui explique la présence dans nos pages des annonces de la Baie d'Hudson, d'Eaton's, de General Motors, de Chrysler, de Huot, des banques, des compagnies d'assurances, de Safeway's, etc. Voulant être acceptées par les lecteurs de langue française, ces entreprises se présentent dans le journal comme faisant partie de ce milieu.

Les coopérateurs comprennent de mieux en mieux ce facteur moins mercantile de la publicité. Ce motif explique aussi pourquoi l'on voit les compagnies, telles que Case, Moline, etc., raconter leurs messages dans les pages du journal, ajoutant à l'annonce générale les noms de marchands locaux et dignes de confiance. Un vendeur qui se donne la peine de nous approcher, en compagnie de nos amis, et en parlant notre langue, manifeste une courtoisie et un sens d'affaires qui le désignent comme un marchand sympathique et méritant.

Dans le choix entre objets de qualité égale et de prix équivalent, nos lecteurs favoriseraient naturellement le vendeur qu'ils ont rencontré par la voie de leur journal.

### *Alunissement aux Etats-Unis*

Il faudra probablement un siècle avant que l'Académie française le reconnaisse, mais les journalistes de France ont déjà inventé le mot "alunissement" pour signifier à l'égard de la lune, ce que le mot "atterrissement" signifie à l'égard de la terre. Les Russes sont dans la gloire, leurs savants ont lancé une balle de la terre à la lune, tandis que leurs politiciens ont transporté M. Krouchtchev du paradis communiste au paradis capitaliste. Il n'est pas sûr que le calcul scientifique, dans le premier cas, dépasse en complexité celui exigé par le deuxième.

Au point de vue pratique, évidemment, ce qui compte serait de pouvoir répéter l'un ou l'autre de ces faits avec facilité. M. Krouchtchev, parlant avec son humilité coutumière dès son arrivée aux Etats-Unis, a décrit le feu d'artifice lunatique qui a précédé son départ, en ces termes: "Nous avons augmenté le poids de la lune et diminué celui de la terre." Plusieurs Américains semblent croire qu'il eut été préférable d'envoyer M. Krouchtchev à la lune et Lunik II aux Etats-Unis.

Les savants se seraient opposés à cet échange, cependant, car ils sont tous d'accord que, dans l'exercice du tir interplanétaire, il faut à tout prix éviter de contaminer l'objectif, la lune, par l'envoi d'un objet terrestre immonde. D'autant plus que M. Krouchtchev ne se déplace pas seul, mais doit amener avec lui des centaines de microbes aussi infects que lui. Quand il arrive, on n'a pas affaire à un virus, mais à une épidémie. Il est très chrétien de distinguer entre le pécheur et ses péchés, mais, dans le cas de M. "K.", sa présence aux Etats-Unis dépasse les cadres d'un "alunissement" et cause plutôt de l'ahurissement. Sommes-nous si faibles, si peu soucieux des biens spirituels et divins, qu'il faut traiter d'égal à égal avec celui qui considère l'humanité comme une balle sans âme qui se promène par-ci par-là dans un univers sans Dieu?

### *A l'aide des aveugles*

La vie sociale et économique qui reprend au mois de septembre amène toujours une multitude de campagnes de toutes sortes. Les bureaux de rédaction sont inondés par conséquent de matière publicitaire à cet effet. Nous remarquons par exemple les publications de "La semaine de la prévention des incendies", très bien faites, et d'un bilinguisme scrupuleux. On en reparlera.

Pour le moment, c'est la campagne nationale de l'Institut national canadien pour les aveugles (CNIB) qui nous touche davantage. Les secrétaires itinérants de cette société se sont rendus en effet dans les parties rurales du Manitoba, et dans tous les centres français on leur a dit: "Allez aux bureaux de **La Liberté et le Patriote** et vous atteindrez tous nos compatriotes d'un seul coup". La visite de ces hommes aveugles qui travaillent pour les aveugles nous a aussi valu une nouvelle. En effet, d'ici quelques semaines, l'Institut offrira à ses clients manitobains de langue française des disques en français qui aident à apprendre la lecture par le système braille.

L'Institut qui fournit les cannes blanches gratuitement à tous les aveugles qui en demandent offre à 22,000 personnes dans 20 centres des services éducatifs, récréatifs, résidentiels, de l'emploi, de la lecture en braille, des disques, de l'entraînement et du courage. Le bureau de Winnipeg est au numéro 1031, avenue Portage (à Regina, 2550 rue Broad). L'Institut fait aussi des recherches constantes sur la prévention de la cécité.

### *Encore St. James*

Le gouvernement paye pour les enfants de la base aérienne de St. James qui fréquentent l'école publique de cette ville, mais il ne s'occupe pas des enfants catholiques qui vont ailleurs à cause de leurs préférences religieuses. Problème complexe que les autorités ne se hâtent pas de simplifier.

Ajoutons trois points à ceux qui ont été expliqués ici depuis deux semaines. Parmi les enfants de St. James, il y en a de langue française. Leurs parents ont autant de droit à l'appui des journaux du Québec que les parents d'enfants d'expression française de Rockcliffe. Deuxièmement, la base de l'Armée de Fort Osborne à Tuxedo (voisine de Winnipeg) s'occupe parfaitement des besoins des enfants catholiques en payant leur transport et leurs frais de scolarité dans les écoles catholiques de Winnipeg. Pourquoi cette différence flagrante de politique entre les deux branches de la défense: l'Armée et l'Aviation? Enfin, une politique qui tend à éloigner un groupe religieux d'une branche des forces armées, agit-elle dans l'intérêt national?



L'ancien premier ministre **Louis St-Laurent** recevra la deuxième décoration annuelle de Saint-Yves, le 3 octobre, lors d'un diner organisé par la Guilde des avocats catholiques de Boston.

Le diner sera donné après la messe annuelle qui marque l'ouverture de la session d'automne des tribunaux inférieurs.

M. St-Laurent recevra la décoration "pour le rôle éminent qu'il joue dans l'exercice du droit et d sa stricte adhérence aux plus grands principes moraux".

Le premier récipiendaire de cette décoration fut le sous-secrétaire d'Etat, M. Robert D. Murphy, des Etats-Unis.

Le cardinal Cushing célébrera la messe à la cathédrale Ste-Croix.

## Visite du pape aux prélats malades

CITE DU VATICAN — Venu de Castel Gandolfo en automobile, le Pape s'est rendu au chevet du cardinal Tedeschini, hospitalisé dans une clinique non loin du Vatican. Le Souverain Pontife s'est rendu plus tard auprès d'un autre ecclésiastique malade, Son Exc. Mgr Giulio Belveder.

Comme tous les 9 du mois, jour où Pie XII mourut en octobre dernier, Jean XXIII est allé se recueillir sur la tombe de son prédécesseur aux grottes vaticanes.

# Congrès de l'A.E.C.F.M. les 11-12 octobre; Perception, nouveau genre, le 4 octobre

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba tiendra son congrès les 11 et 12 octobre, et la semaine précédente, à partir du dimanche 4 octobre, sera consacrée à la perception annuelle. C'est la première fois depuis les origines que l'Association tient un congrès à intervalle d'une année seulement, en conformité avec une résolution approuvée au 22e congrès bisannuel de 1958. La résolution sera problament ré-étudiée cette année à la lumière des avantages du congrès et en tenant compte de la possibilité de congrès régionaux, en alternance avec le congrès général.

Cette année, l'utilité d'un congrès annuel sera particulièrement évidente, car la position du groupe canadien-français s'est modifiée radicalement en plusieurs domaines: étude et vote sur les grandes divisions, formation des divisions, élections des commissaires, effets de ces décisions; approbation officielle de manuels scolaires français; dialogue sur le projet d'un poste de télévision française; progrès des APM, du concours annuel de français; participation active à la campagne de la Fraternité française; délégations de plus en plus fréquentes à l'étranger; formation de comités et en particulier d'un comité de la culture française; remplacement du secrétaire et officier de liaison.

Le congrès sera rehaussé par la présence de l'hon. Mark Drouin, président du Sénat canadien, et de M. G. Lamarche, directeur du réseau français de Radio-Canada.

**Perception approuvée**

La perception revêtira aussi un cachet particulier cette année à cause de la campagne de la Part-à-Dieu dans l'archidiocèse de St-Boniface, et de la campagne des vocations dans l'archidiocèse de Winnipeg. La semaine qui précède le 4 octobre, dans le deuxième cas, sera consacrée à la propagande des vocations et se conclura par une vaste manifestation à l'auditorium de Winnipeg, le dimanche après-midi, 4 octobre. Cela pourrait distraire l'attention des compatriotes à l'égard de la perception dans une quinzaine de paroisses. D'autre part, la place de cette souscription est reconnue dans l'archidiocèse de Winnipeg. Lors de la campagne diocésaine, il y a quelques années, le diocèse a alloué à l'Association une contribution équivalente à la perception habituelle.

Dans l'archidiocèse de St-Boniface, le problème est à la fois publicitaire et technique, car la propagande de la campagne de la Part-à-Dieu occupera les esprits et, de plus, la perception ne se fera plus sous forme de quête, comme cela se faisait en plusieurs endroits, dans le passé. En principe, il n'y a pas de changement, car la contribution à l'Association n'a jamais été reconnue comme l'objet d'une quête officielle à l'église. D'autre part, comme l'affirme de nouveau la lettre pastorale de la "Part-à-Dieu", la souscription de l'Association, comme l'Oeuvre des Bourses de St-Boniface, jouit toujours des privilèges d'une "Perception", en quelque sorte d'une taxe directe. Cela découle aussi du thème général de la campagne de la "Part-à-Dieu" qui prend les contributions de l'année 1958 come point de départ d'une période d'éducation à la générosité. En ce sens, les contributions précédentes à l'Association gardent toute leur raison d'être et il y aura même amplement raison, comme dans le cas des besoins ecclésiastiques, d'appuyer sur les besoins accrus de l'Association.

**Oeuvre des laïcs**

Le problème qui se pose cette année ne touche pas alors à la raison d'être de la perception, mais à la manière de la faire. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a indiqué le chemin à suivre, à l'occasion du premier congrès national des commissaires d'écoles de langue française à Ottawa, cette année, quand il a dit: "Prenez vos responsabilités, volez de vos propres ailes." Ce qui signifie dans l'occurrence qu'il revient en propre aux laïcs de jouer eux-mêmes un rôle plus direct dans la perception de l'Association, à trouver les méthodes appropriées, indépendamment de l'organisme ecclésiastique, à se faire percepteurs, à montrer encore plus efficacement leur attachement à la langue et à l'héritage de leurs devanciers et leur désir d'en faire bénéficier pleinement leurs enfants. En conformité avec le plan de la campagne de la "Part-à-Dieu", il est entendu que ce problème se présente seulement à partir du dimanche où l'enveloppe unique devient obligatoire. D'autre part, l'on peut bien décider de faire face à cette situation immédiatement et y apporter les solutions nouvelles.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le succès de l'entreprise dépend de l'exemple que donne l'élite. C'est pourquoi le Club des 200 sera lancé la semaine prochaine dans les colonnes de **La Liberté et le Patriote.** Il est question cette année d'en faire un organisme plus permanent, en vue d'un diner de gala pour les membres à la fin de la souscription annuelle.

# *Carrière de l'hon. P. Sauvé, premier ministre de Québec*

MONTREAL — C'est le 24 mars 1907 que l'hon. Paul Sauvé, nouveau premier ministre de Québec, naquit dans l'historique village de Saint-Benoit. Il a grandi dans une atmosphère de patriotisme au sein même d'une région qui fut l'un des plus ardents foyers des "Troubles" de 1837-38. Son père l'encouragea, dès sa prime jeunesse, à étudier l'histoire pathétique du comté, lui racontant les mémorables batailles de Saint-Eustache et de Saint-Benoit, lui rappelant les tragiques souvenirs que perpétuent les noms imagés du Grand-Brûlé et du Petit-Brûlé.

Le jeune Paul Sauvé reçut les rudiments de l'instruction à l'humble école de son village natal. Il poursuivit ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse, puis au Collège Sainte-Marie, à Montréal. Inscrit plus tard à l'Université de la métropole, il fut reçu avocat en 1930. Peu après, il allait être choisi comme candidat conservateur officiel à l'élection complémentaire du 4 novembre 1930, succédant ainsi à son père qui avait représenté le comté des Deux-Montagnes à Québec pendant 22 ans.

La majorité du candidat Paul Sauvé fut de 268 voix, malgré une organisation libérale qualifiée de "formidable". Fait remarquable, deux futurs premiers ministres participèrent à l'élection: le député des Trois-Rivières, le regretté honorable Maurice-L. Duplessis, et le député de l'Islet, M. Adélard Godbout. C'était d'ailleurs l'hon. M. Duplessis qui avait présidé la convention du 23 octobre 1930, à Saint-Scholastique, pour le choix du jeune Paul Sauvé comme candidat conservateur.

En 1936, l'hon. Paul Sauvé épousait Mlle Luce Pelland, fille de M. Zéphirin Pelland, cultivateur du comté de Joliette. C'est à l'occasion de son mariage qu'il acquit à Saint-Eustache la maison de son père. Il est père de trois enfants: Luce, Ginette et Pierre.

(Suite à la septième page)

## Agriculteurs du Québec en visite dans l'Ouest

Un groupe de 68 agronomes et cultivateurs représentant trois sociétés agricoles et 20 paroisses rurales de la région de Montréal ont visité récemment plusieurs centres des provinces de l'Ouest: Winnipeg et St-Boniface, Gravelbourg et Saskatoon, Edmonton et St-Albert, Vancouver et Victoria, etc., y rencontrant les groupes français, se familiarisant avec leurs oeuvres nationales et religieuses, mais aussi récoltant dans les campagnes environnantes d'importants renseignements sur les activités agricoles, les méthodes d'ensemencement et de récoltes, la vie rurale chez nous, etc.

La dernière journée de leur séjour dans l'Ouest, dimanche dernier, fut consacrée à visiter l'école d'agriculture d'Otterburne et à rencontrer un important groupe de fermiers de la région de St-Pierre. Au retour, lors du souper à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg, les voyageurs ne tarissaient pas d'éloges sur ce qu'ils avaient vu et entendu au cours de cette journée et de tout leur voyage dans l'Ouest.

M. Emile Couture (frère de M. Roland Couture, gérant de CKSB), agent colonisateur du Canada National, était l'organisateur de cette tournée si bien réussie.

## A la demande du Vatican, l'expérience des prêtres-ouvriers aurait pris fin

PARIS — Le Vatican aurait fait parvenir aux évêques de France l'ordre de mettre fin à l'expérience des "prêtres-ouvriers", a-t-on appris de sources compétentes.

L'expérience tentée consistait à faire travailler des prêtres dans des usines dans les mêmes conditions que les ouvriers pour connaître intimement leurs problèmes et tâcher de répandre la foi dans leurs rangs. Elle avait été tentée surtout dans les régions industrielles de Paris et Lyon.

Les mêmes sources d'informations ajoutent que le Saint-Siège, après avoir pris connaissance d'un rapport sur cette expérience préparé par le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, aurait invité les évêques à trouver d'autres méthodes pour travailler à l'évangélisation des ouvriers.

# Vocations au service de l'Eglise, but d'une campagne dans Winnipeg

Une campagne dans le but de stimuler les vocations au service de l'Eglise aura lieu dans l'archidiocèse de Winnipeg pendant la dizaine du 25 septembre au 4 octobre, sous la direction du R. P. Godfrey Poage, Passionniste.

La campagne a été annoncée officiellement par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg dans une lettre circulaire au clergé en date du 2 septembre. Depuis le 6 septembre, les prêtres récitent à la messe quotidienne, une prière spéciale ("Pour tous les besoins") aux intentions de la campagne et mention a été faite de la campagne en chaire. Son Excellence a placé cet effort sous le patronnage du Coeur Immaculé de Marie, afin que cette "occasion, pleine de grâces, soit marquée dans les coins les plus reculés du diocèse". Une lettre pastorale à ce sujet sera lue en chaire le dimanche 27 septembre.

Mgr Pocock a aussi préparé une étude spéciale sur la vocation au clergé séculier, qui sera distribuée pendant la semaine. Il y explique le caractère distinctif du clergé diocésain par la promesse d'obéissance à l'évêque et l'attachement en permanence au diocèse dont l'évêque est le chef. Cette insistance sur la vocation au clergé diocésain, souligne la faiblesse du diocèse de Winnipeg sur ce point. Sur les 70 prêtres diocésains, en effet, les deux tiers sont d'origine extra-diocésaine. D'autre part, en plus du ministère paroissial, il y aurait, de nos jours surtout, plusieurs postes d'apostolat spécialisé à créer et à remplir, au niveau de l'organisation diocésaine.

**Une dizaine intense**

Le Père Poage qui dirigera la campagne est un vétéran de ce ministère, ayant acquis une expérience précieuse dans une cinquantaine de diocèses au Canada et aux Etats-Unis, notamment l'an passé dans l'archidiocèse de Regina. Il est l'auteur de livres et de brochures sur le sujet et s'est fait particulièrement remarquer par l'habileté avec laquelle il fait comprendre le rôle des parents dans le travail de la culture des vocations.

La campagne débutera le vendredi 25 septembre par une réunion du clergé à l'hôtel Marlborough (à 10 h. a.m.). Le lendemain, une réunion semblable groupera les communautés de religieuses dans l'auditorium de l'école St-Ignace. Le dimanche 27 septembre, il y aura lecture de la lettre pastorale dans toutes les églises du diocèse, suivie d'un sermon sur le sujet. Son Excellence chantera une messe pontificale à la cathédrale dans l'après-midi à 4 h.

Les vendredi, samedi et dimanche, 25, 26 et 27 septembre, il y aura des réunions dans la soirée dans trois centres paroissiaux et les lundi, mardi, mercredi et jeudi, trois réunions par jour, soit pour écoliers, soit pour paroissiens. (La réunion avec les élèves de St-Laurent aura lieu dans l'après-midi du 30 à 1 h. 30 p.m.) Le vendredi 20 octobre est consacré à Brandon et le samedi 3 octobre, à Dauphin.

Un ralliement monstre clôturera la semaine à l'auditorium de Winnipeg, le dimanche après-midi 4 octobre à 2 h. 30 p.m.

Pendant toute la semaine il y aura une exposition à la salle de l'église St-Ignace, mettant en évidence le travail du clergé diocésain et des communautés dans le diocèse. On y érigera vingt-cinq kiosques, sous la direction du Serra Club. Les heures d'exposition seront à partir de 2 h. p.m., et à partir de 7 h. p.m.

SHERBROOKE (CCC) — Un récent mandement de Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a établi l'Oeuvre des missions brésiliennes de l'archidiocèse de Sherbrooke.

**Lettre de Paris**

## Politique audacieuse du général de Gaulle à l'égard de l'Algérie

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Dans quelques semaines, il y aura cinq ans qu'éclatait la rébellion algérienne. C'est en effet le 1er novembre 1954 que se déroulaient dans les Aurès sauvages et tourmentés, à Arris, à M'Chouneche et dans les âpres gorges de l'Oued El Abiad, les premiers d'une longue série de drames effroyables: ici, un instituteur français, sa femme et ses enfants, tombaient sous les balles des révoltés; là, un garde champêtre indigène était égorgé; un peu partout, les centres administratifs sautaient, les écoles brûlaient.

Pendant deux ans, la rebèllion a pu développer son action militaire et organiser ses structures politiques sans que la France réagisse sérieusement. On pensait, à Paris, qu'une action de police énergiquement menée viendrait rapidement à bout du mouvement, et sans doute avait-on raison. Mais on tarda à agir et, peu à peu, la révolte des Aurès se transforma en une guerre révolutionnaire inscrite dans un vaste contexte mondial, vigoureusement illustré, en 1956, par la Conférence de Bandoeng, qui marquait la fin de l'ère coloniale. La France a fait face à l'épreuve moins sans doute pour perpétuer un colonialisme dont elle croit ne pas avoir à rougir et qu'elle sait aujourd'hui périmé, mais pour sauvegarder l'existence de ces 1,200,000 Français, installés de l'autre côté de la Méditerranée depuis plusieurs générations, et arracher au brutal fanatisme d'un nationalisme intransigeant ces millions de Musulmans algériens qui continuaient de lui faire confiance pour les libérer et les émanciper.

Une guerre étrange et cruelle en est résultée, dans laquelle se sont enlisés les faibles gouvernements de la IVe République, incapables d'imposer au conflit une solution militaire, et impuissants à définir les réformes politiques profondes qui eussent privé la rebellion de son ferment nationaliste. Devant la durée de cette guerre, devant les horreurs engendrées par elle, la France s'est laissée gagner par le découragement et, peut-être, aurait-elle finalement baissé les bras, abandonnant l'Algérie au sort peu enviable qui l'attendait, si, d'Alger, précisément, n'était venu le sursaut. Des Français, des Algériens qui ne voulaient pas mourir ont soudainement réagi avec vigueur contre l'abandon qu'ils sentaient venir. Aidés par l'armée qu'une partie de la presse française couvrait de sarcasmes et trainait dans la boue, ils se sont à leur tour révoltés et ont jeté bas un régime qui, de fait, ne méritait guère de vivre.

* * *

De Gaulle est revenu. "Je vous ai compris", a-t-il lancé aux foules algéroises qui l'acclamaient, je ne vous abandonnerai pas". Mais il y avait une longue pente à remonter, un lourd climat passionnel à dissiper, des erreurs à réparer. Partisan, dès avant son retour au pouvoir, d'une solution neuve et libérale du problème algérien, il était revenu à la tête des affaires françaises sous l'impulsion des plus "ultras" des Français des deux côtés de la Méditerranée. Situation paradoxale dont seul le général

(Suite à la troisième page)



Au début de ce mois, des petits aveugles ont entrepris eux aussi une autre année scolaire, comme les autres enfants qui jouissent des avantages de la vue. Ci-dessus l'on voit l'un de ces petits qui pourra apprendre à lire et suivre tout un programme d'instruction et d'éducation grâce à des méthodes appropriées et au dévouement inlassable d'éducateurs.

## "Je vous verrai après la messe . . ."

QUEBEC — Ses derniers mots, M. Duplessis les a prononcés peu avant la terrible hémorragie qui devait l'emporter, au moment où il conversait avec le député de Jeanne-Mance, M. Maurice Custeau, dans un salon de la petite hôtellerie de la compagnie Iron Ore.

Le curé de Schefferville, le R. P. Marcel Champagne, avait sollicité une audience du premier ministre, et M. Custeau en fit part à ce dernier. M. Duplessis répondit: "Dites au Père Champagne que je le verrai après la messe demain".

M. Duplessis assistait habituellement à la messe matinale, principalement le mercredi, jour consacré à saint Joseph, que M. Duplessis vénérait en particulier.

Même dans l'Ungava, à Schefferville, M. Duplessis n'avait pas l'intention d'oublier d'assister à la sainte messe et il avait averti le R. P. Champagne, curé de Schefferville, à bonne heure jeudi, qu'il assisterait à la messe le vendredi matin. La Providence en avait décidé autrement.



# NOS AMIS, LES LIVRES



**(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)**
**(angle des rues Cathédrale et Langevin)**

Tout au fond de notre bibliothèque, il y a de grandes étagères bourrées de gros volumes — il est rare que les lecteurs s'y attardent, car ces livres-là ne sont pas faits pour être emportés à la maison: ce sont des livres de référence. Est-ce le terme qui est un peu sévère? croit-on ces livres réservés aux savants ou tout au moins aux étudiants? on recule à se saisir d'un livre et à l'examiner . . . pourtant si on le fait, on est ahuri de la variété des connaissances mises à notre portée, ébloui par les merveilles que l'on y découvre — et à partir de ce jour-là, on regrettera de n'avoir jamais assez de temps à consacrer à la lecture, à la contemplation des magnifiques reproductions d'art.

Avez-vous jamais feuilleté les trois volumes d'André Malraux: "Le musée imaginaire de la sculpture mondiale" soit "La statuaire", "Des bas-reliefs aux grottes sacrées", "Le monde chrétien"? ou bien les grands albums Skira "Peinture égyptienne", "Peinture de la Préhistoire", "La peinture italienne du Caravage à Modigliani"? N'avez-vous jamais regardé la photo en couleur du deuxième cercueil de Toutankhamon ou celle de la nécropole musulmane à Minieh dans "Trésor de l'Egypte" de Samivel? il y a tant d'autres livres, sur l'art japonais, hindou, musulman, etc., etc.

Les livres d'histoire et de voyage sont aussi des chefs-d'oeuvre à lire et admirer ainsi l'"Histoire de France" présentée par André Maurois — ou "Notre Europe" qui tend à nous démontrer l'unité dans la diversité de tous ces pays appelés à se fondre dans une communauté et cela grâce au texte sans doute mais aussi aux admirables illustrations dues à des artistes réputés, à des photos et à des reproductions d'art.

Dans un autre domaine, nous avons un traité de chorégraphie signé Serge Lifar, et une "Histoire du ballet en France du XVe siècle à nos jours". "Théâtre de France" nous conduit d'album en album à travers tous les spectacles français, année après année.

Mais comme on s'en doute, le coin des références ne comprend pas seulement des reproductions d'oeuvres d'art, il y a tout le "savoir" condensé dans les encyclopédies: Chambers' Encyclopaedia, The Encyclopedia Americana, The Compton's Pictured Encyclopaedia et enfin le cycle des Larousse, l'atlas, les grands dictionnaires, le dictionnaire médical où vous pouvez vous renseigner sur toutes les maladies qui sont susceptibles de vous affliger un moment ou l'autre.

Mais si vous voulez vous rafraîchir la mémoire sur la fonction homographique, le théorème de Dandelin ou le calcul des dérivées, alors prenez le Memento Larousse. Vous y trouverez aussi bien une étude de la littérature tchécoslovaque que la théorie quantique des spectres. Si vous préférez avoir des précisions sur ces délicieux animaux que sont les arthropodes, alors prenez tout de suite "La vie des animaux" (Larousse") et ensuite les crabes, langoustes, langoustines et homards n'auront plus de secrets pour vous.

Dans cette même collection, relevons d'autres titres: "Astronomie", "La musique". Et n'oublions pas l'"Encyclopédie familiale", vous y trouverez tout ce qui de près ou de loin touche à l'économie domestique: il y a une histoire des vêtements à travers les âges, une étude des tissus présentés dans le commerce, des tapis, des fourrures, vous pourrez y étudier la coupe et le fonctionnement de toutes les sortes de chauffe-eau à gaz et électriques, instantanés ou par accumulation, à pression ou à écoulement libre. Sous le chapitre "distractions", toutes les règles de jeux de cartes, de dames, d'échecs, etc.

Oui, quel dommage qu'ils soient tous empilés sur une étagère un peu rébarbative ces beaux livres qui devraient être offerts aux passants: beaucoup resteraient "accrochés" la plupart se réjouissant des richesses qu'ils ne soupçonnaient pas.

L'espace manque à notre bibliothèque — espace pour mettre ses trésors en valeur et espace pour que le lecteur puisse s'installer confortablement à l'abri des va-et-vient et du bruit. Mais ne désespérons pas, notre bibliothèque est encore dans son enfance, elle grandira.

### PROVINCE DU MANITOBA
### AVIS DE SOUMISSION

DES OFFRES D'ACHAT seront reçues par le sous-signé jusqu'à midi, heure avancée, le mardi 22 septembre 1959, concernant l'édifice situé dans le village de Ste-Agathe, sur le lot 569, paroisse de Ste-Agathe, comme suit:

Résidence en bois de deux étages complète avec chauffages et autres installations.

L'édifice doit être déménagé ou démoli jusqu'à sa fondation avant le 10 octobre 1959.

L'offre doit être envoyée dans une enveloppe cachetée, adressée "Vente d'édifice" Ste-Agathe.

**CONDITIONS**

Un chèque de cautionnement de $100, certifié, payable au Trésorier Provincial, Province du Manitoba, doit accompagner l'offre; le chèque sera renvoyé si l'offre n'est pas acceptée.

Solde — Comptant dès l'acceptation de l'offre par le Ministre.

La plus haute ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Honorable Errick F. Willis,
Ministre des Travaux Publics,
203 Edifice Législatif,
Winnipeg, Manitoba.

Winnipeg, Man.
Septembre 1959.

## Vient de paraître
### Elise Velder
**par Robert Choquette**

Un roman dans lequel on retrouve avec plaisir les personnages familiers et attachants de "La Pension Velder", la populaire émission de télévision.

Robert Choquette nous introduit dans les milieux montréalais. Au premier plan, la famille Velder, famille moyenne vivant au jour le jour d'un travail modeste et obligée de faire face aux mille problèmes qui sont le lot du commun. Au second, une riche famille d'Outremont, les Latour, qui doit à son argent l'importance de son rang social.

C'est dans ce décor que naît et se développe le roman de Marcel Latour et d'Elise Velder. Grâce à leur amour, ils arriveront à vaincre tous les obstacles qui s'opposent à leur bonheur et dont le moindre n'est pas l'intransigeance de Mme Latour qui craint une mésalliance.

On retrouve dans "Elise Velder" la fine et souriante psychologie qui caractérise l'oeuvre radiophonique et télévisée de Robert Choquette. Ce dernier campe son monde de main de maître. Petit à petit, par touches successives et nuancées, il nous fait découvrir les goûts et les aspirations de ses personnages, leurs petites manies, tous les mobiles qui les guident. Il dépeint avec une égale maîtrise les jeunes amoureux et leurs problèmes et les gens moins heureux qui souvent rient pour cacher leur trouble et leurs regrets. Il met en relief les caractères qui s'opposent; les affinités qui se font jour dans ce petit monde qu'est une maison de pension. Les traits d'esprit fusent comme des étincelles tout au long de ces pages, ainsi que les pointes d'un humour qui ne doit rien à d'équivoques situations.

L'auteur conduit son intrigue avec un art consommé. Son récit est admirablement servi par une phrase alerte et simple et un style où l'on sent affleurer toute la sensibilité du poète qu'est Robert Choquette.

Un roman extrêmement vivant qui est une magistrale peinture de moeurs.

"Elise Velder", par Robert Choquette. Collection "La Gerbe d'or". 334 pages. Sous couverture illustrée en couleurs. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 25 rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de $3.00 (par la poste $3.15).





Le Saint-Père ne cesse de visiter les endroits les plus inusités du Vatican afin de voir ce qui se passe et rencontrer le personnel. Sur la photo l'on voit le Pape Jean XXIII, entouré des appareils électroniques de l'observatoire astronomique du Vatican qui est dirigé par les Jésuites. (Photo NC)

# Scouts catholiques
## Diocèse de St-Boniface

### Echos du Rover Moot

Le Rover Moot est fini depuis déjà deux semaines, et l'on en parle encore. Cette réunion de près de cinq cents routiers, venus de tous les coins du Canada a accompli, a atteint son premier but: celui d'établir des liens, des contacts entre des jeunes gars qui sont les futurs chefs de notre pays. Les contacts ont été établis aux feux de camps alors qu'on se réunissait pour chanter, pour présenter des petits "sketches". Chacun avait quelque chose à présenter, quelque chose sur sa ville, sur ses ancêtres même. Les routiers du Nouveau-Brunswick, les routiers de Toronto, ceux de Montréal, d'Edmonton ou de Vancouver, nous ont appris, nous ont montré leurs coutumes.

Les rencontres entre routiers à toute heure de la journée, que ce fut dans les coins, dans les rassemblements, dans les jeux, ont établi des contacts véritables et qui comptent. Donc, le premier but du Rover Moot a été atteint, car nous avons appris du nouveau sur notre pays, sur les différentes provinces, les différentes villes, les différentes races qui font le Canada.

Le deuxième but du Rover Moot — en ce qui concerne St-Boniface — a été de nous établir plus fortement dans la Fédération. En effet, le Clan Béliveau a montré aux autres routiers — de la Fédération ou autres — que nous sommes une partie intégrale de cette Fédération. Notre seule présence, notre enthousiasme, notre conduite, tout a contribué à nous établir davantage sur la carte de la Fédération. On sait maintenant que le Scoutisme est implanté, est ancré fortement dans le diocèse de St-Boniface, et ceci est d'une grande importance pour nous.

Le troisième but du Rover Moot concerne non seulement le Clan et tout notre Scoutisme, mais aussi notre jeunesse et notre population. Le Rover Moot a prouvé que quiconque veut faire quelque chose, le peut. Evidemment, un voyage de cette envergure demande beaucoup de préparation et de patience, mais sa réalisation nous a prouvé sans aucun doute que nous sommes capables d'entreprendre de grandes choses et de les réussir tout aussi bien que n'importe qui dans le monde. Si on veut, on peut.

Inutile de dire que le Moot a donné beaucoup de vie et d'entrain au Clan. Les routiers maintenant savent que la Route donne des résultats, et de grands. Tous sont maintenant convaincus de l'efficacité de la méthode Route. Le malheur, c'est que d'autres ne font pas le premier pas pour profiter de cette vie si enrichissante à tous points de vue.

Le Moot est fini! Mais les récits sortent encore et pour les quatorze routiers qui y sont allés, c'est une expérience qu'ils n'oublieront jamais. Il en est qui seraient peut-être intéressés de les connaître, alors en voici la liste: Michel Soulodre C.C. Paul Mercure A.C.C., Gérard Lambert A.C.C., Paul Proteau, Paul Genest, Jean La Rivière, Claude Boily, Georges Rowan, Denis Chénier, Léonard Doiron, Robert Pelletier, Raymond Mulaire, Arthur Mercure et Robert Painchaud. Tels sont ceux qui ont si bien représenté notre Clan et notre Scoutisme. Notre-Dame . . . Victoire!

Un seul de nos chefs a assisté au Camp-Ecole cette année dans l'Est. Le chef Lucien Lambert a participé à la Dollard, camp de formation pour les chefs. On rapporte qu'il a très bien réussi et qu'il est revenu avec plusieurs idées nouvelles.

### Autre départ

Une semaine après la fin du Rover Moot, le Clan Béliveau a perdu un autre de ses dévoués assistants. Sans dire un mot, Gérard Lambert est entré en philosophie au Grand Séminaire. Gérard nous quitte après plusieurs années de service, au cours desquelles il a été assistant dans les troupes et au Clan. Un bon scout de la Reine, il est même allé au Jamboree à Niagara-on-the-Lake en 1955, comme routier en service. Il a su servir et se "donner sans compter". Il n'est pas une perte mais bien une victoire pour notre scoutisme. Il nous est impossible de le remercier assez. Pour lui, de bons souhaits et pour ses parents, de chaleureuses félicitations. Bravo!

TOUJOURS PRET.

# Cinq Manitobaines au camp d'été de la Fédération des guides

HEROUX VILLE — Au domaine "Tavibois", dans l'accueillante Mauricie, la Fédération des Guides Catholiques a tenu récemment deux camps de formation de chefs, grâce à l'hospitalité de M. le Dr et Mme Avila Denoncourt, de Trois-Rivières.

Le camp-école de "L'Arbre Vert", pour les cheftaines et assistantes de la branche guide, réunissait 32 campeuses venues de tous les coins du Québec, d'Ontario et du Manitoba. Le programme du camp était orienté vers la formation au métier de chef guide. Cette importante session a été dirigée par Mlle Suzanne Reid, de Québec, assistée de Mlles Denise Giguère, de Montréal, Angèle Désilets, de Trois-Rivières, Catherine Coallier, de Valleyfield. M. l'abbé Jean Beaumier, de Trois-Rivières, était l'aumônier.

Les cinq guides venues du Manitoba étaient Mlles Jacqueline Constant, Monique Boily, Agnès Decruyenaere, Agnès Benoist et Patricia St-Hilaire.

Le camp Marceau est destiné aux guides de 16 et 17 ans qui ont mérité le "brevet de première classe". Le camp Marceau comptait 33 guides venant des diocèses suivants: Amos, Edmonton, Alberta, Golfe St-Laurent, Mont-Laurier, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Timmins, Trois-Rivières et Valleyfield.

### "Le plein jeu"

Mlle Mireille Richard, de Montréal, dirigeait ce camp de perfectionnement, avec l'aide du R. P. R.-M. Dumas, O.P., aumônier, de Mlles Claudette Thivierge, de Montréal, Denyse Pelletier et Louise Guay, de Québec. Le thème général était "Le plein jeu sous le signe de la loi".

Les autorités de la Fédération expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès de ces camps.

"Celui qui est juste au milieu entre notre ennemi et nous nous paraît être plus voisin de notre ennemi: c'est un effet des lois de l'optique comme celui par lequel le jet d'eau d'un bassin paraît moins éloigné de l'autre bord que de celui où vous êtes."

(Chamford)



# TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Le jeudi soir 10 septembre à 9 h. 30 nous avons eu le plaisir d'écouter et de voir à la télévision, un groupe d'éducateurs de langue anglaise et de langue française discuter en anglais sur l'Histoire du Canada. Félicitations aux organisateurs du programme "Exploration" qui avaient su réunir le chanoine Groulx, l'abbé Maheux, le R. P. Levesque, Guy Frégault et quelques professeurs de langue anglaise pour discuter de l'épilogue de la bataille des Plaines d'Abraham.

Le colonel Stacey, maître de cérémonies, rappela sa thèse favorite, à savoir que Montcalm et Wolfe furent des héros . . . sans génie militaire. Il fit remarquer que c'est grâce à la valeur des soldats Ecossais et à un concours de circonstances favorables que l'Angleterre réussit à faire le siège de Québec.

Tous les éducateurs qui ont pris part à la discussion ont semblé s'entendre pour affirmer qu'il n'y a ni vainqueurs ni vaincus après deux siècles de coexistence et une pratique intelligente des deux langues française et anglaise au Canada. Il n'y eut qu'une voix discordante, féminine cette fois! Ce fut celle de Mlle Neatly, de l'Université de Saskatoon, qui nous est antipathique et systématiquement hostile. Elle a exprimé clairement ses vues, qui sont celles de tant d'éducateurs de l'Ouest. Pour eux, toutes les provinces de l'Ouest (y compris la Colombie-Britannique) sont en quelque sorte envoutées dans une structure anglaise, abritant tous les éléments cosmopolites à l'image des Etats-Unis. Ces gens-là s'appuient sur nos voisins du sud pour faire de l'Amérique du Nord un pays tout anglais, du moins en apparence.

Cette charmante Mlle Neatly, d'une culture unique, a eu l'audace d'ajouter que la génération montante doit ignorer l'histoire authentique du Canada, de peur de réveiller les préjugés de race. Refusant presque de reconnaître les droits et les devoirs de chacun des deux groupes, avec quel sentiment cynique une éducatrice de ce calibre-là doit distiller son enseignement aux universitaires . . .

M. le chanoine Groulx, s'appuyant sur les leçons de "Notre Maître le Passé" déclara qu'il n'était pas encore mûr pour accepter ou avaler ces sornettes. Nous non plus.

Godias R. BRUNET.



**SOUMISSIONS**

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONVOYEUR 43, INSTALLATION POUR LA MANUTENTION DU COURRIER, HOTEL DES POSTES, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 14 OCTOBRE 1959.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission et se les procurer en déposant une somme de $75.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

(a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

(b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

**La Liberté et le Patriote**

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa


# TRIBUNE LIBRE

**Un rédacteur de revué missionnaire, qui maniait les ciseaux plus souvent que la plume, expliquait bien simplement le cachet "deuxième édition" de ses annales: "Ces gens ont plus de talent que moi, disait-il, pourquoi m'efforcer de composer des articles qui seraient moins bien fait?". Il nous fait plaisir de suivre cette loi du moindre effort dans le débat sur la qualité de l'enseignement qui se donne dans nos écoles de langue française au Manitoba et en Saskatchewan. La parole est aux correspondants et ils font bien ça, n'est-ce pas?**

**LA REDACTION.**

Monsieur le Directeur,

**Enseignement**

Voire journal publiait récemment deux lettres concernant nos sujets et nos méthodes d'enseignement, spécialement l'enseignement du français. Il s'agit des lettres du 7 août et du 4 septembre respectivement.

Le premier message m'aurait moins intéressé si un deuxième n'y avait fait écho. Permettez-moi tout d'abord de déplorer le fait que ces gens intéressés ne signent pas leur nom. On peut se demander ce que valent les réflexions du premier venu qui déverse son mécontentement sous le privilège de l'anonymat. De plus, ce procédé ne dit rien de l'autorité de la personne en question comme de la valeur de ses connaissances.

On me permettra tout de même de relever quelques affirmations. Dans la première lettre, je lis ceci: "On devrait réduire le temps alloué aux langues latines pour consacrer plus de temps aux mathématiques, à l'anglais et aux sciences . . . nos petits Canadiens français passent des heures par semaine à étudier les "chinoiseries" de la langue française, les verbes irréguliers français (Quand changera-t-on ces conjugaisons impossibles? Quand abolira-t-on l'imparfait du subjonctif?)" Plus loin, notre Lecteur demande à nos institutions de se mettre "à la page".

**"Etre à la page"**

Ce langage ressemble étrangement à celui que nous entendions il n'y a pas si longtemps par ici: "The introduction of Association French for one hour a day in any school takes away considerable valuable time which should be devoted to the basic subjects". Ou encore, "Si vous voulez telle école parce qu'on y enseigne la religion, d'autres voudront telle autre école parce qu'on y enseigne la musique."

Des réflexions de ce genre ne surprennent pas quand elles nous viennent de gens étrangers à nos croyances et à notre mentalité. Mais quand les nôtres les répètent ou donnent dans le même esprit, voilà qui a lieu de créer l'étonnement. De l'anglais, des sciences, des mathématiques! Voilà le mot d'ordre. Il en faut beaucoup parce que les autres en font; il en faut beaucoup parce que c'est pratique, il en faut beaucoup parce que le salaire sera meilleur.

Loin de moi l'idée de m'opposer à l'enseignement des sujets mentionnés plus haut. Ils doivent avoir leur place. Mais avant de former à des positions et à des salaires, il s'agit de former des hommes, de meubler des cerveaux conscients des valeurs humaines et des places respectives qu'elles doivent prendre dans la vie. C'est là la tâche première de nos institutions.

Certaines gens aussi trouvent que même la religion n'est pas à la page. Mais pour l'éducateur, il ne s'agit pas d'être à la page, mais dans la vérité.

**Enseignement du français**

Quant aux "chinoiseries" de la langue française, elles sont nombreuses si on l'entend ainsi. Mais depuis quand peut-on apprendre une langue sans inclure les règles qu'elle comporte? Depuis quand pouvons-nous nous passer des verbes irréguliers? (conjuguez-moi donc le verbe "aller" sur le verbe "aimer"!) Qui peut nous dispenser de l'imparfait du subjonctif, au moins à la troisième personne du singulier? Quant à abolir les conjugaisons impossibles, ce n'est pas un problème puisque l'impossible n'existe pas. Que nos méthodes puissent être améliorées, d'accord; il n'y avait pas d'arche avant Noé.

**Grammaire ou Littérature**

La lettre de Perplexe met l'étude des langues sur le même pied que n'importe quel autre sujet. Plus loin, elle ajoute: "Je trouve, comme notre lecteur, que notre programme de français devrait être revisé". J'ai beau lire et relire l'autre lettre, je ne puis trouver pareille affirmation.

Savez-vous, Perplexe, que notre programme a été revisé récemment? Savez-vous que cette revision est le fruit d'une collaboration entre tous les instituteurs de la province? Savez-vous que notre programme actuel fut le thème de deux congrès de l'AFCIS? Savez-vous que ce même programme a été mis à l'essai pendant deux ans avant d'être adopté définitivement? Savez-vous encore que tous les ans le corps enseignant envoie ses suggestions au comité de l'enseignement du français? Savez-vous également que monsieur le secrétaire s'informe auprès des instituteurs pour connaître leur opinion sur tel ou tel livre ou même sur les méthodes à adopter?

Vous voulez que la littérature soit supprimée du programme? Que n'étiez-vous au dernier congrès de l'AFCIS pour faire valoir vos idées! Plusieurs instituteurs ont insisté pour que l'enseignement de la littérature soit intensifié. Et depuis quand y a-t-il opposition entre l'enseignement de la poésie et des auteurs en général et le bon langage? Depuis quand la littérature nuit-elle à l'étude de la grammaire ou de la composition? Peut-être vaudrait-il encore mieux reviser notre enseignement que nos programmes.

**Conclusion**

La parole de Pie XI résume tout: "C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner . . . soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés."

Benoit PARIS, O.M.I.

★ ★ ★

Cher M. le Directeur,

Je lis toujours avec un oeil attentif les contributions des lecteurs qui apparaissent sous la rubrique "Tribune Libre". Deux de ces lettres m'ont assez piqué la verve pour m'aventurer à glisser mon opinion.

Un de ces correspondants prétend que notre grand garçon du 20e siècle qui passe ses jeunes années à l'étude des lettres, est trop vieux ensuite pour apprendre les sciences.

Cher monsieur, notre grand garçon, comment voulez-vous le préparer pour son entrée dans les complexités de la vie? Désirez-vous lui remplir la tête de formules chimiques, de procédés mathématiques, et de connaissances infinies en botanique? Si oui, vous aurez réussi à former une merveilleuse machine de laboratoire. Le monde sera ravi de ses éclatantes inventions et de son assiduité au travail de la recherche. Vous ne serez pas déçu; votre grand garçon aura bien appris ses sciences. Poussons ce génie scientifique plus loin. Laissons-le vaguer dans la société, dans la politique, et dans les disputes internationales. Il sera soldat armé d'un bâton, un "robot" n'ayant qu'une seule ligne de conduite. Il ne saura où puiser, car ses connaissances philosophiques et sociales équivalent à un vide.

Non, laissons aux universités de continuer leur magnifique travail d'approfondissement des sciences. Pour nos jeunes qui n'ont guère acquis d'expérience et d'idées, soyons consciencieux dans notre devoir de leur en donner. Où les trouver, me direz-vous? Limons nos cervelles contre celles des poètes, des écrivains et des philosophes de juste valeur. Notre grand garçon apprendra à s'exprimer et jouira d'une richesse d'idées empruntées des grands penseurs. Mûr de pensée et d'esprit, il sera ensuite armé pour se hasarder dans le flot de la vie. S'il veut se spécialiser dans les sciences, il est encore jeune et l'université l'attend. Plutôt que de s'éloigner des lettres, rapprochons-nous en davantage. De belles fleurs nous attendent; à nous de les cueillir.

Un second lecteur s'avise que notre programme de français en Saskatchewan est surchargé et peu intéressant. Je n'appartiens aucunement à cette école de pensée.

Dire que notre programme est surchargé n'est pas juste; c'est plutôt la restriction de temps pour l'enseigner qui est à blâmer. Si nous voulons atteindre les buts que se propose notre programme, nous ne pouvons trancher d'aucune manière.

Nous désirons que nos jeunes apprennent à bien parler et écrire leur langue. Pour arriver à cette fin, l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe est essentiel. Trancher serait créer un vide.

Faut-il d'abord supprimer les matières diverses et la littérature? Ce serait lui enlever ses plus belles pages. Quel jeune n'aime pas parcourir le pays avec les impressionnants personnages de l'Histoire du Canada? Quel jeune ne se réjouit pas de chanter à perdre haleine les délicieuses mélodies du folklore canadien? Quel jeune ne se régale pas des charmants bijoux de la littérature? Nommez-en un et je tracerai sa provenance à une famille où le cancer de l'anglicisation a déjà fait ses débuts. Tenons à cette partie du programme; de là jailliront maintes convictions patriotiques, si nécessaires à la conservation de la langue.

Le seul moyen de rendre le programme plus intéressant, s'il ne l'est pas déjà, serait d'améliorer la présentation des parties déjà en existence. Enfin, c'est déjà ce que fait le Comité d'Enseignement de l'A.C.F.C. à toutes ses séances.

Je termine avec la demande que les auteurs des lettres qui apparaissent sous la "Tribune Libre" n'emploient pas de pseudonyme.

Raymond CARON,
Saint-Denis, Sask.

## Politique audacieuse . . .

(Suite de la premiere page)

pouvait se tirer. Il lui fallut, pour cela, louvoyer d'un cap à l'autre, user tantôt de souplesse, tantôt d'autorité, pousser ses pions l'un après l'autre en enveloppant ses actions d'obscurité calculée pour atteindre par étapes successives — étapes politiques et psychologiques — l'objectif qu'il s'était fixé dès l'abord.

Aujourd'hui le voile se déchire et le moment est venu, pour le chef de la nation française, de définir clairement sa pensée quant à l'avenir de l'Algérie.

Deux voyages ont servi de prélude à cette déclaration retentissante que le Président de la République doit faire au cours de ces prochains jours, concernant le destin de l'Algérie: celui que le général de Gaulle a effectué dans les djebels algériens auprès de l'armée qui se bat et qui pacifie, et celui du Président Eisenhower à Paris.

C'est à Zemmorath, petite bourgade perdue dans la rocaille du Constantinois, que le général de Gaulle a commencé de révéler les grandes lignes de sa pensée. "L'armée fait ici un travail essentiel. Elle doit continuer jusqu'au bout. Il faut poursuivre, terminer la pacification. Et ensuite une voie nouvelle s'ouvrira, et il faudra qu'alors les Algériens décident librement de leur sort . . ."

Le Général n'a nulle part employé le mot "auto-détermination". Cependant, sa définition de l'avenir algérien comporte indubitablement, pour le peuple algérien, la possibilité de choisir librement son destin politique qui, de Gaulle en est convaincu, restera lié à celui de la France par la volonté même des Algériens. En effet, les bruyantes et sanglantes démonstrations des nationalistes rebelles ne doivent pas faire oublier la fidélité à la France de l'énorme majorité du peuple algérien. Sait-on, en effet, que plus de 100,000 soldats algériens participent, dans les rangs de l'armée française, à la pacification de leur propre pays? A-t-on retenu les propos d'hommes comme le bachaga Boualem, député d'Orléansville qui déclarait récemment: "Si la France devait abandonner l'Algérie, plus de 200,000 musulmans français prendraient les armes à leur tour et gagneraient les djebels pour y défendre leur drapeau, le drapeau "français". Comme il l'a fait avec bonheur pour l'Afrique noire, de Gaulle parait donc disposé à engager un audacieux pari. Il parie que les Algériens choisiront librement de vivre aux côtés de la France, si on leur donne la possibilité de s'exprimer sans contrainte.

Ainsi, à côté des mesures économiques et sociales déjà prises — notamment dans le cadre du grandiose plan de Constantine, qui doit permettre à l'Algérie de s'industrialiser et de s'équiper — le Président de la République s'apprête à prendre de très importantes mesures politiques qui feront choc dans l'opinion nationale et internationale.

* * *

C'est d'ailleurs pour prévenir ce choc, que le général de Gaulle s'en est allé visiter l'armée, au combat de l'autre côté de la Méditerranée, afin de l'informer et de la convaincre. Ceci avec l'intention d'éviter les malentendus qui, dans le passé, ont trop souvent opposé le pouvoir civil et l'autorité militaire.

De Gaulle a été compris. Quelques jours après son passage en Algérie, le "Bulletin d'Information de la Défense Nationale", qui est un organe officieux de l'armée française, écrivait:

". . . Si la pacification (en Algérie) apparait comme ouvrant la voie à une solution ultérieure du problème, elle ne saurait, en aucune manière, servir les desseins d'une entreprise de reconquête. Et, là encore, il n'y a pas d'ambiguïté, car la reconquête signifierait la remise en place d'un système antérieur désormais révolu, il ne saurait en être question.

De plus, la voie ouverte à une solution nouvelle ne saurait procéder que d'un choix librement consenti. Nous en attendons et avec confiance, une solution française. Mais, sur le principe, il ne peut y avoir aucune transgression. Car il engage non seulement notre attitude, mais également, au regard du monde, il peut seul justifier notre action . . ."

Lors de ses conversations avec le Président Eisenhower, le général de Gaulle s'est montré soucieux d'informer son interlocuteur de l'évolution de sa politique algérienne. Les Etats-Unis, on le sait, ont toujours milité pour une solution "juste, libérale et durable du problème algérien", et ont travaillé, notamment à l'ONU, en faveur d'une telle solution, non sans parfois quelques maladresses dont la France a pu légitimement s'irriter. Les propos tenus par le général de Gaulle à son hôte américain et les intentions du gouvernement français à l'égard de l'Algérie, ont éveillé un vif intérêt chez le Président Eisenhower et ses collaborateurs. De Gaulle a reçu des encouragements très chaleureux, sinon une approbation qu'il n'entendait pas solliciter.

Fort de tout cela — soutien de l'armée française, compréhension internationale, à quoi s'ajoute, naturellement, la confiance que ne cesse de lui témoigner le peuple français, le peuple algérien et ceux de la Communauté africaine — le général de Gaulle va maintenant abattre ses cartes avec la quasi-certitude de gagner la partie.

Maurice HERR.




**Cette belle tête d'homme à la barbe fleurie, de bois sculpté, est l'une des nombreuses oeuvres d'artistes canadiens-français, que l'on peut admirer au cours de l'exposition tenue actuellement à la "Winnipeg Art Gallery". Les 481 oeuvres d'art présentées au public proviennent du musée provincial de Québec, situé sur les Plaines d'Abraham. (Photo The Winnipeg Triburne)**

**Billet du vendredi**

## Quand J. Soustelle étudiait l'histoire des Aztèques

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On a beaucoup parlé de Jacques Soustelle, à propos des difficultés de la France métropolitaine avec l'Algérie, et du nouveau gouvernement du général de Gaulle. Il arrive que Soustelle, politique d'envergure, est aussi un écrivain distingué.

Il publia aux Editions Hachette, longtemps avant le soulèvement de l'Algérie, un ouvrage solide sur les anciens Indiens du Mexique, qu'il intitule **La vie quotidienne des Aztèques.** Voila de quoi faire lever Mlle Francis Gillmor, Canadienne, devenue professeur à l'Université de l'Arizona à Tucson, qui passe chaque année ses vacances d'été à Mexico — quand des circonstances favorables le lui permettent — pour étudier l'histoire, les habitudes et les moeurs des premiers habitants qui comptent de la capitale mexicaine.

Toujours est-il que Soustelle, avant de se consacrer à sa mission économique et politique, s'intéressa au peuple à peu près disparu des Aztèques, qui connut dans un passé lointain des formes avancées de civilisation. Ces hommes, qui avaient fondé le Mexico d'aujourd'hui, appelé autrefois Tenochtitlan, y étaient au nombre d'environ 700,000. La ville, aménagée avec soin, ravitaillée en eau par ses sources et le lac avoisinant, présentait dans l'ensemble la forme d'un vaste carré. La société y était hiérarchisée on ne peut plus, chaque classe connaissant ses limites et s'y maintenant, semblable en cela à celle de l'empire des Incas, en Amérique du Sud.

* * *

Les Aztèques faisaient partie de la mieux connue des nombreuses tribus qui s'étaient installées en terre mexicaine, venus d'un pays appelé Aztlan, quelque part dans le Nord-Est. L'ayant quitté pour des raisons à eux, vers le septième siècle de notre ère, ils avaient émigré peu à peu vers le sud, à la suite de leurs prêtres. En route, ils avaient tenté de s'adapter ça et là, au point d'y construire des villes à leur manière, dont on retrouve de temps à autre les vestiges. A la fin, vers l'an 1200, ils prirent racine — si l'on peut ainsi dire — à Chapultepec, au pied du fameux volcan Popocatepelt. La contrée leur plaisait, mais ils n'y trouvèrent point la liberté d'action qu'ils cherchaient.

Ils se montraient cruels et sauvages dans leurs coutumes, ce qui les fit chasser par les Chimmechecs, établis dans la région avant eux, lesquels ne goûtaient ni leurs manières de vivre ni leur religion aux rites sanglants. Devenus les plus forts, ils revinrent cent ans plus tard et fondèrent la ville de Tenochtitlan, appelée aussi Mexico, du nom du dieu Mexitlil.

Les Aztèques étaient d'abord des agriculteurs, ce qui leur permettait de ne point faire la vie nomade de tant d'Indiens des Amériques. Ils connaissaient le principe de l'irrigation et n'hésitaient pas à l'appliquer. Ils étudiaient aussi l'astronomie, ce qui indique le degré de leurs préoccupations scientifiques.

* * *

Leurs derniers empereurs, de la célèbre famille des Montezumas, possédaient d'immenses trésors et vivaient avec le faste de potentats d'Orient. Le dernier d'entre eux assuma le pouvoir en 1502, et son peuple habitait le nord du Mexique. On lui reprochait ses actes incessants d'agression et surtout cette religion qui supposait, à certaines époques ou suivant des prétextes plus ou moins justifiés, des sacrifices humains. D'autant plus que les victimes, hommes ou femmes, se choisissaient parmi les prisonniers de guerre.

En 1517, les Espagnols venus de Cuba pénétrèrent au Mexique, dans l'intention de le conquérir. Deux plus tard, le fameux soldat Hernando Cortez entreprit la campagne qui devait se terminer par la conquête du domaine royal ou impérial de Montezuma, dernier du nom. Après avoir coulé les vaisseaux qu'il possédait dans le golfe enchanteur du Mexique, il pénétra de plus en plus avant en terre aztèque, refusa les riches présents envoyés par Montezuma pour l'engager à rebrouser chemin, conquit la petite république de Tlaxcalla, ennemie de Tenochetitlan, y laissant les premiers germes d'une nouvelle chrétienté.

Montezuma finit par se rendre et il mourut en 1530. Repoussé plus tard, Cortez revint à la charge et établit de façon finale le règne des Espagnols sur le territoire qu'avait dominé, pendant plus de trois siècles, la nation aztèque.

Jacques Soustelle, gouverneur de l'Algérie avant de participer à la haute administration française, ne se soucie pas de balivernes en ses loisirs.

L'ILLETTRE.

## La Semaine sociale de Québec étudiera les droits de la famille

MONTREAL (CCC) — Les Semaines sociales du Canada tiendront leur XXXVIe session annuelle dans la ville de Québec, du 8 au 11 octobre prochain. On sait que, durant la semaine qui commencera le 4 octobre, l'épiscopat canadien tout entier sera rassemblé à Québec pour participer aux fêtes qui marqueront le tricentenaire de la fondation de la hiérarchie catholique en Amérique du Nord. La Semaine sociale s'insère dans le cadre de ces manifestations grandioses; elle s'est proposée pour thème "Mission et droits de la famille".

Des professeurs réputés et des conférenciers éminents étudieront à tour de rôle chacun des principaux droits de la famille: le droit à l'unité et à la protection de sa santé tant physique que morale, le droit à un espace vital et à un logement décent, le droit à la sécurité économique fondée d'abord sur le travail de ses membres, en particulier du père, le droit à la justice distributive et à la protection de l'Etat, etc.

L'on a beaucoup parlé jusqu'ici des "droits de l'homme", et même le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi en vue de les faire reconnaître et respecter. Tout cela est bien, mais doit se compléter par une reconnaissance des "droits de la famille". La Semaine sociale de Québec veut contribuer à cet objectif, qui ne devrait laisser aucun catholique social indifférent: une plus grande reconnaissance des droits da la famille partout au Canada.

**Au Pays des Bayous**

# VIVE LA CLIMATISATION

On n'a qu'à lire les "Va-et-vient" régulièrement publiés dans nos chroniques paroissiales pour se convaincre qu'un bon nombre de lecteurs de ce journal ont entrepris de longs voyages vers l'est ou vers le sud, au cours de l'été qui s'achève. Bien peu cependant ont jugé bon d'écrire au retour leurs impressions de voyage. Alors pourquoi me permettrais-je de publier mes impressions de séjour en Louisiane?

C'est que, un journaliste ne voyage pas tout à fait comme les autres. Il part, comme tout le monde, avec le désir de tout oublier: bureau, téléphone, articles à écrire, lecteurs à satisfaire. Il se promet donc de ne pas prendre de notes . . . Mais le voilà à peine en route que le "métier" prend déjà le dessus. Sa curiosité professionnelle le pousse à tout remarquer, à questionner ceux qu'il rencontre, à écouter attentivement, à enregistrer dans sa mémoire cette foule de renseignements qu'on lui communique. Et, au retour, il se met devant sa machine à écrire et . . . il écrit. D'ailleurs, en choisissant la Louisiane, but de ce voyage, n'a-t-il pas obéi à un instinct professionnel qui l'incitait à combiner l'agréable et l'utile?

Permettez-moi donc de vous communiquer quelques-unes de mes impressions sur "la belle Louisiane" où des milliers d'Américains authentiques parlent encore la belle langue française, conservent des coutumes familiales et sociales qui s'apparentent aux nôtres, pratiquent fidèlement la religion catholique, de telle sorte qu'on a vraiment le sentiment d'être chez nous là-bas, que la Louisiane n'est pas un Etat comme les autres (comme on dit souvent que "le Québec n'est pas une province comme les autres"). Ces Louisianais d'origine française, d'origine acadienne ne démontrent-ils pas de façon éloquente que le "melting pot" américain n'a pas accompli ses ravages partout aux Etats-Unis? Des ilots ont su échapper jusqu'à un certain point à cette tendance vers l'uniformité de toutes les variétés culturelles en un grand tout d'une monotone pauvreté, et ils méritent d'attirer l'attention des visiteurs avertis. En tout cas, je vous incite à vous rendre vous-mêmes en Louisiane lors de vos prochaines vacances. Vous vous y sentirez vraiment chez vous . . . et soyez certains de n'avoir à parcourir que des routes de première classe.

Mais d'abord un conseil: rappelez-vous qu'un Canadien habitué à la température nordique ne doit s'aventurer aussi profondément dans le sud qu'au cours de l'hiver. A moins qu'il désire se faire dire, comme je l'ai entendu dès mon entrée en Louisiane de la bouche d'un garagiste sérieux: "Nous sommes chanceux ce matin (il n'était que 8 h.), car nous jouissons d'un courant d'air frais." Hum! Le thermomètre marquait déjà 93 degrés et, durant tout mon séjour là-bas la chaleur humide serait reine, variant de 93 à 105 degrés. Un journaliste doit y aller quand l'occasion se présente, mais les touristes peuvent choisir la saison la plus agréable.

En tout cas, après avoir parcouru 1,718 milles à partir de Winnipeg, et presque toujours sous un soleil brûlant, mon compagnon de route (M. l'abbé Gérard Fortin, aumônier de l'armée canadienne à Winnipeg) et moi arrivions dans l'après-midi du 14 août, à Jennings, petite ville (12,000 habitants) du sud-ouest de la Louisiane, chez M. et Mme I.-L. Hébert. En quelques heures, ces Acadiens hospitaliers nous initieraient aux mille et un secrets de leur mode de vie et de leur pays. D'autant plus que leur maison à air climatisé est sans cesse le point de rencontre de leurs enfants mariés, de leurs petits-enfants, de leurs amis et voisins, et que leur automobile (air climatisé) nous conduira d'un endroit à l'autre, à travers la ville, pour d'autres rencontres enrichissantes.

"Climatisation"! Veut-on juger de l'importance de cette invention? A Jennings, il y a deux églises paroissiales pour les catholiques blancs (Les Noirs catholiques ont leur église à eux!), mais la plus ancienne n'a pas encore un système de ventilation moderne. Le curé voit donc avec déplaisir, certains de ses paroissiens se rendre à l'autre église pour assister, avec plus de confort, aux offices. Pour ma part, j'ai célébré la messe le 15 août (fête d'obligation aux Etats-Unis et aussi fête nationale des Acadiens) dans cette église plus que surchauffée. Quelle ne fut pas ma surprise, au moment de me retourner vers les fidèles pour le premier "Dominus vobiscum", de voir que chacun d'eux essayait héroïquement de chasser la chaleur en se servant d'un petit éventail! Ici on dépose dans les bancs des "Prie avec l'Eglise"; là-bas le curé doit y déposer des éventails.

Donc, confortablement installé dans la maison des Hébert et sirotant la chicorée à café (en Louisiane, à tout moment, on nous offre de ce fameux café qui doit être très chaud, très sucré et très fort; s'il ne remplit pas ces trois conditions, il n'est que du "damned Yankee coffee"), je tâchai d'abord de me familiariser avec le vocabulaire local. Par exemple, je compris petit à petit que le mot "paroisse" a un double sens, selon qu'il s'agit de la paroisse religieuse ou de la paroisse civile (ici, on l'appelle un comté). Et il n'y a qu'une ville digne de ce nom dans toute la Louisiane, Nouvelle-Orléans; tout le reste n'est que villages, qu'il s'agisse de Lafayette (plus de 50,000 habitants) ou des petites agglomérations que j'aurais à traverser en parcourant dans toute sa longueur le bayou Lafourche. Et justement, on entend par bayous, les canaux naturels du delta du Mississipi ou les rivières qui traversent les terrains marécageux du sud jusqu'au golfe du Mexique.

Une fois initié au langage local, je questionnai chacun de mes interlocuteurs, selon sa spécialité, et j'appris beaucoup à Jennings, sur la situation religieuse et scolaire, politique et légale, sociale et économique . . . Dans mes visites subséquentes à Lafayette, à St-Martinville, à Nouvelle-Orléans, et jusqu'au golfe du Mexique, j'aurais l'occasion de compléter mes connaissances au cours d'entretiens, d'excursions, etc. Je vous communiquerai quelques-uns de ces renseignements, spécialement au sujet du "français" et des "Caïens".

Pour le moment, je puis dire que mes questions en français ont permis à certains de retrouver dans leur mémoire ces expressions françaises qu'ils n'emploient plus que rarement, même au sein de leurs foyers; je parle ici de citadins. Comment ne pas me souvenir de ce couple de Lafayette qui me reçut à coucher deux soirs. Nous avons récité, en français, le chapelet quotidien. Ils m'ont avoué qu'ils n'avaient pu dire tout haut les prières du chapelet en cette langue ("leur" langue) depuis une douzaine d'années. Heureusement qu'en d'autres milieux louisianais, il est plus facile de garder sa langue . . .

Roméo BEDARD, O.M.I.
(à suivre)

## Devant la Vésuve

Un Américain contemple le Vésuve en éruption.

— Vous n'en avez pas un pareil, en Amérique? lui fait remarquer son guide italien.

— Non, répond flegmatiquement le citoyen des Etats-Unis. Mais si nous en avions eu un pareil, les pompiers de New York l'aurait rapidement éteint!

**La Devanture du Libraire**

# Sur un portrait de Richelieu

Il en est des historiens comme du reste de leurs contemporains: après avoir affiché au début de leur carrière, un goût plutôt démesuré pour l'indépendance et démontré une attitude très différente de leurs prédécesseurs quand ils ont à juger des hommes d'Etat qui ont marqué dans leur temps, à la longue — est-ce preuve de lassitude ou d'un certain enlisement — ils finissent par adopter les points de vue qui ont cours. Quand ils abordent la description d'une figure controversée, ils campent les personnages qu'ils traitent, soit dans un véritable décor d'apothéose, ou au contraire les précipitent sans hésitation dans les ténèbres les plus opaques.

Tel a été le sort de Richelieu. Certains de ses biographes l'ont représenté sous les traits d'un diplomate tout d'une pièce, passablement raisonneur et logicien qui, une fois en possession du plus haut poste du royaume, a établi un système de gouvernement dont il ne s'est jamais départi, ne tenant pas compte des événements de nature diverse qu'il avait à affronter.

D'autres, au contraire, plus avertis, ont porté aux nues l'éminent cardinal aux larges vues qui, quand l'occasion s'en présentait, portait la cuirasse avec autant d'élégance que de courage, et qui jusqu'au dernier moment de son existence si remplie, en dépit d'une maladie qui ne pardonnait pas, n'a eu d'autres soucis que celui du service de l'Etat et du roi.

Il fallait tout de même sur ce haut personnage une biographie conduite avec calme, sans enthousiasme désordonné ou sans hargne. Cette étude impatiemment attendue vient de nous être donnée par Auguste Bailly aux éditions Fayard. Son auteur, s'abstenant avec prudence de tout élément trop dramatique, ne cherchant ni à dissimuler la vérité ni à l'atténuer quand elle n'est pas entièrement favorable à son héros, nous renseigne honnêtement sur ce grand seigneur de la politique.

En suivant ce portrait en pied de Richelieu, nous nous rendons compte de la qualité supérieure de ce personnage qui fut un créateur et un administrateur de haute envergure. Il nous apparait comme un homme connaissant dans tous ses détails, les complications et les chausse-trapes de son époque, au courant des difficultés qu'il rencontrerait avant d'atteindre aux sommets d'où il pourrait avoir une vue panoramique des personnages et des événements. Il n'a pas hésité aux débuts de sa carrière, toutes les fois où cette attitude était indispensable à la sûreté de l'Etat, de recourir à des maoeuvres pas nécessairement satisfaisantes, de faire usage d'une souplesse parfois excessive, presque même de ervilité envers ceux qui à l'époque occupaient indûment le pouvoir aux côtés de Marie de Médicis. Par contre, il a modifié totalement ses méthodes une fois parvenu aux hauteurs auxquelles il s'était senti appelé dès le premier jour de son entrée dans la carrière politique.

**Homme cultivé**

Cet homme d'action et de méditation à l'âme singulièrement complexe, ce psychologue très renseigné sur les détours du coeur, dont la hauteur intimidait les plus orgueilleux et dont en même temps la grâce savait enchainer les farouches, nous apparait également comme un des hommes les plus cultivés de son époque, passionné de lecture et avide de se documenter sur tout ce qui lui permet de mieux connaître son époque et la comprendre, recherchant la compagnie des hommes de valeur, négligeant les contacts avec les courtisans. Au moment où Richelieu a été nommé à sa haute charge, la France était très lasse et passablement découragée d'avoir été conduite, depuis la mort de Henri IV, par des personnages de qualité douteuse, par des aventuriers, des empiriques, des fonctionnaires à l'esprit étroit, ne se souciant guère des intérêts de la monarchie. Il était temps qu'il y eût à la tête des affaires, un vrai ministre, un personnage bien informé et ayant des qualités de commandement, susceptible de tenir dans des mains fermes notre politique étrangère. Richelieu nous apparait dans l'oeuvre de son biographe comme le catalyseur nécessaire, susceptible de ranimer la confiance dans les coeurs désespérés de tout ce désordre et de toutes ces intrigues. Il sait choisir ses subordonnés, les encourage, les stimule à bien faire, et ensuite leur donne l'assurance que leurs rapports ne resteront pas enfermés dans des armoires, qu'ils seront lus, compris et confrontés, et enfin que leurs correspondances ne resteront jamais sans réponse. Tout en comptant sur ses collaborateurs immédiats, sur les envoyés qu'il aura choisis, cet homme d'Etat sait sortir à l'occasion du mystère des chancelleries car il a deviné, à une époque où personne n'y songe et ne s'en soucie, l'importance et la force de l'opinion publique; il multiplie sans arrêt les contacts avec tous ceux qui pourront être ses yeux et ses oreilles; il se rencontre fréquemment avec les écrivains qui collaborent aux gazettes, car il lui est apparu que grâce à leur entremise, il pourra influencer les destinées des autres pays.

**Flexibilité**

Complétant son portrait de Richelieu et expliquant davantage son personnage, Bailly nous montre que ce seigneur de la politique, qui par essence était un classique, c'est-à-dire un homme éminemment raisonnable, n'hésitait pas quand le commandait la nécessité à s'évader du plan rationnel, et se montrait extrêmement flexible dans sa manière d'aborder les problèmes. Il considérait que la politique extérieure d'un état ressemblait singulièrement à la lutte que mène tout individu pour assurer son existence, une lutte active, incessante, où toutes les questions se conditionnent l'une l'autre, en fait s'enchainent. Elargissant cette manière de voir, Richelieu considérait normal, par conséquent que la politique, pour commencer, se mette à tatonner, à chercher le terrain sur lequel elle devait s'avancer. Cette hésitation apparente n'était au fond qu'un moyen d'embrasser l'horizon, de disposer du temps voulu pour observer les premières réactions de ses adversaires et pour en tirer les conclusions utiles. Les projets qui commençaient à poindre dans son esprit, il les laissait mûrir à la façon des fruits cueillis dans le verger et auxquels on donne l'occasion d'être agréables au goût. Il avait trouvé pour exprimer ce point de vue, une formule excellente: "il faut laisser le temps au temps". Puis, une fois que les obstacles qui gênaient sa route avaient été écartés au prix d'une longue patience et d'une feinte indifférence, c'est alors seulement que la diplomatie pouvait s'offrir le combat avec la visière ouverte, et se donner la satisfaction d'être audacieuse, entreprenante, et ainsi de parvenir désormais, sans efforts visibles, à la maîtrise et au succès.

Serge de FLEURY.

# Les Jeunesses Musicales présenteront de nouveau, Guy Fallot, le 5 octobre

Les quelques centaines de jeunes qui faisaient partie des Jeunesses Musicales, section de St-Boniface, l'an dernier, seront sans doute très heureux d'apprendre que cette année encore, ils pourront jouir d'excellents concerts commentés, et continuer ainsi leur formation musicale sous la direction des plus grands artistes. Leur joie n'en sera que plus parfaite du fait que M. Guy Fallot, violoncelliste de classe mondiale, déjà acclamé dans tant de pays et sur tous les continents, donnera encore cette fois le premier concert de l'année. Il semble même que M. Lorne Watson, premier responsable de l'enseignement musical à Brandon, l'accompagnera encore au piano; et que M. Gilles Lefebvre, de Montréal, initiateur au Canada, du mouvement Jeunesses Musicales, viendra lui-même donner les commentaires les plus appropriés et les plus enrichissants.

En somme, le premier concert de l'année 1959-60, permettra à tous de connaître une seconde fois la joie artistique expérimentée lors du premier concert l'an dernier, le 4 décembre. Ce concert aura lieu le lundi soir 5 octobre, à la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph. Les responsables de la section de St-Boniface, M. le docteur André Lachance, président, Mlle Noëlla Poulain, vice-présidente, Mlle Jeannine Mousseau secrétaire, M. Lucien Guénette, trésorier, etc., vous y attendent. N'oubliez pas d'amener vos amis.


M. Guy Fallot

L'an dernier, les amateurs de belle musique étaient venus non seulement de St-Boniface et Winnipeg, mais de St-Charles, Lorette, St-Norbert, etc. Il est à espérer que plus de centres franco-manitobains seront représentés cette année. Le succès remportés en 1958-59 et les résultats enregistrés chez les jeunes ne sont-ils pas la meilleure invitation?

Donc, que tous se donnent rendez-vous le 5 octobre prochain à St-Boniface, pour applaudir une seconde fois, le grand artiste Guy Fallot . . . et plus tard, au cours des prochains concerts, (on annoncera bientôt les dates) d'autres artistes de même calibre et de même réputation.

## VISION ou RÉALITÉ?

Dimanche soir dernier, on a vu dans les alentours de la basilique de St-Boniface des apparitions intrigantes. En effet, dans la pénombre le long de l'édifice, sur le trottoir du côté nord, les passants croyaient voir des figures diaphanes, soit noires, soit blanches, flottant légèrement dans le sens est-ouest, le tout accompagné d'un bourdonnement intermittent et de cris étouffés, qui semblaient trahir et la joie et la peur.

Une commission cléricale ayant été constituée sur place par deux prêtres qui passèrent en véhicule au moment stratégique, on a cru trouver une explication concrète et satisfaisante au mystère.

Des religieuses, soit professes, soit novices, donnèrent lieu à ces apparitions, par une récréation un peu bizarre, que la noirceur dissumulait modestement. Les religieuses, en effet, flottaient par-ci, par-là, grâce à des patins à roulettes: les "noires" manifestaient un contrôle expérimenté tandis que les "blanches" risquaient d'aller, de temps en temps, se mettre à genoux près de la tombe voisine de Louis Riel.

Espérons que les paroissiens se montreront discrets, afin de ne pas priver les bonnes petites Soeurs de cette récréation bienfaisante à l'ombre de la vénérable basilique. La pénombre, en effet, empêche la commission improvisée de certifier que, parmi les figurantes, il n'y avait pas d'anges gardiens qui eux aussi s'amusaient.

## A l'Hôtel de Ville
# La Veillée
## du lundi soir

**par M. Henry LANE**
**courriériste municipal**
**de La Liberté et le Patriote**

C'était le 14 septembre qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface; tous les membres étaient présents à l'exception de l'échevin Guay qui était à Montréal pour le congrès de la National Planning Association.

M. le greffier fit lecture des communications où on relève entre autres la nomination du Docteur Emmanuel Snell comme directeur de l'Unité sanitaire, qui devient aussi teneur des registres concernant les statistiques vitales, et une lettre du Docteur Dupont qui remercie le Conseil pour les bonnes paroles et les voeux qui lui ont été adressés, ainsi que pour la coopération qu'il a toujours reçue durant le temps qu'il a servi comme directeur de l'Unité sanitaire.

La Commission des parcs demande que le Conseil lui vote la somme de $11,000 pour parachever la construction de la salle de bains à la piscine du parc Happyland, les $25,000 déjà dépensés n'ayant pas suffi à cause de certaines additions et changements qui ont dû être effectués afin d'obéir aux demandes du Département de la Santé publique. On croit qu'une partie de ces déboursés reviendrait à la Ville comme rabais si ce travail peut être accepté comme projet de travail d'hiver.

Une délégation du local 940 de la fraternité des pompiers avise le Conseil que les pompiers sont prêts à accepter la proposition "plan B" du chef des pompiers relativement à la semaine de 44 heures. Sur ce, l'échevin McKall propose que l'avocat de la Ville soit autorisé à rencontrer les officiers du local 940 pour amender l'article 9-B qui régit les heures de travail, ceci à la satisfaction mutuelle du local 940 et de la Ville.

Dans une réunion spéciale qui précéda l'ouverture de la séance régulière, le Conseil autorisa le trésorier à acheter pour $100,000 d'obligations du gouvernement à 5½ pour cent pour une durée d'un an, l'annonce venant d'être faite que le gouvernement lançait une émission d'obligations à courte échéance.

Que le chèque de $210,000 reçu du Canadien National comme paiement pour l'égout de 108 pouces dans le parc Windsor soit remis à la Compagnie Ladco en vertu d'une entente entre la Ville et cette compagnie.

L'échevin Ursel propose que la demande faite par la Commission de la bibliothèque pour un prêt de $20,000 soit acceptée. Ce montant avec le $50,000 déjà voté permettrait de construire une bibliothèque pour la section du Norwood dans le parc Coronation. En plus de ce montant, il y aurait les frais d'architecte et l'ameublement; la commission se propose de repayer cet argent sur une période de vingt ans.

L'échevin Appleby, tout en se disant en faveur d'un tel projet, croit qu'il est trop tard pour pouvoir éduquer les citoyens sur les besoins de la commission avant les élections pour soumettre un règlement au vote. De plus, il croit fermement que la commission devrait plutôt étudier la possibilité de construire une bibliothèque centrale qui logerait les deux sections, anglaise et française. L'échevin Ursel diffère d'opinion et croit plutôt à la décentralisation et suggère que le règlement qui permet de dépenser $50,000 pour un seul édifice soit changé à $150,000 pour la construction de deux bibliothèques l'an prochain. La décision sera prise après étude sérieuse du problème.

Cent onze propositions des divers comités furent soumises pour l'approbation du Conseil; entre autres, celle de niveler et de couvrir de gravier "l'esplanade" devant la cathédrale au coût évalué à $1,800. L'échevin Parent, tout en étant en faveur du projet, croit qu'il serait beaucoup mieux de dépenser cet argent sur la rue St-Joseph à côté du Cercle Ouvrier afin de permettre de stationner près de la cathédrale; M. le maire dit qu'il reste encore $23,838.31 dans la réserve du fonds pour les dépenses imprévues.

A la suite de plaintes répétées, un policier visita la cour arrière du numéro 187 rue Masson et y trouva onze motocyclettes dans divers stages de réparation, mais il ne put trouver aucun propriétaire de ces motocyclettes; tous les jeunes présents disaient qu'ils n'avaient pas de motocyclette.

Une communication de M. Jean Boily, de la rue Aulneau, à propos de l'embellissement du parc Provencher fut remise à un comité spécial de la Commission des parcs.

L'échevin Parent demande s'il y a moyen de remédier au bruit causé par la Western Tool sur la rue Messager.

L'échevin St-Hilaire, appuyé par l'échevin Appleby, demande que le comité de la circulation étudie la possibilité d'installer des signaux "Pas de stationnement en aucun temps" sur la rue Dollard entre les rues Aulneau et Taché.

L'échevin Appleby annonce que l'exposition des peintures de l'artiste LeMoine Fitzgerald se tiendra dans la salle du Conseil de Ville de St-Boniface entre les 22 et 25 septembre. L'ouverture officielle se fera à 8 heures du soir le 22 septembre par M. le maire, le docteur Echhardt, directeur de la Galerie des arts à Winnipeg, et Mme Fitzgerald. On servira le thé.

L'échevin Hart propose que des représentants du Conseil de St-Vital soient invités à une réunion du Comité de la circulation, afin de discuter au sujet des routes de camionnage.

M. le maire demande qu'on envoie des félicitations au club de balle "St. Boniface Senior Baseball Club" qui s'est classé vainqueur de la ligue.

L'échevin McKall propose aussi des félicitations à M. G. Turenne qui a remporté le championnat national dans le tir à l'arc au Canadian Pool Archery Meeting, et qu'une bague de la Ville lui soit décernée.

A lundi prochain.

### Avis aux étudiants

**Comme par le passé, "La Liberté et le Patriote" acceptera avec empressement cette année les chroniques de nos institutions et organisations de jeunes. Que les équipes de rédacteurs soient nommées tout de suite avec, comme modérateur, un membre du personnel, un chef, etc. Dans les chroniques, la nouvelle tient la première place, avec accent sur les noms d'élèves, le tout dans le but d'intéresser les étudiants, leurs parents et les anciens élèves. Règle générale, trois pages chaque semaine, au plus, au dactylo avec interligne, marge et signature. Il convient que ces chroniques soient impeccables au point de vue français. Accueil: chaleureux, le vendredi; moins chaleureux, le lundi; très froid, le mardi; nul, le mercredi.**

**LA REDACTION.**

# La Commission Scolaire de St-Boniface se prononce contre le plan métropolitain

La Commission Scolaire de St-Boniface vient de rejeter une partie importante du Rapport de la Commission d'Enquête sur le Grand Winnipeg, en ce qui a trait à un plan de ré-organisation scolaire.

Sa position est résumée dans un mémoire qui circule à l'heure actuelle parmi les autres commissions scolaires de la région. L'étude faite par la Commission de St-Boniface signale que selon le Plan, il y aurait cinq organismes ayant juridiction sur l'instruction dans la région métropolitaine: The Metropolitain Council, the Metropolitan School Board, the Municipal and Public Utility Board, the City Council and the Local School Board.

On laissera à la Commission locale, apparemment, le pouvoir d'embaucher et de congédier les maitresses, et la mise en vigueur du curriculum approuvé par le Département. Elle ne pourrait plus choisir les sites des écoles ou les acheter, contrôler les placements pour rénovation ou pour équipement, régler le transport des élèves, accepter ou rejeter les élèves non-résidentiels.

**Priorité politique**

La Commission constate que presque tous les pouvoirs des commissions scolaires actuelles seraient transférés au Metropolitain Council, auprès duquel le Metropolitan School Board, n'aurait rien à faire. Ce Board en effet semble avoir été imaginé dans le but de créer l'impression que les intérêts scolaires seraient protégés sur le plan métropolitain.

Non seulement les Commissions locales seraient-elles privées de pouvoirs majeurs mais elles seraient composées comme suit: deux membres du conseil de ville, et cinq citoyens nommés par le conseil de ville. Les considérations politiques entreraient dans ces nominations et par conséquent dans le choix du personnel enseignant. "Les promotions à base de mérite deviendraient des "plums"." Les parents n'auraient pas de moyen direct, par vote, de congédier les commissaires incompétents.

Finalement, les projets scolaires ne jouiraient pas de priorité dans le budget municipal et l'approbation de ces projets serait dictée par des considérations pécuniaires plutôt que par le souci de donner une éducation de haute qualité aux écoliers.

**Centralisation destructive**

La Commission de St-Boniface prévoit que la commission locale perdrait son indépendance sous un tel plan, que les citoyens d'envergure qui se présentent comme candidats aux élections scolaires maintenant se retireraient, que l'intervention de cinq organismes rendraient le fonctionnement d'un district excessivement complexe.

Accepter le principe du gouvernement métropolitain, tel que proposé par le plan équivaudrait à l'acceptation de l'établissement éventuel d'une autorité municipale unique dans tous les domaines pour tout le Grand Winnipeg, de conclure ce mémoire.

La Commission fait remarquer enfin que le but proposé, à savoir de rendre le fardeau financier égal dans toute la région métropolitaine est déjà atteint en grande partie par les nouveaux octrois scolaires de la province, sans que les graves conséquences d'une fusion métropolitaine soient à craindre.

**Conflit d'opinion**

Les membres de la Commission Scolaire de Saint-Boniface sont M. Robert Bockstael, président, Mme John Gordon, MM. J. DeCruyenaere, Brunelle Léveillé et Laurent Marcoux.

La position de la Commission est en opposition radicale sur ce point avec celle de M. le maire J. Van Belleghem, qui fut membre de la Commission d'Enquête.

# Exposition des peintures de LeMoine Fitzgerald

C'est à partir du 22 septembre, c'est-à-dire, mardi prochain, que nous aurons le plaisir de voir exposés à l'hôtel de Ville de St-Boniface, une trentaine de peintures de celui qu'on a appelé "Le Poète de la prairie canadienne."

Lionel LeMoine Fitzgerald naquit à Winnipeg le 17 mars 1890, et après des études à Winnipeg et à New York, travailla pour un temps pour Stovel ainsi que pour Eaton's dans la décoration artistique. Il fut par la suite, professeur à l'école des arts de Winnipeg dont il devint le directeur, position qu'il occupa jusqu'en 1949.

Fitzgerald faisait partie du fameux "Groupe des Sept" et il fut aussi un des membres fondateurs du "Canadian Group of Painters".

L'art de Fitzgerald reflète bien le caractère de l'artiste, on y trouve la tranquillité, la sobriété et la solidité. Son souci de lumière et sa qualité le conduisent à faire maintes expériences et à essayer la plupart des genres de peintures.

Il a développé une technique qui fait ressortir chaque coup de son mince pinceau, mais recommande bien à ses élèves de ne pas trop se préoccuper de la technique mais de s'en servir comme un moyen pour mieux exprimer ce qu'ils ont à dire.

Passant du paysage automnal qu'il chérit particulièrement, les natures mortes figurent ensuite dans la nombreuse liste de peintures qu'il a laissées.

Dans ses dernières années il s'adonna à la peinture abstraite, mais contrairement aux élucubrations de ceux qui ne savent pas dessiner, ses fuites dans le domaine de l'image conserve toujours une mesure de balance et de discipline, ce sont des cristallisations de sa pensée et de ses sentiments.

Le public de St-Boniface aura la chance de voir ces belles peintures à partir de 8 h. du soir le 22 septembre jusqu'au 25 septembre.

N'oubliez pas de visiter la grande exposition d'art du Canada français qui se tient à la Galerie des Arts, dans l'Auditorium de Winnipeg jusqu'au 22 septembre.

## Petites Notes

**Missionnaire d'Afrique**

La Rév. Sr Marie-Flore (née Cordélia Toupin), des Soeurs Blanches d'Afrique, en visite à St-Boniface chez sa mère et autres parents, a profité de son séjour pour donner à la salle académique du Collège un film captivant et des explications sur ses missions africaines. La salle était remplie d'auditeurs . . . généreux.

Sr Marie-Flore est missionnaire sur le continent noir depuis une trentaine d'années, mais beaucoup à St-Boniface se souviennent du temps où elle enseignait à l'école Provencher.

• • •

M. et Mme Oscar Saulnier sont de retour à St-Boniface après avoir passé leurs vacances dans l'Est et aux Etats-Unis où ils visitèrent des parents et amis à Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Asbestos, Stratford Centre et Weedon.

Mlle Hélène Saulnier, Oblate Missionnaire de Marie Immaculée, de retour de l'école normale du Nouveau-Brunswick, a visité M. et Mme Oscar Saulnier, dernièrement.

## Le bilinguisme, indispensable au Québec, désirable partout

SASKATOON — Le bilinguisme est une qualité désirable partout dans le pays et indispensable même dans certaines provinces: telle est la conclusion à laquelle en est venue une équipe qui discutait, dans le cadre du congrès de l'Association canadienne pour l'éducation, l'opportunité d'enseigner une langue seconde.

"La maitrise d'une deuxième langue est indubitablement désirable, a fait observer pour sa part M. Robert Riddell, directeur des études à Hamilton. Les hommes d'affaires et les hommes de profession sont les premiers convaincus des immenses avantages du bilinguisme."

M. Lionel Allard, inspecteur général adjoint des écoles catholiques de la province de Québec, a fait valoir que dans le Québec, le bilinguisme était non seulement utile, mais indispensable. C'est pourquoi il est d'usage d'enseigner dès la troisième année scolaire, dans le Québec, l'anglais ou le français comme langue seconde.

# INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

**Saint-Boniface**

Dirigé par les MARIANISTES

**Rédacteurs:** Paul Léveillé, Gabriel Dufault, Léo Duguay, Robert Pelletier.

**La rentrée des classes**

Bonjour Monsieur . . . Bonjour Frère . . . Bonjour Jean . . . Ce sont les quelques mots échangés entre professeurs et élèves le premier jour de classe. Puis tranquillement, les gars qui semblaient . . . être joyeux, se dirigent vers leurs classes et rencontrent anciens et nouveaux. Un, donnant une bonne tape amicale sur l'épaule de son ami, lui demande de ses nouvelles. Un autre, encore tout rêveur, raconte son séjour à Montréal, Vancouver, Dundern . . . tandis que d'autres n'ont rien à dire. Le maitre, assis à son pupitre, examine ses brebis comme s'il devait déjà passer une sentence.

Neuf heures. C'est la prière, offrande de notre journée et de notre année scolaire. Ensuite, le professeur nous explique le programme de l'année. Soudain, on entend une voix bien connue qui nous vient de nulle part, et qu'est-ce qu'on voit? oui, c'est bien ça . . . tout un système d'inter-communication qui rendra plus facile et plus efficace la "bonne conduite de notre école." "Attention, attention; les élèves devront se rendre au gymnase pour prendre connaissance du règlement."

Enfin, après ces heureuses rencontres, exposés de programmes, distributions de livres, recommandations, etc . . ., nous retournons chez nous bien disposés à faire une bonne année.

Alberto BONOMO.

**Cordiale bienvenue aux nouveaux maitres**

Les élèves de notre école désirent souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux professeurs, nommément: les RR. FF. Sweeny, Audet et Mueller, Mme Baril, Mlles Marchand, Heiget et Comte, MM. Marchildon et Atwell.

Nous sommes persuadés que sous leur direction, les élèves de Provencher continueront à faire de notre institut, une des meilleures écoles du Manitoba, et nous voulons leur assurer, que nous leur donnerons à tous notre entière coopération.

Nous voulons aussi profiter de l'occasion pour féliciter M. M. Lancelot qui vient d'être nommé Vice-Principal. Ce dernier s'occupera des grades I à VIII.

**Le football s'organise**

Les cris que l'on entend trois fois par semaine dans le parc Provencher sont ceux des élèves qui essaient de remporter le championnat gagné par l'équipe Verhaege l'an passé. Nous avons soixante joueurs divisés en quatre équipes. Nos modérateurs cette année seront les Frères Rohé et Sweeny et tout indique une saison très captivante.

Robert PELLETIER.

# Une religieuse nonagénaire est décédée à St-Boniface

A la maison provinciale des Soeurs Grises de St-Boniface, s'éteignait pieusement, le 8 août dernier, la Rév. Sr Ste-Mathilde (Alexandrina Girard). Elle était dans la 90e année de son âge et la 67e de sa vie religieuse.

Troisième d'une famille de quatorze enfants, la vénérée nonagénaire vit le jour à Ste-Geneviève de Berthier, P.Q., le 27 septembre 1869. Cette belle figure religieuse s'intègre dans un cadre familial dont les alliances diverses ont pu fournir à l'Eglise, depuis un siècle, 107 religieux et religieuses. Aussi, issue d'une descendance riche de vertus, nous ne nous étonnons pas de voir notre Soeur garder tout au long de sa méritante carrière religieuse, et ce, en l'intensifiant, les traditions sacrées du foyer qui lui avait donné le jour.

L'obédience de notre Soeur fut unique: hospitalière pendant plus de quarante ans auprès des dames âgées de l'hospice Taché. C'est dire qu'elle eut maintes fois l'occasion de mettre en valeur les leçons de charité reçues au sanctuaire familial. Il faisait bon l'entendre dire: "C'est sous le regard de ma mère que j'ai appris à aimer le bon Dieu et c'est à l'école de mon père que j'ai puisé l'amour du pauvre et de l'orphelin."

Munies de ses arrhes spirituelles nous nous expliquons sa charité douce, patiente, inlassable qu'elle a pratiquée auprès des chères hospitalisées. Au surplus, sa vie porta l'empreinte de l'humilité; et n'eut été de l'indiscrétion de quelques bonnes vieilles, provoquée par une reconnaissance émue, nous n'aurions jamais su jusqu'où était allé le dévouement de cette véritable Soeur de Charité. Un seul trait pourrait l'illustrer: Eh bien! après une journée de labeurs incessants et de travail fatigant, la vaillante hospitalière s'installait discrètement près d'une malade ou d'une mourante, la servait ou l'assistait à ses derniers moments et ne la quittait que lorsqu'elle la savait réconfortée ou pieusement endormie dans le Seigneur. Le lendemain, on la retrouvait à sa besogne et l'incertitude de sa démarche, que l'on attribuait à sa vision défectueuse, n'était que l'effet d'une extrême fatigue occasionnée par des veilles répétées. Tous ces actes traduisent bien la compréhension effective qu'avait cette dévouée religieuse pour la grande loi de l'amour du prochain.

Mais cette chère hospitalière n'est pas invulnérable, et donc, en novembre 1937 il lui faut déposer les armes et prendre place à l'infirmerie de la Maison Provinciale, ce sera la trève définitive. Dur sacrifice qu'elle n'accomplit pas sans lutte . . . Cependant prenant généreusement sa croix avec Jésus, elle lui parle ainsi: "Vous avez porté la vôtre pour mon amour, je porterai la mienne pour votre Gloire et le salut des âmes".

Ce rôle salvateur, elle le remplira durant vingt-deux ans, par sa prière continuelle et par l'épreuve de la cécité qu'elle acceptera généreusement, sans jamais se départir de sa joie conquérante. "Mes yeux, disait-elle, restez fermés! Vous le voulez, Seigneur, je l'accepte sans murmure, faites que je ne voie que vous dans mon obscurité . . . j'attends le ciel pour mieux vous contempler."

Les années 1942 et 1952 marquèrent les fêtes jubilaires d'or et de diamant de Soeur Ste-Mathilde. Jours inoubliables d'Action de grâces pour les bienfaits reçus . . . Au soir du 8 août 1959, cette digne fille de la bienheureuse Mère d'Youville, entrait dans son éternité.

Durant ses derniers jours, elle bénificia de l'assistance toute particulière de sa soeur religieuse, Soeur Ste-Eugénie, du ministère et des prières des RR. PP. Josaphat Magnan, O.M.I., et Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, des abbés Bernard et Roland Bélanger.

Le service eut lieu le 11 août, M. l'abbé Bernard Bélanger fit la levée du corps et le R. P. Albert Girard chanta la messe. Etaient présents au sanctuaire: Mgr Clovis Paillé, Mgr J.-C. St-Amant, P.D., Mgr A. Beaudry, C.S., le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., le R. P. Armand Joyal, O.M.I., MM. les abbés F. Normandin, Bernard et Roland Bélanger, tandis que prenaient place dans la nef, un grand nombre de parents et d'amis de la distinguée famille de la chère disparue. Tous voulurent bien accompagner la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

## Visite des amateurs d'art à St-Boniface

Le comité féminin de la Galerie d'Art de Winnipeg, lance une invitation à tous ceux et celles qui désirent visiter St-Boniface, "Important centre social et culturel", selon l'expression employée dans leur invitation. Cette visite aura lieu le 24 septembre prochain de 2 h. à 8 h. 30 p.m.

Le programme comprendra d'abord la visite détaillée de la cathédrale, de l'archevêché, du cimetière de la crypte, etc. Des séminaristes et des membres de la Socieété Historique de St-Boniface donneront les explications nécessaires.

Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, expliquera l'histoire de ce cercle dramatique si connu dans toute la province et tout le pays, grâce à une exposition des costumes et décors, de vieux programmes, des pièces jouées, etc. Puis tous se rendront au studio de M. Léo Mol, l'un des plus grands artistes et seulpteurs du Manitoba, qui expliquera avec pièces à l'appui, en quoi consiste son travail.

Un thé sera servi à la salle paroissiale de la Norwood United Church, par les dames auxiliaires, sous la présidence de Mme R. J. Carson.

Ce tour annuel est organisé par Mme Gordon Chown, présidente, et Mme D. G. Edmond, co-présidente. Elles seront assistées par Mmes W. A. Devereaux, en charge de la publicité, J. Abra, des billets, G. Yeo, secrétaire, F. Andrews, trésorière, et A. C. Abbott, H. Skynner et N. Powell.

### Décès

**M. Maurice Savoie**

M. Maurice Savoie, de 313, avenue Cathédrale, St-Boniface, est décédé le vendredi 11 septembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 50 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Joseph-Arthur Savoie; quatre frères, Conrad, Gérard, Emilien et Lionel; une soeur, Mme Max. Collette.

Le service fut chanté le lundi 14 septembre en la cathédrale de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

**Remerciements**

La famille J.-A. Savoie remercie sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et fleurs ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Maurice Savoie. Un merci spécial aux religieuses des SS.NN. de Jésus et de Marie, ainsi qu'aux membres du clergé, qui sont venus prier au corps.

28-VIII-59 18/9/59

# Lettre pastorale et Mandement

de

**Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface**

sur

**la Campagne de la PART-A-DIEU**

**MAURICE**

**par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque de Saint-Boniface aux fidèles de Notre diocèse Salut et bénédiction dans le Seigneur**

Nos très chers frères,

Votre générosité envers l'Eglise a sensiblement progressé au cours du dernier quart de siècle. Aussi sommes-Nous heureux de le reconnaitre publiquement et de vous en louer vivement. Cependant, dans la plupart des cas, ce que vous donnez reste manifestement inférieur aux besoins de l'Eglise. Et quand Nous parlons de ceux-ci, vous savez qu'il s'agit des besoins de votre paroisse, des besoins de votre diocèse et des besoins de la Chrétienté tout entière, puisque c'est ça l'Eglisé, votre Eglise, notre Eglise.

Si l'on recherche pourquoi cette générosité pourtant accrue ne parvient pas à pourvoir aux besoins actuels de l'Eglise, voici ce qu'on découvre. Le coût des choses nécessaires à l'établissement et au soutien de tout ce qui se rapporte à l'Eglise a augmenté beaucoup plus que les offrandes des fidèles. Il Nous suffira d'analyser brièvement les deux termes de cette assertion, et vous vous rendrez facilement compte qu'elle est fondée.

Et tout d'abord, l'augmentation considérable des dépenses en ce qui se rapporte aux choses d'Eglise.

Il en va de celles-ci comme des nécessités et utilités de vos vies quotidiennes: le prix des matériaux de construction et d'entretien des églises et presbytères, du Séminaire et du Collège; celui du chauffage, de l'habillement et de l'alimentation; le coût des déplacements et de la main-d'oeuvre; le chiffre des salaires; les exigences d'expansion et du standard de vie — tout cela a été multiplié par deux, trois et plus, au cours des quelque quinze dernières années. Et ceci s'applique au niveau paroissial, diocésain, national et universel, qui est celui de l'Eglise catholique.

Quant à l'augmentation des recettes d'Eglise, force Nous est de constater qu'elle a suivi une courbe ascendante beaucoup moins prononcée et qu'il en est résulté un manque d'équilibre qui empêche le développement normal et l'extension de l'Eglise.

Pour constater cela, il suffit de comparer les chiffres d'il y a quelque quinze ans avec ceux d'aujourd'hui. Le tarif de la dime et de la location des bancs est demeuré à peu près le même. Les quêtes ordinaires ont augmenté substantiellement, sans toutefois être doublées; de même, les quêtes commandées, dont le produit est destiné à des oeuvres qui sont surtout pontificales. D'ailleurs, Nos Très Chers Frères, vous conviendrez bien volontiers, Nous en sommes sûrs, que votre générosité est, en fait, demeurée nettement, dans l'ensemble, inférieure à la hausse de vos revenus.

Une fois reconnue la cause principale du déséquilibre financier qui paralyse, plus qu'on ne le pense, l'élan et le progrès des causes d'Eglise, il faut y trouver, proposer et adopter remède. Au fait, depuis que le Saint-Siège Nous a confié la responsabilité du très cher diocèse de Saint-Boniface, Nous avons étudié et fait étudier le problème en vue d'une solution permanente.

Cette solution, c'est vous-mêmes, Nos Très Chers Frères, qui l'apporterez, par votre offrande à la messe de chaque dimanche et fête d'obligation.

Votre offrande, vous la présenterez à Dieu au moment de l'Offrande du pain et du vin, que le prêtre y fait en votre nom. Elle deviendra ainsi explicitement la vôtre. Elle deviendra bien davantage vôtre encore, lorsque le prêtre changera le pain et le vin en la Victime qu'est Jésus. Car vous faites partie de Lui, en tant que membres de son Corps mystique. Vous l'offrirez comme votre PART-A-DIEU de tout ce que vous recevez de Dieu.

La PART-A-DIEU, c'est une portion qu'on verse pour les fins religieuses, de toute somme d'argent dont on entre en possession, soit comme fruit de son travail, selon le sens le plus large de ce mot, soit en conséquence d'un héritage ou d'un don reçu. C'est une portion qui résulte du partage qu'on a fait avant de dépenser l'argent qu'on a reçu, en vue de la donner aux choses qui se réfèrent en définitive au service de Dieu. Ce n'est évidemment pas la manière la plus en usage de payer sa dime, de verser à la quête ou de contribuer financièrement à une oeuvre de religion. Habituellement, on règle tous les comptes, on s'achète mille choses, on se paie des plaisirs et, s'il en reste, on donne ce qu'on peut à l'Eglise. Ou encore on établit un budget, en divisant ce qu'on a reçu ou qu'on va recevoir en autant de parties qu'il y a de comptes payables, en oubliant toutefois le compte payable à Dieu. Or, cette façon de procéder n'est conforme, ni à la qualité de Dieu, ni à notre qualité de créatures. Elle ne tient pas compte, d'abord, du fait que Dieu doit être le premier servi parce qu'il dépasse infiniment toutes choses et qu'il est notre seule récompense ici-bas comme au ciel. Elle ne tient pas compte, non plus, du fait que tout nous vient en premier lieu de lui: notre vie, les choses que nous exploitons et faisons fructifier par notre travail, l'intelligence et la force qui nous permettent de gagner, etc . . . Bref, d'après l'ordre des choses, Dieu doit être le premier servi dans la répartition des biens qui résultent de notre industrie.

(à suivre)

## Décès

**M. Georges Marcoux**

M. Georges Marcoux, de 682, rue LaFlèche, St-Boniface, est décédé le mercredi 12 août, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans.

M. Marcoux fut employé comme forgeron au Canada National durant 41 ans. Il s'était retiré en 1958. Il était membre du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Blanche; deux fils, Lionel et Marcel; deux filles, Mmes Urbain Perron et Duncan Dauphinais; trois frères, Alphonse, Gabriel et Antoine; quatre soeurs, Soeur Cléophas-de-l'Eucharistie, SS.NN.J.M., Soeur St-Edmond, M.O., Maria et Alice, et 14 petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 15 août en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière des Belges. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

• • •

**Mme Aurélie Dufault**

La mort vient de ravir à l'affection des siens une paroissienne estimée de St-Boniface en la personne de Mme Aurélie Dufault, de 218, boulevard Dollard, qui est décédée à l'hôpital St-Boniface le samedi 12 septembre, à l'âge de 69 ans.

La défunte naquit à Lorette, Man., le 8 novembre 1889, du mariage de M. Joseph Mondor et de Mlle Joséphine Clément. Elle fit ses études au couvent de St-Norbert et enseigna pendant quelques années. En juin 1920 elle épousait M. Ignace Dufault qui l'a précédée dans la tombe le 13 février 1926. Elle faisait partie du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne.

Mme Dufault laisse dans le deuil trois filles, Mmes Agnès Sala et Lloyd Gauer, de Winnipeg, et Jack Cuthbert, de Chicago; trois soeurs, Mlle Agnès Mondor et Mme Robert Michaud, de Chicago, et Mme Edmond Pelletier, de Winnipeg; deux frères, Alfred, de Ste-Anne-des-Chênes, et Clément, de Chicago, ainsi que 16 petits-enfants. Un fils, Wilfrid, est décédé en avril 1952.

Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface le mardi 15 septembre, à 10 h. a.m. Les porteurs furent MM. Roland Fournier, Albert Clément, George Greig, Esdras, Gérald et Arthur Dufault. L'inhumation eut lieu au cimetière de la rue Archibald.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

**M. E. Turner, de 281, Enfield Crescent, St-Boniface, désire annoncer qu'il briguera les suffrages à la prochaine élection municipale, pour le poste d'échevinage dans le quartier no 4, maintenant détenu par M. C. Ursel. M. Turner a une grande expérience. Il a représenté le quartier no 4 pendant quatre ans, de 1951 à 1954; il fut président du Bureau des Parcs durant trois ans, président de la Transportation, président de la Santé et des Licences. Il a résidé à St-Boniface durant les 21 dernières années, il est marié et père de trois enfants. Il occupe maintenant le poste de gérant des réclamations dans une importante compagnie d'assurance.**

## Peintures, crayons et pinceaux!

Le samedi 26 septembre, l'auditorium de l'école Marion redeviendra le centre actif et remuant du cours de dessin et de peinture organisé par la Commission de la Division scolaire de St-Boniface pour les élèves des grades 6, 7, 8, 9 et 10. Ce cours est de 30 leçons et débutera, comme on le dit plus haut, le 26 septembre jusqu'au 19 décembre et du 9 janvier jusqu'au 7 mai inclusivement, exception faite du samedi 16 avril, veille de Pâques.

L'intérêt que les élèves ont manifesté est très encourageant. La Commission scolaire a de nouveau confié à Mme Pauline Boutal la direction du cours. Assistée de Mme Louise Warwick, Mme Boutal pourra se donner plus librement aux différents côtés de l'enseignement du dessin proprement dit, tout en aidant l'élève individuellement selon les sujets qui répondent le plus directement à ses aptitudes. Cet automne, à la demande de plusieurs élèves qui ont assisté aux cours précédents, elle va essayer de donner une attention spéciale au dessin d'anatomie générale. Que les élèves qui préfèrent les fleurs, la décoration, le paysage, etc., ne soient pas inquiets: le même soin, le même encouragement leur sera assuré dans les conseils qu'ils recevront, soit pour le choix d'une composition ou la manière de traiter un sujet.

La Commission de la Division scolaire de St-Boniface met gratuitement à la disposition des élèves tout le matériel nécessaire à ce cours: peintures, pinceaux, crayons, planches à dessin, papier, etc. Les élèves devront autant que possible assister à tous les cours pendant environ une heure 30 minutes. A la fin du terme, une exposition des travaux exécutés durant l'hiver sera organisée et chaque élève y sera représenté par au moins deux dessins ou peintures.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Goulet no 3681**

Attention! Pesez-vous! Car un certain frère R. fait la garde devant sa maison. Si vous êtes trop pesant pour sa toute petite rue, il appelle la police de St-Vital.

Le frère J. scandalise sa petite fille en voulant abattre des arbres le dimanche après-midi.

Le frère C. prend un air plus hautain depuis qu'il est déménagé à Lorette. Le frère H. soutient qu'un petit train va loin; l'automobile Volkswagon se rend souvent à Ste-Agathe.

La vague de chaleur qui passe à Montréal fait ennuyer le frère P. qui pense aux nuits fraiches de l'Ouest.

M. l'abbé L. Turcot, notre aumônier, invite tous les Chevaliers à assister à la soirée sociale qui aura lieu à St-Eugène le 26 septembre.

Frères, faites nettoyer vos complets et frottez vos souliers afin d'être prêts pour la grande danse du Conseil, le 2 octobre.

**Naissances**

Les frères Roger Dupas et Jean Lagassé ont chacun un futur candidat. On sait que ce dernier frère a acheté deux enfants tout faits et que ce troisième fut fabriqué à la maison.

Le frère Edmond Teillet a augmenté sa famille d'une fille.

**Sympathie**

Le Conseil offre ses sincères condoléances au frère Jules Boisjoli qui vient de perdre sa mère.

RIGOLETTO.

## Semaine d'immunisation du 20 au 26 septembre

La "Health League of Canada" annonce que, cette année, la semaine du 20 au 26 septembre sera désignée comme "Semaine de l'Immunisation". Le but de la ligue est de faire de la propagande en vue d'avertir les parents que sans immunisation, leurs enfants sont exposés à de graves dangers, voire même à la mort, provenant de la diphtérie, du tétanos, de la coqueluche, de la petite vérole et de la poliomyélite.

L'Unité Sanitaire du district St-Boniface-Transcona appuie fortement la Ligue dans cette campagne et désire répéter aux résidants de ce district que son personnel est toujours à leur disposition. Pour tous renseignements, ils sont priés de s'adresser au bureau de l'unité.

# L'A.P.M. de St-Pierre discute le port d'un costume à l'école

ST-PIERRE — Cent vingt-six personnes assistaient à la première assemblée de l'Association des Parents et Maitres tenue à St-Pierre le jeudi soir 3 septembre.

Quelques mots de bienvenue prononcés par Mme René Préfontaine, présidente, et la lecture du Credo de l'Association par Mlle Mariette Préfontaine ouvrirent la réunion.

Les institutrices et instituteurs du centre furent présentés à l'assemblée par Mme Préfontaine: école St-Pierre Centre — grade XII, Sr Anna-Josèphe, principale; grade XI, Sr Louise-Gabrielle; grade X, Sr Anne-Marie; grade IX, M. Jean-Léon Bruyère; grade VIII, Sr Antoine-Alfred; grade VII, Sr Albert-de-Marie; grade VI, Mme Thérèse Dandenault; grade V, Mlle Denise Le Gourrierec; grades V et VI, Mlle M.-B. Gaborieau, grade IV, Mme Jeanne Vinet; grade III Mlle Jeanne Massicotte; grade II, Mlle Mariette Préfontaine; grades II et III, Mlle Paulette Ruest; grade I, Mme Mathilde Rochon et Sr Fernand-de-St-Joseph; école Ste-Geneviève — Mlle Claire Durand; école St-Pierre Sud — Mme E. Nault; école Carey — Mme St-Hilaire.

La Rév. Sr Anna-Josèphe, nouvelle principale, s'adressa ensuite à l'auditoire. Elle se dit heureuse de se trouver à St-Pierre. Tous les parents lui souhaitent la plus cordiale bienvenue.

Une discussion animée concernant "Le port d'un costume pour les filles de l'école" continua la réunion. Il fut proposé et accepté que l'Association suggère que le port d'un costume pour les filles des grades VII à XII soit accepté et qu'un comité soit formé pour s'occuper des détails. Mmes R. Desaulniers, V. Joubert et L. Gagné s'acquitteront de cette tâche. Le dit costume consisterait d'un "jumper" gris avec blouse blanche.

Le nouvel exécutif pour l'année 1959-1960 se compose comme suit: présidente, Mme Adélina Roy; vice-présidente, Mme Philippe Tessier; secrétaire, Mlle Mariette Préfontaine; conseillers, M. Mulaire (village), Mme Lucien Audette (Ste-Geneviève) et M. Henri Desharnais (Carey); comité de réception, Mmes Albert Turenne, Emile Hébert et Josaphat Chouinard; correspondante, Mlle Denise Le Gourrièrec; comité de programmes, Mlles M.-B. Gaboriau, Jeanne Massicotte et Claire Durand.

Mme René Préfontaine, présidente sortant de charge, remercia les parents et maitres pour le support et l'encouragement témoignés envers elle et l'exécutif depuis deux ans. M. Armand Desharnais proposa un vote de remerciements à cette dernière et à ses aides pour le dévouement dont ils firent preuve.

Après une courte prière, les parents et les instituteurs et institutrices profitèrent d'un goûter pour se connaitre plus amplement, régler certains problèmes et assurer une entière collaboration au cours de cette nouvelle année scolaire.

**Naissance**

M. et Mme Eugène Labelle ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, Joseph-Eugène-Hubert, né le 31 août. Sincères remerciements à M. le Dr A.-G. Dandenault et aux gardes-malades de l'hôpital de la Miséricorde.

# *M. Elzéar Bourget inhumé à Haywood*

HAYWOOD — M. Elzéar Bourget, né à Chartierville, P.Q., le 4 novembre 1893, s'éteignait doucement à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le 2 septembre, après une longue maladie endurée avec patience et résignation. Son épouse et ses trois fils étaient à son chevet.

Le service fut chanté dans l'église de Haywood le 5 septembre par M. l'abbé Louis Bédard, curé. Les porteurs étaient les trois fils du défunt, Bernard, Marcel et Lionel Bourget, ses deux gendres, Conrad Dandeneau et Roger Deleurme, et un neveu, Honora Tougas.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Bernard, de Jordon, Ont., Marcel et Lionel, de St-Boniface; quatre filles, Mmes Rose Dandeneau, de Fisher Branch, et Irène Deleurme, de Rathwell, Blanche et Marie-Anne, à la maison.

**Malades**

Prompt rétablissement à M. Auguste Fay à l'hôpital St-Boniface et à M. E. Bernard à l'hôpital de Carman.

Mme Gaston Souque a fait un stage de quelques jours à l'hôpital de St-Claude.

Il y a quelques semaines, M. Omer Poirier était hospitalisé à St-Claude, par suite d'un grave accident qui aurait pu lui coûter la vie alors qu'il travaillait seul dans les champs. Ayant gardé son sang-froid, M. Poirier a pu se libérer lui-même et se remet lentement de sa triste aventure.

**Va-et-vient**

Mme Bernadette Gautron est revenue enchantée de son voyage en Allemagne où elle visitait son fils, Marcel, de l'Armée canadienne.

Sont retournés au Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface: André de Rocquigny, Ovide Poirier et Ronald Rouire; au couvent de Fannystelle, Jeannette Viallet; au couvent de Bruxelles, Irène Dubé et son frère, Denis.

## Ste-Amélie

**Malades**

Prompt rétablissement à Mlle Yvette Vandenbosch qui s'est fait opérer pour l'appendicite vers le 25 août à l'hôpital de Ste-Rose.

Prompt rétablissement à M. l'abbé Charles Vachon, curé, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose durant plusieurs jours.

**Va-et-vient**

Le 1er septembre, M. et Mme Lucien Archambault allaient conduire leur fils, Gérald, au collège St-Joseph d'Otterburne où il va prendre son grade XII. Ils visitèrent leur fille, Léa, postulante au noviciat des Soeurs Missionnaires Oblates à St-Boniface. Ils visitèrent aussi leurs parents et amis de St-Boniface, St-Pierre et St-Malo.

M. et Mme Jos. Cahil et leur famille, de St-Charles, sont venus rendre visite à M. et Mme Arthur Desjardins (père) et M. et Mme Arthur Desjardins (fils), durant la fin de semaine du 5 septembre.

M. et Mme Maurice Lepla, de St-Boniface, ont visité des parents dans la paroisse, dimanche dernier.

Mlle Donna Debeurclaere est retournée au couvent de St-Charles et M. Benoit Pinette, au Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface.

MM. et Mmes H. Lagarde et Denis Godard, de St-Bonfiace, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme J. Peeters.

**Naissance**

Félicitations à M. et Mme George Verhaeghe à l'occasion de la naissance d'un garçon, né le 11 septembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

**Assemblée mensuelle**

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi soir 8 septembre chez Mme Georgette Verhaeghe. Il a été décidé d'avoir une vente de linge et d'articles usagés le vendredi soir 25 septembre à 8 h. 30 dans la salle de l'église. La date fixée pour le souper-zar paroissial est le dimanche 25 octobre.



## Dunrea

**Deux religieux**

M. l'abbé J. Bertrand, curé, ainsi que MM. et Mmes Arthur Paradis et P. Bisson, se rendaient au noviciat des RR. PP. Oblats à St-Norbert, dernièrement, où les RR. FF. Edmond Paradis et Antonio Bisson prononçaient leurs premiers voeux.

A l'issue de cette touchante cérémonie et après un succulent déjeuner pris en commun, MM. et Mmes Paradis et Bisson, accompagnés de leurs fils respectifs et du R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., de la mission de McIntosh, Ont., revenaient à Dunrea où les deux jeunes religieux purent jouir pendant une journée de la douceur du foyer familial, avant de reprendre le chemin du scolasticat de Lebret pour leurs études conduisant au sacerdoce.

M. et Mme Arthur Paradis, accompagnés de leur fille, Mme Jules Boulet, se sont fait un plaisir de reconduire ces jeunes à Lebret pour se rendre ensuite à Regina, y visiter M. Jules Boulet, de l'hôpital des Soeurs Grises, ainsi que M. et Mme Jos. Girardin, où ils furent reçus cordialement.

**Va-et-vient**

Le dimanche 13 septembre, M. et Mme Athanase Lavoie recevaient avec bonheur la visite de M. le Dr Clément Lavoie, accompagné de sa mère, Mme Virginie Lavoie, de sa soeur, Cécile, et de deux de ses fils, de St-Boniface.

Après quelques semaines passées à St-Charles et St-Boniface, Mlle G. Boulet, de McCreary, est arrivée à Dunrea pour quelques jours de vacances dans sa famille. M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles, la ramenaient ici, tout en venant visiter leur parenté.

M. Jacob Conrad est de retour chez M. et Mme Georges Boulet après quelques mois de villégiature en Ontario.

M. et Mme Léon Pelletier et leurs enfants, ainsi que Mlle M.-Antoinette Boulet, de St-Boniface, sont venus en fin de semaine visiter leur parenté.

M. et Mme Henri Fortier, de Seattle, Wash., sont arrivés à Dunrea pour quelques jours de promenade parmi leur nombreuse parenté.

M. et Mme Alfred Bisson avaient le plaisir de recevoir récemment la visite de M. et Mme Jos. Boucher, de St-Laurent.

## Elie

**Va-et-vient**

M. et Mme Edgar Lussier recevaient, lundi dernier, la visite de leur cousine, la Rév. Sr Marie-Flore, Soeur Blanche d'Afrique, en visite au Manitoba après 30 ans d'Afrique, accompagnée de la Rév. Sr Agnès-Marie, Soeur Blanche, de Montréal, de M. et Mme Ernest Schoenfeld, de Mme Eliane Toupin et de Mlles Flore et Marie-Ange Toupin, de St-Boniface.

Mme Charles Yomant et sa fillette, Charlaine, de New-York, et M. et Mme André Grégoire, de St-Jean, P.Q., étaient de passage chez M. et Mme Grégoire Girard.

M. et Mme René Gillis sont allés à Calgary, Alta, pour un court voyage.

**Baptême**

Daniel-Joseph-Grégoire, fils de M. et Mme Léger Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Grégoire Girard, oncle et tante de l'enfant.

## 2 millions de gens sont passés de l'Est à l'Ouest

ESSEN, Allemagne — L'Institut de recherches économiques a rapporté qu'environ deux millions d'Allemands de l'Est ont fui en Allemagne de l'Ouest depuis 1950.

Le communiqué précisait que cela représentait plus de 11 pour cent de la population de l'Allemagne de l'Est.

Contributions des étudiants aux missions

## Oeuvre Pontificale de St-Pierre-Apôtre

(grades 9 à 12)

Archidiocèse de St-Boniface, année scolaire 1958-59

| Ecoles | Nombre d'élèves | Montant | Moyenne |
|---|---|---|---|
| St-Adolphe | 45 | $ 100.00 | $2.38 |
| St-Malo | 44 | 100.00 | 2.28 |
| St-Claude | 55 | 100.00 | 1.82 |
| St-Pierre | 73 | 100.00 | 1.37 |
| Lorette | 81 | 100.00 | 1.23 |
| St-Jean-Baptiste | 82 | 100.00 | 1.22 |
| Aubigny | 14 | 14.60 | 1.04 |
| Précieux-Sang | 64 | 65.10 | 1.02 |
| Bruxelles | 48 | 48.25 | 1.00 |
| Juniorat | 77 | 77.00 | 1.00 |
| Ste-Anne-des-Chênes | 33 | 33.00 | 1.00 |
| St-Léon | 16 | 16.00 | 1.00 |
| Transcona | 20 | 20.00 | 1.00 |
| Otterburne, Centre | 10 | 8.75 | .88 |
| Institut Collégial St-Joseph | 295 | 209.05 | .71 |
| La Broquerie | 39 | 26.15 | .68 |
| Somerset | 49 | 31.00 | .63 |
| St-Georges | 15 | 9.00 | .60 |
| Ste-Agathe | 51 | 30.00 | .59 |
| Holy Cross | 110 | 63.00 | .58 |
| Collège de St-Boniface | 300 | 150.00 | .50 |
| Letellier | 16 | 8.00 | .50 |
| Ile-de-Chênes | 25 | 11.25 | .45 |
| St-Norbert | 49 | 17.50 | .36 |
| Mariapolis | 14 | 5.00 | .36 |
| Powerview | 26 | 9.00 | .35 |
| Institut Collégial Provencher | 180 | 61.28 | .34 |
| Maison St- Joseph d'Otterburne | 108 | 25.00 | .23 |
| St-Joseph | 15 | 3.44 | .23 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | 46 | 10.00 | .22 |
| Woodridge | 11 | 2.00 | .18 |
| Fannystelle | 12 | 1.44 | .12 |
| Richer | 11 | — | — |
| Haywood | 11 | — | — |
| | 2,042 | $1,555.51 | $0.77 |
| 1957-58 | 1,828 | $1,321.95 | .72 |
| 1956-57 | | 851.08 | |
| 1955-56 | | 467.00 | |

## Oeuvre Pontificale de la Sainte-Enfance

(grades 1 à 8)

Ecoles de ville-villages, année scolaire 1958-59

| Ecoles | Nombre d'élèves | Montant | Moyenne | L'an dernier |
|---|---|---|---|---|
| St-Alphonse | 54 | $ 55.00 | $1.02 | $1.00 |
| Bruxelles | 78 | 60.00 | .77 | .70 |
| Otterburne, Centre | 59 | 43.85 | .74 | .77 |
| Fannystelle | 78 | 49.36 | .62 | .62 |
| La Salle | 45 | 27.64 | .61 | .70 |
| Lorette, Centre | 166 | 86.98 | .53 | .43 |
| Aubigny | 93 | 43.94 | .47 | .40 |
| St-Claude | 138 | 63.44 | .47 | .46 |
| St-Adolphe | 116 | 50.00 | .43 | .41 |
| Institut Collégial St-Joseph | 130 | 53.19 | .41 | .13 |
| Letellier | 94 | 35.00 | .37 | .29 |
| La Broquerie | 132 | 47.65 | .36 | .31 |
| Précieux-Sang | 394 | 140.00 | .36 | .60 |
| Ste-Marie | 83 | 29.00 | .35 | .44 |
| Ile-de-Chênes | 84 | 28.04 | .33 | .47 |
| St-Emile | 30 | 10.00 | .33 | .47 |
| Ste-Anne-des-Chênes | 159 | 50.20 | .32 | .47 |
| Transcona | 222 | 50.20 | .32 | .22 |
| Jardin Langevin | 193 | 60.00 | .31 | .28 |
| St. Thomas More | 80 | 25.00 | .31 | .15 |
| Taché | 152 | 45.00 | .30 | — |
| Powerview | 183 | 50.00 | .27 | .24 |
| St-Jean-Baptiste | 292 | 73.00 | .25 | .17 |
| St-Léon | 62 | 15.20 | .25 | .17 |
| St-Joseph | 79 | 19.00 | .24 | .19 |
| St-Norbert, couvent | 104 | 22.12 | .21 | .42 |
| Marion | 606 | 120.00 | .20 | .28 |
| St-Pierre | 308 | 62.26 | .20 | .28 |
| Ste-Geneviève | 59 | 11.95 | .20 | .35 |
| Somerset | 121 | 23.86 | .19 | .22 |
| Mariapolis | 55 | 10.00 | .18 | .29 |
| Haywood | 110 | 20.30 | .18 | .06 |
| Holy Cross | 399 | 63.00 | .16 | .17 |
| St-Eugène | 185 | 30.00 | .16 | .16 |
| St-Georges | 93 | 15.00 | .15 | .11 |
| St-Norbert, garçons | 82 | 12.00 | .15 | .27 |
| Provencher | 625 | 92.55 | .15 | .22 |
| St-Lupicin | 22 | 3.00 | .14 | .22 |
| Ste-Agathe | 128 | 18.07 | .14 | .08 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | 114 | 14.90 | .13 | .16 |
| Richer | 135 | 17.85 | .13 | .15 |
| St-Malo | 212 | 25.44 | .12 | .13 |
| Woodridge | 69 | 8.00 | .12 | .12 |
| Christ the King | 135 | 13.68 | .11 | .16 |
| Béliveau | 176 | 18.38 | .10 | .16 |
| Vassar | 56 | 5.00 | .09 | .13 |
| St. Alphonsus | 504 | 45.41 | .09 | .13 |
| Fort Alexandre | 120 | 10.00 | .08 | — |
| South Junction | 47 | — | — | .06 |
| St-Gérard | 124 | — | — | — |
| | 7,783 | $1,908.47 | $0.25 | $0.25 |

| Ecoles rurales | Nombre d'élèves | Montant | Moyenne | L'an dernier |
|---|---|---|---|---|
| Haywood | | | | |
| Seaforth | 15 | 5.00 | .33 | .30 |
| Haywood | 20 | 1.56 | .08 | — |
| Ile-de-Chênes | | | | |
| Ile-de-Chênes | 29 | 23.48 | .81 | .24 |
| Riel | 33 | 10.00 | .30 | .17 |
| La Broquerie | | | | |
| St-Roch | 41 | 5.00 | .12 | .10 |
| Lorette, Ouest | 30 | 13.31 | .44 | .09 |
| Notre-Dame-de-Lourdes | | | | |
| Cardinal | 20 | 1.50 | .08 | .10 |
| Montcalm | 12 | 5.00 | .42 | .36 |
| St-Adélard | 10 | 5.00 | .50 | — |
| Beausale | 16 | 3.25 | .20 | .05 |
| Otterburne, St-Viateur | 20 | 6.54 | .33 | — |
| Rathwell, Lees | 10 | 5.00 | .50 | .50 |
| Jeanne d'Arc | 11 | 1.75 | .17 | .50 |
| St-Alphonse | | | | |
| Thor | 10 | 2.25 | .23 | — |
| Campeau | 13 | 5.65 | .43 | — |
| Ste-Anne, Ouest | 8 | 1.55 | .19 | .26 |
| St-Georges, Dupont | 14 | 3.00 | .22 | — |
| St-Labre | 27 | 2.00 | .08 | — |
| St-Lupicin, St-Louis | 15 | 2.30 | .16 | — |
| St-Malo, St-Isidore | 27 | 2.70 | .10 | .07 |
| St-Pierre, Carey | 15 | 5.00 | .33 | .27 |
| Ste-Geneviève | 20 | 11.00 | .55 | — |
| Treherne, Pinkerton | 20 | 5.00 | .25 | .12 |
| | 497 | $126.04 | $0.25 | $0.11 |
| Ecoles rurales | 497 | $ 126.04 | $0.25 | $0.11 |
| Ecoles de villes-villages | 7,783 | 1,908.47 | .25 | .25 |
| 1958-59 | 8,280 | $2,034.51 | $0.25 | — |

| | | Ste-Enfance | St-Pierre-Apôtre |
|---|---|---|---|
| 1958-59 | $3,590.02 | $2,034.51 | $1,555.51 |
| 1957-58 | 3,281.74 | 1,959.79 | 1,321.95 |
| 1956-57 | 2,759.89 | 1,708.73 | 851.08 |
| 1955-56 | 2,079.00 | 1,612.00 | 467.00 |
| 1954-55 | 1,393.00 | 1,393.00 | — |



## Ste-Agathe

**Çà et là**

Le dimanche 6 septembre, M. et Mme Achille Plamondon recevaient leurs enfants et petits-enfants au grand complet à la salle des Vétérans, à l'occasion de la visite de leur fils, Louis, de la compagnie de Jésus, qui a passé les deux dernières années en Afrique.

Le samedi soir 12 septembre, la salle paroissiale se remplissait à capacité de parents et d'amis de M. Armand Marion et de Mlle Lorraine Joyal pour les fêter à l'occasion de leur prochain mariage.

**Baptêmes**

Le 30 août: Joseph-Garry-James, fils de M. et Mme Onésime Beaudoin, né le 17 août. Parrain et marraine, M. Léo Letourneau et Mlle Lorraine Beaudoin, soeur de l'enfant.

Le 13 septembre: Henri-Joseph-Armand, fils de M. et Mme Gérard Beaudoin, né le 6 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Courcelles, cousins de l'enfant.

# Mariage Boulet-Cormier célébré à La Salle, Man., le 5 septembre

LA SALLE — Le samedi 5 septembre, à 11 h. a.m., eut lieu en l'église St-Hyacinthe de La Salle, magnifiquement décorée de fleurs naturelles, le mariage de Mlle Marcelle Cormier, fille de M. et Mme Moïse Cormier, de Winnipeg, anciennement de La Salle, avec M. Gilles Boulet, fils de M. et Mme Henri Boulet, de St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire, assisté comme acolytes de MM. Rhéal et Léo Cormier, frères de la mariée. M. l'abbé Raymond célébra ensuite la sainte messe, aux intentions des nouveaux époux. Il y eut échange mutuel d'anneaux.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église, au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de tulle d'organdi sur satin, ornée de sequins et de perles. L'ample jupe était garnie de plissés de dentelle. Son voile court, de tulle illusion, était retenu par une coiffure également ornée de sequins et de perles. Elle tenait en mains un livre d'heure sur lequel reposait une gerbe d'orchidée.

Les demoiselles et la dame d'honneur furent la soeur et la cousine de la mariée, Mlles Louise Cormier et Mariette Alary, ainsi que la tante du marié, Mme Ernie Koroll. Elles portaient des toilettes mandarines avec coiffures assorties. Leurs bouquets étaient composés de glaïeuls oranges, teintés d'argent.

MM. Jean-Paul Cormier et Roger Boulet agirent come huissiers. Ce dernier, ainsi que MM. Donald Conrad et Ernie Koroll, remplirent les fonctions de garçons d'honneur.

Au cours de la cérémonie religieuse, quelques cantiques furent exécutés. Mlle Priscille Cormier fit entendre "Devant Jésus", et M. Gilbert Cormier, frère de la mariée, exécuta l'Ave Maria de Rosewig, le Panis Angelicus de César Franck et l'Agnus Dei de Bizet. Mme Raymond Rochon accompagnait à l'orgue.

A l'issue de la messe, un diner-buffet réunissait cent trente-cinq convives à la salle paroissiale. Un gâteau à 3 étages, surmonté d'un couple miniature, était au centre de la table d'honneur. M. Gaston Rochon, oncle de la mariée, était maitre de cérémonies et porta le toast aux mariés. Les Honorables Marcel Boulic, M.A.L., et Harry Shewmann, M.A.L., leur adressèrent aussi de chaleureuses félicitations. M. l'abbé P. Raymond dit aussi quelques mots aimables, tout en leur offrant ses meilleurs voeux de bonheur. Le marié remercia sincèrement tous ses parents et amis. L'on remarquait parmi les invités, des parents de Dunrea, Winnipeg, St-Boniface, Otterburne et La Salle.

Au cours de l'après-midi, un orchestre, dirigé par M. Cloutier, de St-Boniface, exécuta un programme musical varié.

L'heureux couple partit vers 5 h. p.m., en voyage de noces à Detroit Lake et à Minneapolis. Pour l'occasion, la mariée était revêtue d'une robe bleue fleurie, en soie, avec manteau assorti et accessoires noirs et bleus.

M. et Mme Gilles Boulet résideront à St-Boniface.

**Départ**

M. l'abbé Edmond Cormier, professeur au Grand-Séminaire de St-Boniface depuis deux ans, faisait récemment ses adieux à ses parents, M. et Mme Charles Cormier, avant son départ, le 4 septembre, pour Montréal, où il fera chez les Sulpiciens de la Côte-des Neiges, une année de noviciat. Une réunion intime et familiale, qui eut lieu le mardi soir, 1er septembre, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Rochon, groupait plusieurs de ses frères et soeurs, en plus de ses parents, dont: Mlle Gisèle Cormier, Mme Jean Lemoine, Mme James McKenna, ainsi que M. et Mme Jacques Laurin, de Norwood, et MM. et Mmes Aimé et Lucien Cormier, de La Salle. Les paroissiens souhaitent à M. l'abbé E. Cormier, persévérance et bonne chance dans sa vocation et dans son nouveau champ d'action.

**La rentrée**

L'ouverture de l'école consolidée de St-Hyacinthe, a eu lieu le 1er septembre. On y remarque des changements dans la division des classes. Cette année, la Rév. Sr Claire-Lucille, supérieure du convent, enseigne les grades 1 et 2; Mlle Reine Brémaud, nouvelle institutrice, les grades 3, 4 et 5; et la Rév. Sr Emilia, principale, a pris charge des grades 6, 7 et 8. Le nombre d'élèves inscrits s'élève actuellement à 79. Au couvent, la Rév. Sr Alma-Teresa, à qui nous souhaitons la bienvenue, a remplacé la Rév. Sr Cécile-Valérie comme sacristine, cette dernière ayant eu son obédience à St-Claude. La Rév. Sr Marie-Alma continuera de se dévouer comme maitresse de musique et cuisinière. La construction de la nouvelle école n'étant pas terminée, la gent écolière a dû élire, temporairement, domicile à la salle paroissiale. Aux institutrices et aux étudiants, bon courage et succès.

Au cours de la première semaine de classe, les élèves des grades 4 à 8 ont pu jouir des bienfaits spirituels que leur a procurés une retraite prêchée par M. l'abbé P. Raymond, vicaire. Elle se clôturait le vendredi matin à 11 h. a.m., par la célébration de la sainte messe du premier vendredi du mois.

**Va-et-vient**

Le lundi 7 septembre, M. et Mme Paul Vouriot, ainsi que Mme Bernadette Lagacé, avaient la joie d'être visités par M. et Mme Paul Fontaine, (née Marie-Claire Lagacé), de Birch River, Man.

Les 5 et 6 septembre, M. et Mme Alain Rochon étaient en promenade chez M. et Mme Laurent Fillion, de Ste-Anne-des-Chênes.

## Lorette

**Remerciements**

La famille de Mme B. Poirier désire exprimer toute sa reconnaissance à M. l'abbé Alphonse Laurin, de St-Vital, qui a daigné assister au choeur, lors des funérailles de cette dernière.

# Bénédiction solennelle le 26 octobre de la nouvelle école de St-Norbert

ST-NORBERT — L'ouverture des classes eut lieu cette année à St-Norbert le 1er septembre. Les maitres et maitresses des deux écoles enseignent aux garçons et filles sous un même toit, la nouvelle "Ecole St-Norbert".

Voici la liste des instituteurs: grade I, la Rév. Sr R.-A. Ritchot; grade II, Mlle Astrid Dérémiens; grade III, Mlle Louise Lord; grade IV, la Rév. Sr A. Gauthier; grade V, Mlle Alma Doyon; grade VI, M. Pierre Bosc; grades VII et VIII (filles), la Rév. Sr L. Sabourin; grades VII et VIII (garçons), M. René Deleurme; grade IX, M. L.-D. Cyr; grade X, la Rév. Sr O. Sarrasin; grade XI, la Rév. Sr E. De Moissac; grade XII, la Rév. Sr H. Newman; musique et culture physique, Mlle Rose Rey; enseignement ménager, la Rév. Sr A. Talbot; principaux, la Rév. Sr H. Newman, cours secondaire, et M. René Deleurme, cours élémentaire.

L'ouverture officielle de l'école St-Norbert, ainsi que la bénédiction par Son Exc. Mgr M. Baudoux, auront lieu le dimanche 25 octobre à 2 h. 30 p.m. La visite de l'école sera suivie d'un thé servi dans le nouveau gymnase. Tous sont invités à venir voir cette magnifique école, une des plus belles du Manitoba français.

**Mariage Penney-Cloutier**

Le 29 août, à 11 h. a.m., Mlle Marie Cloutier, fille de M. et Mme Gabriel Cloutier, de St-Norbert, unissait sa destinée à celle de M. Peter Penney, fils de M. et Mme P. A. Penney, d'Elmwood, en l'église de St-Norbert. La messe de mariage fut célébrée par M. l'abbé A. Hébert, curé. Mlle Rose Rey chanta l'"Ave Maria" de Schubert et le "Panis Angelicus" de César Franck, accompagnée à l'orgue par Mme Paul Lord.

Les filles d'honneur étaient Mlles Dolorès Cloutier, soeur de la mariée, Judy Penney, soeur du marié, et Elsie Faucher. Les témoins étaient MM. Gabriel Cloutier et J. Mushe. Les placiers étaient MM. Jean Cloutier et Léonard Penney.

Un diner fut servi à quelque 200 invités au Cercle Ouvrier de St-Boniface. M. Joseph Chaballier fut maitre de cérémonies et M. Ted Campeau proposa le toast à la mariée. 400 invités vinrent saluer les jeunes époux pendant la soirée au même endroit.

Les nouveaux époux partirent tard dans la soirée pour un voyage aux Etats-Unis.

## Powerview

**Shower**

Le mercredi 2 septembre avait lieu, à l'hôtel Château, un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Agnès Vincent. La salle était remplie et l'invitée d'honneur reçut de très jolis cadeaux. Elle remercia en termes émus et après un délicieux goûter, l'on se sépara enchanté de sa soirée.

**Mariage Coulombe-Dimack**

Le samedi 12 septembre, à 3 h. p.m., M. l'abbé Joseph Bellavance, curé, bénit le mariage de M. Lionel Coulombe avec Mlle Béatrice Dimack.

Les filles d'honneur étaient Mlles Carol Warrian, Anne Inkster et Léone Heuchert; les garçons d'honneur, MM. Alfred Coulombe, Eugène Beaulieu et Jack Dutka; la petite bouquetière, Diane Bulmer, et le petit page, Ian Metherell.

M. Bruno Brisebois, oncle du marié, venu pour la circonstance, touchait l'orgue et Mme Lucien Desilets chanta l'"Ave Maria" et autres chants appropriés.

Il y eut réception à l'hôtel Château après quoi les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à Powerview.

Plusieurs parents et amis des deux familles s'étaient rendus pour l'occasion.

**Visite paroissiale**

M. le curé a commencé, la semaine dernière, la visite paroissiale et continue cette semaine.

# M. Jean Fouasse, de St-Claude, est décédé à l'hôpital, à 76 ans

ST-CLAUDE — M. Jean Fouasse est décédé le jeudi 3 septembre à l'hôpital de St-Claude, à l'âge de 76 ans. Né en France le 27 janvier 1883, il vint au Canada avec ses parents alors qu'il n'avait que huit ans. Il vécut la plus grande partie de sa vie à Notre-Dame-de-Lourdes. En 1918 il épousait Mlle Léontine Turpaud. Il quitta Notre-Dame-de-Lourdes pour s'établir à St-Claude en 1945. Son épouse le précéda dans la tombe en novembre 1952.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mmes Julien Philippot (Claire) et Julien Leduc (Julienne), toutes deux de St-Claude, et Louis Chaperon (Marie), de Notre-Dame-de-Lourdes; neuf petits-enfants; deux frères, Francis et Julien, et une soeur, Mme Emile Teffaine, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le service fut chanté le 5 septembre par M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé. Les porteurs étaient MM. François et Albert Fouasse, Jean Aminot, Irénée Teffaine, Michel Tarko et Raymond Espenell. La quête fut faite par MM. Julien Teffaine et Célestin Espenell, neveux du défunt.

La maison Scharff, de Holland, était en charge des funérailles.

**Remerciements**

La famille de M. Jean Fouasse remercie sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes et de fleurs ou assistance aux funérailles. Un merci tout spécial à M. l'abbé J.-M. Gagné, à M. le Dr F. Champagne, aux religieuses et aux gardes-malades de l'hôpital de St-Claude.

**Malades**

Souhaits d'un prompt rétablissement à M. Xavier Dupras et à Mme Pierre Dedieu qui sont actuellement patients à l'hôpital de St-Claude.

---

Vol. 11, no 1 10-9-59

# LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

**OTTERBURNE, MAN.**

Pensionnat — Ecole secondaire Grades 7 à 12

**La rentrée**

La population du Manitoba a répondu favorablement à notre appel en faveur d'une inscription plus nombreuse. Nous sommes heureux d'annoncer que notre Collège est rempli. Nous pouvons même compter sur une liste d'attente qui nous permettra de combler les vides éventuels. Cent trente et un pensionnaires logent présentement dans nos murs, pendant qu'au-delà de trente externes se joignent à eux, au moment des cours: ce qui établit un chiffre record, pour nous, de 162 élèves.

**Le personnel**

Le remplacement du R. P. J. Downs par le R. P. François Cousineau comme supérieur a déjà été annoncé dans les colonnes hospitalières de ce journal. A celui qui nous a quittés, à celui qui prend en mains la direction de notre institution, avec ses oeuvres variées, nos respects et nos protestations d'affectueuse soumission.

Quatre autres confrères ont aussi été rappelés dans l'Est: le Père J. Ouellette et les Frères Robinson, Chénier et Brault. Leur attachement au paysage et aux personnes des rives de la rivière Rouge semblait devoir consacrer pour longtemps leur zèle au travail parmi nous. Ils ont passé en faisant le bien: qu'ils en soient remerciés!

Nous saluons avec enthousiasme l'arrivée du contingent fortuné qui les remplace: les Pères Langlois et Gagnon et les Frères Lalonde, Paradis et Pelletier. Déjà, les élèves notent leur entrain, et leurs supérieurs se félicitent de leurs hautes qualifications éducationnelles. Nul doute que sous ces augures prometteuses, leur séjour sera méritoire et fructueux. Ad Multos!

**Nouveau principal**

Le Frère Fernand Marion assume la fonction de principal du Collège. Favorablement connu de la population enseignante, comme professeur laïque d'abord, puis comme professeur religieux, comme membre et officier des associations de maîtres, tant sur le plan de notre Division scolaire que sur le plan provincial, son action n'en sera que plus rayonnante. Nos félicitations et nos voeux de succès l'accompagnent!

**Institutrices**

Aux grades élémentaires de 7 et 8, deux institutrices nous prêteront main-forte: l'une, pour toute l'année, Mlle Irène Garand, de St-Pierre, et l'autre, Mme Pierre Laroche, pour un temps défini qui nous permettra de compléter notre personnel religieux. Bienvenue à ces valeureuses maîtresses!

**Succès scolaires**

Le résultat des examens de juin dernier, au niveau du cours supérieur, nous ménageait une agréable surprise: aucun de nos candidats des grades 11 et 12 n'a failli dans les sujets pourtant jugés difficiles de physique et de mathématiques. La chimie n'a compté que deux faillites sur vingt et un candidats. Le résultat global s'est révélé des plus satisfaisants. Aux élèves méritants et à leurs professeurs, notre admiration!

---

**COURS DU GRAIN FOURNI PAR**

**JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

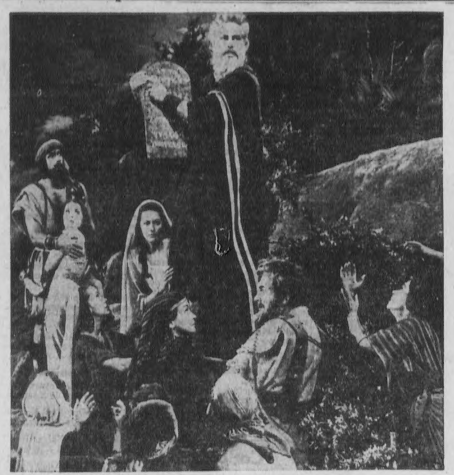
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | | 77.6 | 77.6 | 77.6 | 77.2 |
| C.W. no 3 | | 74.2 | 74.2 | 74.2 | 73.6 |
| Fourrage no 1 | | 73.2 | 73.2 | 73.2 | 72.6 |
| Fourrage no 2 | | 70.2 | 70.2 | 70.2 | 69.6 |
| Fourrage no 3 | | 67.2 | 67.2 | 67.2 | 66.6 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. no 2—6 rangs | | 108.4 | 108.2 | 108.2 | 107.6 |
| C.W. no 3—6 rangs | | 106.4 | 106.2 | 106.2 | 105.6 |
| Fourrage no 1 | | 94 | 93.6 | 93.6 | 93.2 |
| Fourrage no 2 | | 92 | 91.6 | 91.6 | 91.2 |
| Fourrage no 3 | | 89 | 88.6 | 88.6 | 88.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | | 114.2 | 113.4 | 113¾ | 112⅝ |
| C.W. no 3 | | 109⅞ | 109⅛ | 109⅜ | 108.2 |
| C.W. 2 rej. | | 110.6 | 110 | 105⅞ | 108⅝ |
| C.W. no 4 | | 111⅜ | 100⅝ | 100⅜ | 99.2 |
| Ergot | | 99⅜ | 98⅝ | 98⅜ | 97.2 |
| Sur voie net | | 114⅜ | 113⅞ | 113⅝ | 112 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Octobre | | 76.4 | 76⅜ | 76⅜ | 76 |
| Décembre | | 74⅝ | 74.6 | 74⅝ | 74⅜ |
| Mai | | 75.4 | 75⅜ | 75.4 | 75⅝ |
| **ORGE —** | | | | | |
| Octobre | | 99⅜ | 97⅛ | 97⅛ | 96.6 |
| Décembre | | 95⅜ | 95⅜ | 95.4 | 95⅛ |
| Mai | | 97.2 | 97 | 97⅜ | 97⅛ |
| **LIN —** | | | | | |
| Octobre | | 357.2 | 347.4 | 349.2 | 339.6 |
| Décembre | | 347.4 | 339.4 | 342⅛ | 333.4 |
| Mai | | 348.4 | 341.2 | 343.6 | 336.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Octobre | | 115⅜ | 114⅝ | 114⅜ | 113.2 |
| Décembre | | 116.2 | 115.4 | 115.2 | 114.2 |
| Mai | | 121⅛ | 120.2 | 119.4 | 118.2 |

---





Un des films les plus spectaculaires des temps modernes passera enfin sur l'écran dans l'Ouest canadien à des prix populaires. Il s'agit du "The Ten Commandments", production magistrale de Cecil B. DeMille en Technicolor et Vistavision. Le film sera ensuite retiré du marché pendant dix ans. L'on sait que le thème de cette production que M. DeMille réalisa pour couronner sa carrière est la lutte entre les Pharaons et Moïse, la vocation du Peuple choisi, la proclamation des dix commandements de Dieu, etc. On voit sur la photo la promulgation de la loi par Moïse. (Cote morale A-I)

# Le R. F. L. Ménard parle, à St-Eustache, de l'oeuvre des sourds-muets du Québec

ST-EUSTACHE — Le vendredi 4 septembre, les élèves de l'école du village eurent le plaisir d'accueillir le R. F. Léon Ménard, C.S.V., qui "a marché dans les mêmes corridors" qu'eux. Il est membre du personnel d'une importante Institution de Sourds-Muets qui est la seule catholique et canadienne-française pour garçons au Canada.

Au cours de sa visite, le Frère Ménard a évoqué d'abord ses premières heures d'écolier. Il rappela le vivant souvenir et le dévouement d'une de ses premières institutrices que tous connaissent, la Rév. Sr M. St-Marcel qui a travaillé quelque 18 ans à la formation des tout petits de l'école. Fait à noter, la Rév Sr M. St-Marcel, religieuse de N.-D. des Missions, est actuellement à Ville Jacques-Cartier, P.Q., où le F. Ménard a maintes occasions de lui rendre visite.

Ce dernier fit également valoir le bonheur d'une vocation religieuse, bonheur qui est le partage de tout religieux fidèle. Il encouragea les âmes jeunes et généreuses qui entendent l'appel de Dieu de ne pas se laisser effrayer par les sacrifices à faire, mais de porter plutôt leurs regards vers la récompense promise. Ne faut-il pas favoriser le développement des vocations et encourager la communauté religieuse qui sert si fidèlement l'école du village depuis près de 58 ans?

Pour terminer, le Frère Ménard parla de l'Oeuvre des Sourds-Muets de la province de Québec, à laquelle se dévouent quelque 70 confrères de sa congrégation. Professeur lui-même de douze handicapés, il sut brosser un tableau sommaire du travail qu'imposent la démutisation des sourds-muets et l'enseignement de la langue qui leur est donné. Au début, dit-il, l'art de converser par le moyen des doigts était le seul moyen employé. Aujourd'hui, les élèves sont répartis, selon leur âge et leurs aptitudes, soit dans le cours oral, où ils sont instruits à l'aide de la parole et de la lecture sur les lèvres, soit dans le cours dactylologique où les sourds-muets font usage de l'épellation manuelle des signes et de l'écriture.

Tous les jeunes auditeurs de l'école de St-Eustache, étrangers à ce genre d'enseignement spécial ont deviné toute la somme de travail que cette oeuvre de patience et de bonté requièrt.

Une autre année scolaire vient de s'ouvrir pour ces jeunes déshérités de l'ouïe et de la parole. Frère Ménard y a repris sa tâche ardue. Les élèves de St-Eustache promettent de le seconder de leurs ferventes prières, lui présentent leurs meilleurs voeux de succès et tiennent à lui redire qu'il sera toujours le bienvenu dans la vaste prairie manitobaine.

# Carrière de l'hon. P. Sauvé, premier-ministre de Québec

(Suite de la première page)

**Militaire**

L'hon. Paul Sauvé était dans l'armée de réserve depuis 1931 lorsque la guerre éclata. De lieutenant, il fut promu capitaine en 1940 lors de l'organisation du 2e bataillon des Fusiliers Mont-Royal, puis nommé la même année commandant de compagnie au Centre de Sorel. En 1941, on lui confiait, avec le major Francoeur, l'organisation de l'Ecole d'officiers et de sous-officiers de Saint-Hyacinthe puis, l'année suivante, il contribuait à la mise sur pied du Centre d'instruction avancé de Farnham. Deux mois plus tard, il était promu major, second en commandement et instructeur chef de Farnham. S'étant qualifié comme officier d'état-major à Kingston en 1943, il partit pour l'Angleterre où il obtint d'être attaché aux Fusiliers Mont-Royal. Promu second en commandement en février 1944, il prenait le commandement du régiment quelques mois plus tard, avec le grade de lieutenant-colonel, pendant les combats de la forêt de la Londe, en Normandie.

Le lieutenant-colonel Paul Sauvé commanda les Fusiliers à travers la France, la Belgique et la Hollande. Sa bravoure sur les champs de bataille lui valut plusieurs décorations, dont la Croix de Guerre française avec étoile de vermeil, la Médaille d'efficacité et une dizaine de décorations de service. En 1947, le Gouvernement canadien reconnaissait ses mérites en le nommant brigadier, et le commandement de la 10e brigade d'infanterie de réserve lui fut confié. Après un stage de trois ans à ce poste, il a été inscrit sur la liste des officiers de réserve.

Pendant son absence du Canada, l'hon. Paul Sauvé fut l'objet de l'une des plus touchantes marques d'admiration de la part de la population de son comté. L'élection de 1944 survint pendant les journées les plus meurtrières de la bataille de Normandie. En l'absence de l'être cher, c'est Mme Sauvé et son fils, le jeune Pierre, qui invitèrent la population à se souvenir de celui qui offrait sa vie pour la défense de la liberté. Les gens des Deux-Montagnes n'hésitèrent pas à lui renouveler son mandat.

**Membre du cabinet**

Rentré de la guerre, l'hon. Paul Sauvé s'empressa de reprendre son siège à l'Assemblée législative. Peu de temps après, le 18 septembre 1946, le premier ministre de la Province lui offrait le portefeuille du nouveau ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, le premier département du genre constitué par un gouvernement sur le continent nord-américain. Ce ministère se voyait confier des tâches de grande importance: celle d'aider la génération montante à préparer son avenir en lui permettant, au moyen de l'enseignement spécialisé, d'accéder aux différents paliers de la vie industrielle par l'apprentissage des techniques et des métiers; celle de rééduquer la jeunesse délinquante ou en danger moral pour lui donner l'occasion de reprendre, dans la société, la place qui lui revient; enfin, celle d'administrer les grandes mesures sociales: pensions aux vieillards, aux mères nécessiteuses et aux aveugles. Aux pensions de vieillesse devaient être substituées les allocations d'assistance-vieillesse; une nouvelle mesure, les pensions aux invalides, vint bientôt s'ajouter aux précédentes. Enfin, le 1er avril 1957, l'hon. Paul Sauvé acceptait une responsabilité additionnelle: l'administration de toutes les prestations d'Assistance publique, sauf celles se rapportant à l'hospitalisation ou ayant un caractère médical. Enfin, il y a quelques mois, le ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse était divisé en deux entités administratives distinctes, et l'hon. Paul Sauvé assumait les deux portefeuilles.

L'hon. Paul Sauvé détient deux doctorats en droit, l'un de l'Université Bishop, de Lennoxville (1951), et l'autre de l'Université Laval, de Québec (1952). Ces institutions de haut savoir voulurent ainsi reconnaître officiellement l'oeuvre poursuivie sous son égide dans le domaine de la formation professionnelle, car il est l'artisan de ce réseau d'instituts et d'écoles spécialisés qui a ouvert à la jeunesse les portes de l'industrie et lui a permis non seulement de participer à l'essor de la Province, mais également d'en bénéficier.

## Les marchés

**BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES**
(Commission House Prices)

Le 15 septembre

**BEURRE**

Crémerie .62

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| Grade A large | .34-.35 |
| Grades A moyens | .25-.26 |
| Grade A petits | .10-.11 |
| Grade B | .12 |
| Grade C | .09-.10 |

**VOLAILLES**

| | Grade A | Grade B | Grade C |
|---|---|---|---|
| Plus de 6 lbs | .26-.28 | .22-.24 | .13-.14 |
| 5-6 lbs | .25-.26 | .22 | .12-.13 |
| 4-5 lbs | .23 | .18 | .10-.12 |
| Moins de 4 lbs | .20 | .15 | .09-.11 |
| **POULETS** | | | |
| Plus de 5 lbs | .15-.16 | .13-.14 | .08 |
| 4-5 lbs | .11-.14 | .11-.12 | .06 |
| Moins de 4 lbs | .08-.10 | .07-.08 | .05 |
| **DINDONS** | | | |
| Dindes | .25-.26 | .20-.21 | .15 |
| Dindons | .21-.22 | .18-.20 | .15 |

**MARCHE AUX BESTIAUX**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons:** | |
| De choix | $26.00-$26.50 |
| Bons | 25.00- 25.50 |
| Moyens | 22.00- 24.50 |
| Ordinaires | 17.00- 21.00 |
| **Génisses:** | |
| Bonnes | $22.50-$24.50 |
| Moyennes | 19.00- 23.00 |
| Ordinaires | 16.00- 18.00 |
| **Vaches:** | |
| Bonnes | $17.00-$17.50 |
| Moyennes | 15.50- 16.50 |
| 'Canners' et 'Cutters' | 11.00- 15.50 |
| **Taureaux:** | |
| Bons | $18.00-$18.50 |
| Ordinaires | 16.00- 17.50 |
| **Veaux de boucherie:** | |
| De choix | $30.00-$32.00 |
| Bons | 30.00- 32.00 |
| Moyens | 22.00- 29.00 |
| Ordinaires | 15.00- 21.00 |
| **Porcs:** | |
| Grade A | $22.50-$23.00 |
| Truies | 9.50- 10.50 |
| **Agneaux:** | |
| Bons | $18.00 |
| **Moutons:** | |
| Bons | $4.00-$6.00 |

## La Broquerie

**Décès de Mme P. Boisjoli**

Mme Pierre Boisjoli, née Céline Boily, est décédée subitement à la demeure de son fils, Jules, à 401, rue Dubuc, St-Boniface, le jeudi 10 septembre, à l'âge de 71 ans. Née à St-Paul du Nord, P.Q., la défunte avait vécu à La Broquerie durant 69 ans. Elle alla demeurer à St-Boniface à la mort de son mari, décédé à La Broquerie le 1er juillet dernier.

Mme Boisjoli était Dame de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil sept fils, Joseph, de Ste-Anne-des-Chênes, André, de St-Boniface, Edmond, de Ross, Jules, de St-Boniface, Laurent, d'East Kildonan, Albert et Paul, de St-Boniface; cinq filles, Mmes Roger Gauthier (Marie-Jeanne), de Lorette, Philippe Bédard (Agnès), de St-Germain, Marcel Gendreau (Cécile), de Richer, Joseph Gladu (Florence), de St-Malo, et Frank Syposh (Rita), d'East Kildonan; quatre frères, Roger, Pierre, Thomas et Zéphirin; deux soeurs, la Rév. Sr Philomène Boily, S.G.M., et Mme Léon Vielfaure; 34 petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 14 septembre en l'église de La Broquerie par le R. P. Oscar Boily, S.J., neveu de la défunte. MM. les abbés Pierre Gagné, de Richer, et Bouchard, vicaire de La Broquerie, étaient diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Georges Boisjoli, Raoul Vielfaure, Camille, Napoléon, Georges et Wilfrid Boily.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

**Remerciements**

Les membres de la famille de Mme Céline Boisjoli désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par offrandes de messes ou l'envoi des cartes et des fleurs, soit en venant prier au corps ou en assistant aux funérailles.

---

Selon le docteur Skaiffe, célèbre entomologiste sud-africain, les fourmis seraient probablement les seuls êtres vivants qui résisteraient à une guerre nucléaire. Le savant professeur recherche maintenant les causes de cette immunité.

# Mission gastronomique canadienne en France

MONTREAL — Avec la collaboration d'Air France, des Services Officiels Français du Tourisme, du Club Prosper Montagné de Paris, de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, de la Confrérie de la Jurade de Saint-Emilion, du Cercle Bordelais des Amis de "Cuisine et Vins de France", de l'Institut National des Appellations d'origine des Vins, et de bien d'autres encore, le Club Prosper Montagné de Montréal organise la première mission gastronomique canadienne en France.

Le départ aura lieu de Dorval au cours de la soirée du 15 octobre 1959 à bord d'un Super Starliner d'Air France qui déposera la "Mission" à Orly le lendemain à l'heure du déjeuner.

D'Orly, les gastronomes canadiens se dirigeront immédiatement vers Dijon pour assister dès le lendemain soir, samedi le 17 octobre, au chapitre des Vendanges de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin. En chemin toutefois, et afin de se bien préparer, ils s'arrêteront à Saulieu où dès le vendredi soir, ils prendront chez Dumaine, le maître traiteur de l'hôtel de la Côte d'Or, leur permier repas gastronomique. C'est donc après une nuit de bon repos, mais un frugal déjeuner, qu'ils partiront pour le fameux chateau du Clôs Vougeot où ils participeront dans une atmosphère unique au monde, à ces fameuses agapes des chevaliers du Tastevin, agapes assaisonnées d'humour et de commentaires, au cours desquelles les cadets de Bourgogne chanteront refrains à boire et d'amour. Le grand Conseil de l'Ordre tiendra audience solennelle et procédera à l'intronisation de nouveaux chevaliers tout au long des cérémonies et harangues accoutumées.

Pour l'édification des lecteurs et de ceux qui savent ce que bien boire et bien manger veulent dire sans tomber ni dans la goinferie ni dans la gourmandise, nous glissons ici le menu de ce diner que le patron des gastronomes et leur maître à tous, François Rabelais, n'aurait certainement pas renié . . . loin de là!

**Première assiette**

Les dodines de Canard à la gelée au Vin Blanc de Chablis escortées d'un frais et gouleyant Pouilly Fuissé "Les Chailloux 1957".

**Deuxième assiette**

Les Quenelles de Brochet gratinées Florentines humidifiées d'un subtil Meursault Genevrières 1956

**Entremets**

Les jambons à la lie flanqués de leurs garnitures et accompagnés d'un soyeux Sautenay 1953.

**Dorure**

Les Coquelets de Bresse poêlée printanière arrosée d'un nectarique Morey-Saint Denis "Clôs de la Roche" 1953.

**Issue de Table**

Les bons fromages de Bourgogne et leurs compagnons d'ailleurs selectionnés par les maitres - Fromagers Bourguignone rehaussés d'un déifique Clôs Vougeot 1952.

**Boutehors**

Le pressoir du Clôs de Vougeot en nougatine

Les escargots en glace et les Fraises Melba

Le café noir et chaud

Le Vieux Marc et la Prunelle de Bourgogne fort idoines à stimuler vapeurs subtiles du cerveau.

Et puis, la randonnée se continuera à travers les hauts lieux gastronomiques de France et de Navarre. Vers Lyon, à travers ces villages de Bourgognes dont chacun est une marque d'un grand vin à la royauté incontestable et incontestée dans le monde entier: Gevrey-Chambertin, Nuits Saint-Georges, Beaune, Meursault, Macon et la région du Beaujolais.

A Lyon, déjeuner gastronomique chez Farge: après une journée pour la visite de la ville, on descendra vers Vienne, (déjeuner chez Point), le Puy, puis, par Saint-Flour et Aurillac, on atteindra les Milandes pour y dîner chez Josephine Baker et Jo Bouillon.

On attaquera ensuite la région de Bordeaux que l'on atteindra par Sariat, les Eysles et Perigueux. A l'arrivée à Bordeaux, le diner sera servi du "Chapon Fin". Le lendemain, tournée à travers les vignobles pour se rendre dans les caves de la Maison Calvet où la Jurade de Saint-Emilion offrira à la "Mission Canadienne" un autre de ces repas digne de la meilleure tradition où l'esprit et l'humour font, avec les vins, partie du menu.

De Bordeaux, on remontera vers Paris mais en visitant Royau et Marennes, illustrée par ses huitres fameuses dont on pourra se régaler à sa guise; en visitant aussi Cognac, y déguster quelques spécimens rares de la savoureuse liqueur à laquelle la ville a donné son nom. Et l'on ira coucher à Poitiers, pour y admirer le lendemain ses églises romanes, parmi les plus belles et les plus anciennes de France, dont la célèbre Notre-Dame-la-Grande.

C'est ensuite par Oudon et Acenis, l'arrivée à Nantes où la Mission déjeunera en compagnie des Membres de la Confrérie Bachique des Bretevins; puis ce sera la traversée de la vallée de la Loire dans la remontée vers Paris, avec arrêt à Angers où l'on dinera avec les joyeux Saccavins. Le lendemain, déjeuner à Tours pour terminer cette dernière journée avant Paris dans une cave de Vourray avec les Compagnons Chantepleure.

Sur la route de Paris on s'arrêtera à Ambroise pour y visiter le fameux château et à Chartres la plus fameuse cathédrale dont le nom résume la grandeur des églises de France.

A Paris, ce sera cinq jours de ripailles et festivités qui, sous les auspices du Club Prosper Montagné, termineront un voyage dont on aura longtemps souvenance.

Ce sont les "Voyages Claude Michel" de Québec qui organisent la tournée. M. Claude Michel n'a d'ailleurs rien voulu laisser au hasard et il est allé lui-même en France en discuter de l'ordonnance et préparer les menus avec la collaboration des meilleurs gastronomes.

# Grain bien battu, Grain bien vendu

Quand l'orge de brasserie n'est pas bien battue, le grain lui-même et le producteur y perdent tous deux. Les acheteurs refusent de verser la prime si l'échantillon d'orge renferme plus de 5 p. 100 de grains décortiqués et cassés. En pareil cas l'orge de brasserie entre dans la classe des grains d'alimentation animale. Les experts en génie rural qui ont étudié le problème du battage suggèrent quelques moyens de réduire les dégâts au minimum.

1. Régler la vitesse du tambour batteur à un minimum suffisant pour détacher les grains de l'épi;

2. régler l'écartement du contre-batteur d'après la vitesse du tambour batteur;

3. maintenir le tambour et le contre-batteur en bon état et bien parallèles;

4. assurer une forte ventilation pour séparer l'orge de la bale ou de la paille et maintenir les ouvertures des grilles exemptes d'accumulations de barbes qui tendent à boucher les grilles;

5. garder le retour des cotons au minimum;

6. faire tourner l'élévateur-souffleur à la vitesse voulue;

7. si nécessaire, faire quelques légers réglages au cours de la journée pour tenir compte des variations de température et d'humidité de la paille et du grain.

Pour mettre ces conseils en pratique, celui qui conduit la batteuse devra avoir l'oeil ouvert, user de son jugement et, à l'occasion, se permettre quelques essais.

# Réunion mensuelle, à Saskatoon, de la Ligue des Femmes Catholiques

SASKATOON — Cette année (1959-60) tous travaillent ensemble sur le thème "Le retour à la foi des Catholiques Non-Pratiquants". La première causerie par la convocatrice du comité "spirituel", Mlle Marie Perron, permit de se demander où sont et qui sont les catholiques non-pratiquants?

On les trouve dans tous les milieux et beaucoup d'entre eux n'osent pas dire qu'ils sont catholiques, peut-être à cause de l'ignorance, de l'angoisse, de l'orgueil personnel ou de vives convictions — mais il nous faut essayer de les comprendre et de leur aider.

Les catholiques non-pratiquants sont ceux qui se sont coupés des bienfaits de Dieu et de l'Eglise; par exemple, ils n'assistent pas à la messe dominicale, ne reçoivent pas les sacrements, etc.

Le directeur, M. l'abbé B. de Margerie, ajouta qu'on doit offrir des prières constantes pour ces gens. Ensuite que toutes nos activités soient charitables, de façon de servir chrétiennement la famille paroissiale.

Mme F. A. Altrogge, présidente, annonça qu'à la réunion du 6 octobre l'orateur invité, le R. P. A. Lequeia, O.M.I., parlera du bienfait des retraites fermées. La retraite fermée pour dames, prêchée en français, aura lieu du 13 au 15 novembre cette année.

Mme Y. Paradis donna sa résignation comme 3e vice-présidente et présidente du comité "action civique" parce qu'elle quittera Saskatoon bientôt. La présidente, au nom de toutes les dames de la Ligue, exprima un regret sincère de voir une personne aussi dévouée et sincère pour notre conseil quitter, et lui souhaita beaucoup de bonheur et de succès dans sa nouvelle entreprise.

Mmes A. Couture et Gérard Phaneuf seront en charge de la vente de pâtisseries qui aura lieu le samedi 3 octobre au magasin Clark's Interior Furnishings, 2e avenue, sud.

Le conseil donna un don pour la bourse qui sera présentée à Son Exc. Mgr F. Klein, lors de son 25e anniversaire de prêtrise.

La présidente exprima la peine que cause à toutes les dames de la Ligue, la mort de la plus âgée du Conseil, Mme M. Fleury, qui est décédée le 5 août.

A l'occasion de la fête des Saints-Martyrs-Canadiens, patrons de la paroisse, il y aura une messe pontificale et une journée de prières. Tous les paroissiens sont invités à prendre part à ces cérémonies.

**Visiteurs de l'Est**

Soixante-dix représentants de l'Est étaient de passage à Saskatoon, la journée du 3 septembre. Cette délégation était formée de cultivateurs de langue française du Québec. Ils arrivèrent sur le Transcontinental du Canadien-National et se rendirent à l'hôtel Bessborough pour le déjeuner. Les représentants du CNR avaient demandé à M. Raymond Marcotte d'agir comme guide pour une tournée de la ville. L'avant-midi se passa au Musée "Pion-Era". Tous semblent avoir apprécié cette visite.

Après le dîner, ils se rendirent vers l'Université. Après une courte visite en cet endroit, l'on se rendit à la ferme forestière, située à la périphérie de la ville.

La délégation put connaître des gens de Prud'homme, Vonda et St-Denis, venus spécialement à Saskatoon pour les rencontrer. Les visiteurs se rendirent ensuite au poste CFNS où certains participèrent au programme "Bienvenue, Saskatchewan".

Au banquet qui suivit, l'on profita de l'occasion pour se mieux connaître. Ce banquet fut suivi de vues qui donnaient un très bel aperçu de la province de la Saskatchewan et en particulier de l'histoire de l'Université.

Les gens de Saskatoon étaient fiers de recevoir une délégation si imposante. Ils espèrent que ces voyages se répéteront et même qu'il se trouvera de ces visiteurs qui prendront goût aux opportunités qu'offre ce beau centre et viendront s'établir dans la belle province de Saskatchewan.

**Ecole française**

Pour la deuxième année consécutive, un cours d'été de français fut donné à l'école St-Joseph. Vingt élèves participèrent aux classes de français. Tous, avec un bel esprit de coopération, ont accompli bien du travail.

L'institutrice, Mlle Doris Quessy, et M. l'abbé B. de Margerie, vicaire, se sont dévoués pour enseigner le français aux jeunes Canadiens français de la ville.

Le prix de mérite, une médaille d'argent, donné au meilleur élève, fut gagné par Mlle Josianne Lerendu.

Une école maternelle pour les petits Canadiens français ouvrira ses portes le lundi 5 octobre.

**Va-et-vient**

M. et Mme Roger Sirois et leur famille se sont rendus à Zenon Park pour visiter leurs parents.

M. et Mme Léonard Brière et leur famille, de Maillardville, C.-B., visitaient récemment M. et Mme Armand Perrault et leur famille.

M. et Mme Marcel Loiselle, de Vernon, C.-B., visitent leurs parents, M. et Mme Onile Loiselle, leurs oncle et tante, M. et Mme Aimé Loiselle, et des amis.

Mme L. LeStrat, de St-Front, visitait M. et Mme Marius Syrenne et leur famille, récemment.

Mme LaFramboise, de Vancouver, C.-B., visite ses fille et gendre, M. et Mme R. Ross et leur famille.

M. Robert Marcotte est parti en voyage à San Francisco, Californie, avec des amis. M. Roland Marcotte le remplace à son commerce (magasin).

Mlle Rose Labrecque, de Vancouver, visitait plusieurs de ses amis, récemment.

Mlle Rita Marcotte est partie enseigner à Delmas. On lui souhaite bonne chance.

M. et Mme Charles Papen sont allés reconduire leur fils, M. l'abbé Jean Papen, jusqu'à Winnipeg. M. l'abbé Jean retourne pour sa dernière année d'étude au Grand Séminaire de Montréal. Avant son départ, tous se sont rendus à Spiritwood visiter leur fille et soeur, qui est religieuse. Tous manqueront l'abbé Papen à son programme radiophonique "Témoignage" qui était spécialement dédié au sacerdoce cette année.

M. et Mme Raymond Marcotte et leur fils, Marc, se sont rendus à Gravelbourg, durant la longue fin de semaine. Ils ont visité M. le docteur et Mme Raymond Piché et leur fils, Claude, M. le docteur Marcel LeBlanc, en vacances, de l'Université Stanford, M. l'abbé Armand Guénette, le R. P. Alain Piché, O.M.I., et autres amis.

Tous regrettent le départ de M. et Mme Henri Lacroix et de leurs fils, qui sont déménagés à Calgary, où M. Lacroix continuera de travailler pour la Massey Harris.

Mlle Angeline Georget passa la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Joseph Georget et M. et Mme D. Georget, de Domremy.

M. et Mme G. Masson, M. et Mme F. Neault et leur famille et Mme F. A. Altrogge et sa famille se sont rendus à Prud'homme à l'occasion de la fête de Mme Masson.

## Dumas

**Va-et-vient**

M. Herménégilde Bessette et son fils, Paul, M. et Mme J. Côté et leur fils, de Winnipeg, étaient en visite chez MM. et Mmes Georges et Napoléon Filteau.

M. et Mme Francis Giroux et leurs enfants, de Regina, rendirent visite à leurs frères et soeurs, oncles et tantes.

M. et Mme Arthur Filteau et Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

Félicitations à Mme Robert Jacques qui fut l'heureuse gagnante de $170.00 au théâtre Royal de Wawota.

M. et Mme J. Eberlé et leurs enfants, de Montmartre, ont visité leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière.

MM. et Mmes Jules Neuvraumont et Clément Chacun, de Virden, étaient en visite chez M. et Mme R. Zébière.

M. Maurice Dauphinais est allé prendre un emploi à Davidson, Sask.



## Gravelbourg

**Mariage Young-Longpré**

Le lundi 7 septembre, à l'église St-Joseph de Moose Jaw, eut lieu le mariage de Mlle Janine Longpré, fille de M. et Mme Ernest Longpré, de Gravelbourg, avec M. Garth Young, fils de M. et Mme Harold Young, de Milestone, Sask. Le R. P. W. Phelon, C.Ss.R., officiait.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de longueur trois-quarts en peau de soie avec manches se terminant en pointes de lis. Le corsage était garni de sequins. Son voile court était retenu par un diadème garni de séquins. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur était la soeur de la mariée, Mme Norman Martin. Elle était revêtue d'une robe en nylon chiffon de couleur champagne avec chapeau de même couleur. Elle était accompagnée de son frère, M. Roger Longpré.

La mère de la mariée portait une robe en dentelle rose foncé avec accessoires en velours brun canelle. Elle avait une rose jaune comme corsage. La mère du marié portait une robe deux-pièces bleue avec accessoires blancs. Son corsage était une orchidée.

La réception a eu lieu à l'hôtel Grant Hall où il y avait des gens de Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Qu'Appelle, Milestone, Cedoux et Gravelbourg.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe en velours bleu foncé avec accessoires de même couleur. Après leur voyage, M. et Mme Garth Young vont résider à Winnipeg.

**Honneur au mérite**

Trois étudiantes du couvent de Gravelbourg ont mérité des bourses d'études, octroyées par l'A.C.F.C., pour poursuivre leurs études aux écoles normales de la province de Québec. Elles ont fait leur entrée le 8 septembre. Ce sont Hélène Lafrance, fille de M. et Mme Pierre Lafrance, de Gravelbourg, qui va à l'école normale des religieuses du Bon-Conseil à Chicoutimi; Louise Gaucher, fille de M. et Mme Omer Gaucher, de Coderre, qui va à l'école normale des religieuses du Bon-Pasteur à Chicoutimi, et Diane Martin, fille de M. et Mme Albert Martin, de Willow-Bunch, qui va à l'école normale des religieuses de la Présentation de St-Hyacinthe. Beaucoup de succès.

## Vawn

**Çà et là**

Mme F. Dopron est de retour chez elle après avoir passé trois jours à l'hôpital de North Battleford pour examens médicaux.

M. et Mme Paul Jullion et leurs enfants, de Vegreville, Alta, ont passé la fin de semaine du 30 août à visiter leurs parents. Ils ont ramené avec eux leur fils, Richard, qui était en vacances depuis une semaine. Ce dernier était venu avec M. et Mme Aimé Blanchette et leur famille qui passèrent la fin de semaine chez des amis à Edmonton.

M. et Mme Aimé Blanchette ont visité leur mère et belle-mère, Mme M. Blanchette, à la maison St-Joseph de Prince-Albert. Tous les paroissiens sont heureux d'apprendre que sa santé s'améliore.

Le dimanche 30 août, M. et Mme Dickie, de Prince-Albert, ont accompagné leur fille, Rose, institutrice, qui doit enseigner dans la paroisse. Comme l'école ne sera probablement pas terminée avant le mois de janvier, on a aménagé une classe dans la salle paroissiale et une au couvent. 140 élèves fréquenteront l'école de Vawn cette année.

M. l'abbé L. Pouliot est parti le lundi 31 août pour prendre un mois de repos à Montréal et autres endroits dans l'Est. Ses parents de Debden l'accompagnaient.

La prochaine visite des membres de la Ligue des Femmes Catholiques à l'hôpital de Battleford aura lieu le 17 septembre.

M. Culeanare, de Leask et North Battleford, a passé la fin de semaine du 30 août chez ses gendre et fille, M. et Mme Louis Phaneuf.

Félicitations à Mlle Patricia Smith, du grade XII à l'école de Vawn, qui s'est vu décerner une bourse d'études de $500.00 offerte par le gouvernement provincial. Elle continuera ses études à l'Université de la Saskatchewan.

M. et Mme C. Jullion ont passé la fin de semaine du 30 août à Edmonton.

M. et Mme Eugène Blanchette ont accompagné leur fille, Irène, à Saskatoon où cette dernière poursuivra ses études à l'Institut pédagogique. Ses parents se rendront visiter des parents et amis de Prud'homme.

M. Lacombe, qui a passé une semaine à l'hôpital d'Edam, demeure maintenant chez ses neveu et nièce, M. et Mme John Zaleschuk, d'Edam.

Mme Léo Fortier et son fils, Réjean, de Québec, sont repartis le jeudi 10 septembre après avoir passé une semaine à Vawn pour affaires et pour visiter parents et amis. Une soirée fut donnée en leur honneur chez Mme Aurélie McCaffrey, de Marcelin, qui est aussi à Vawn pour quelque temps.

M. et Mme Jack Harris étaient de passage à Vawn. En route pour Calgary, ils ont laissé leurs deux enfants chez les parents de Mme Harris, M. et Mme O. Fortier, pendant leur absence.

M. G. Vallière a passé la fin de semaine à St-Paul, Alta.

M. et Mme Smith et leurs enfants, Helen, Teddy et Diane, ont accompagné leur fille et soeur, Patricia, à Saskatoon où elle suivra les cours d'école normale.

M. et Mme Higgins ont accompagné Mme A. Lavigne à Meadow Lake, le 6 septembre, et sont revenus le 8 septembre.

M. Ronnie Baldwin, électricien, employé à Dundurn, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Claude Baldwin. Sa soeur, Louise, l'a accompagné jusqu'à Saskatoon où elle ira à l'école normale.

Les dames ont assisté au bingo de Turtleford, le mercredi 9 septembre, et Mme L. Weber a gagné $50.00.

Félicitations à M. et Mme George McCaffrey à l'occasion de la naissance d'une fille, née le 9 septembre.

## St-Brieux

**Bourse de $500.00**

Mlle Jeannette Tétreault, fille de M. et Mme Bernard Tétreault, est gagnante d'une bourse du département d'éducation de $500.00 pour excellence en étude. Mlle

Mlle Jeannette Tétreault

Tétreault fit toutes ses études à St-Brieux. Cette année elle suivra un cours à l'école normale de Saskatoon. Depuis deux ans, Mlle Tétreault était dans un plâtre (de la taille au cou) qui lui fut enlevé au mois d'août.

**Va-et-vient**

Sont partis suivre un cours à l'école normale de Saskatoon: Mlles Jeannette Tétreault, Monique Rocher, Dorothy Boulanger, Della Massé et Madeleine Coquet et M. Pierre Coquet.

Mlles Agnès Coquet et Wilma Bakos et M. Paul Rocher suivront un cours à l'Université de Saskatoon. Mlles Aurore Gallays et Marie Coquet prennent un cours de garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mlle Solange Coquet est partie enseigner à Willow-Bunch; M. Maurice Coquet est retourné enseigner à Radville.

Mlle Denise Dubé est partie pour Périgord où elle sera chargée de la surveillance des classes.

Mlle Jeanne Tinivez, de Victoria, C.-B., était en visite chez sa mère, Mme E. Tinivez.

M. et Mme Honoré Gallays sont partis pour Winnipeg où ils vont demeurer pendant un an chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Sitter.

Mme Pierre Fau est partie pour quelques mois visiter sa fille, Lucienne, et d'autres parents en Ontario.

M. et Mme Richard Mohninger ont fait l'acquisition de l'hôtel, possédée autrefois par M. et Mme Régis Mahussier. En attendant de se procurer une autre entreprise, M. et Mme Mahussier et leurs enfants demeurent dans la maison laissée vacante par M. et Mme R. Mohninger.

**Naissances**

A M. et Mme Jean Guéguen est né un fils le 28 août.

A M. et Mme Maurice Massé est né un fils le 28 août.

A M. et Mme Peter Senga est né un fils le 30 août.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)**

**Correction**

L'initiation des Chevaliers de Colomb qui devait avoir lieu à Storthoaks le 27 septembre aura lieu à Redvers à la même date.

• • •

Même si ces nouvelles sont un peu en retard, je crois que beaucoup seront intéressés.

Le 2 juin eut lieu à la salle "Columbus Club" l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1959-60: Grand Chevalier, Pierre Kerviche; ex-Grand Chevalier, Léo Lirette; député Grand Chevalier, Irénée Collette; chancelier, Henri Pinvidic; secrétaire-archiviste, Jean Fauchon; trésorier, Georges Colpron; avocat, Omer Tessier; cérémoniaire, Joseph Braconnier; gardes intérieurs, André Lemieux et Arthime Jalbert; gardes extérieurs, Jean Boutin et Albert Gatin; syndics pour 3 ans, Roger Poissant, pour 2 ans, Jean Gervais, et pour 1 an, Roaul Langlois.

Après l'élection, le nouveau Grand Chevalier, Pierre Kerviche, dit quelques mots, puis l'ex-Grand Chevalier félicita les nouveaux membres de l'exécutif.

Le député d'Etat, frère Aurèle Poirier, félicita les membres du Conseil pour leur magnifique travail au cours de l'an passé et souhaita à tous une autre année fructueuse.

Félicitations au frère Albert Sirois, nommé intendant du Conseil pour cette année.

Je tiens à féliciter personnellement et au nom du Conseil les nouveaux membres, Eric Bélanger, Léo Mailhot, Gérald Béliveau, qui furent initiés au Conseil Langevin à Gravelbourg.

Le 30 août eut lieu à la salle "Columbus Club" l'installation des officiers du Conseil Langevin par le frère Aurèle Poirier. Un grand nombre de nos membres étaient présents. Nous étions heureux d'avoir parmi nous quelques membres de notre sous-conseil de Redvers, dont les frères Alphonse Aimé, président du sous-conseil de Redvers, Alfred Chicoine, boursier, Sylvestre et Carrière. Nous espérons de vous revoir avant longtemps.

L'assemblée se termina par un goûter.

TIT COQ.

## Domremy

**Ouverture des classes**

L'ouverture des classes eut lieu le 26 août. Le personnel enseignant se compose comme suit: la Rév. Mère Marie-Claire, supérieure, enseignera les grades I et II et se chargera de la direction du choeur de chant de la paroisse, comme elle l'avait fait en 1940, avec grand succès. M. Raoul Gaudet se charge des grades III et IV; Mme Raoul Gaudet, des grades V et VI; la Rév. Mère Agnès-Marie, des grades VII, VIII et IX; la principiale, la Rév. Mère Ste-Solange, des grades X, XI et XII.

Le nombre d'élèves dans les cinq classes est 135. En charge de l'école Ste-Thérèse est Mme Nault avec une assistance de 20 élèves.

**Va-et-vient**

M. et Mme A. Kennedy sont de retour de Calgary où ils ont visité M. Walter Pettit, frère de Mme Kennedy, qui est gravement malade.

Mme Maria Kusch est retournée à Sidney, C.-B., après avoir rendu visite à ses enfants de Domremy.

M. et Mme Claude Leblanc, de Prud'homme, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Napoléon Leblanc.

Il y a quelques semaines, M. Félix Branger a ouvert son nouveau magasin qui est très moderne et plus spacieux que l'ancien.

## Coderre

**Confirmation**

Le 12 septembre, Son Exc. Mgr Aimé Decosse conféra le sacrement de confirmation à 17 enfants et 6 adultes. Le lendemain, Mgr Decosse donna le sermon à la grand-messe en français et en anglais. Dans l'après-midi, il y eut des prières spéciales pour les morts et une courte visite au cimetière.

**Va-et-vient**

M. et Mme Alexandre Laurent (Marie Cossette) et leurs fillettes, Sandra et Lorraine, d'Edmonton, Alta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Cossette.

M. et Mme Eugène Peltier recevaient leurs enfants à un dîner de famille, dimanche dernier. Etaient présents: M. et Mme M. Wilson et leurs enfants, de Regina, M. et Mme D. Smith, de Whitehorse, Yukon, M. et Mme A. Schafer et leur jeune bébé, de Maple Creek, Mme Nick Pitts et ses enfants et M. et Mme Louis Peltier, de Moose Jaw. M. Olivier Peltier, résidant à Moose Jaw, a été incapable de se joindre à ses frères et soeurs.

M. et Mme Olivier Gaucher, Mlles Diane Gaucher et Yvette Rioux et M. Denis Gaucher, tous de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Emile Gaucher.

**Baptême**

Steve Michael, fils de M. et Mme Art Schafer (Aline Peltier), de Maple Creek. Parrain et marraine, M. et Mme Don Smith, oncle et tante de l'enfant.

## St-Victor

**La rentrée**

Le 1er septembre dernier, les élèves du district scolaire Montague Lake prenaient le chemin de l'école de Willow-Bunch. Ce n'est pas sans un réel serrement de coeur que les parents les ont vus partir. L'école du village n'est plus. Les temps sont changés. Ils sont à la centralisation et les circonstances n'ont pas permis d'obvier à une dure nécessité. Désormais les enfants partiront chaque matin en autobus conduit par M. Conrad Ducharme pour se diriger vers l'excellente école de Willow-Bunch. Les multiples avantages que leur procurera une école où s'enseignent tous les grades et où tous les professeurs sont catholiques et de langue française dédommagent pour les sacrifices qu'on a dû faire pour fermer le dernier district scolaire encore en opération.

**Çà et là**

Bienvenue à Mlle Pauline Beaudin, de Winnipeg, Man., nouvelle employée à la compagnie d'assurance Family Life.

M. et Mme Roger Lalonde et leurs enfants sont rentrés des vacances passées à Winnipeg, chez leurs parents. Ils se rendirent aussi à Grand Forks, D.-N.

Mme Colette Tessier et sa fillette, de Regina, ont passé quelque temps chez M. et Mme J.-D. Lalonde. M. Claude Tessier les a rejointes en fin de semaine et ils visitèrent leurs frères et belles-soeurs, oncles et tantes, MM. et Mmes Denis et Roger Lalonde.

Mlle Janine Collin, institutrice, a pris charge d'une classe à Lestock, Sask.

M. Roger Zess est venu en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme A. Zess.

M. et Mme Roland Ducharme ont joui pour quelques jours de la présence de leur tante, Mme Hélène Lamontagne, de Le Pas, Man.

M. et Mme J.-D. Lalonde ont passé quelques jours à Regina.

M. Léonel Legault, d'Ottawa, est venu passer ses vacances avec ses parents, MM. et Mmes Roger Legault et Laurent O'Reilly (Juliette Legault).

M. Guy O'Reilly poursuit ses études en médecine à l'Université d'Ottawa.

En fin de semaine de la fête du Travail, M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, s'arrêtaient chez MM. et Mmes Maurice Langlois et Philippe Lalonde.

Mlle Marie-Paule Laberge, employée à la compagnie de téléphone d'Assiniboia, est venue passer la fin de semaine du 11 septembre chez sa soeur, Mme Maurice Langlois.

M. et Mme Lorenzo Beaubien et M. Rosario Lanoie étaient en voyage d'affaires à Moose Jaw.

En s'éveillant le mardi 8 septembre, quelques citoyens se pensaient témoins d'un tremblement de terre, mais bientôt se rendirent compte que c'était Marcel qui conduisait la machine à chemins pour réparer la grande rue et la couvrir de gravier.

Plusieurs dames se rendaient à Assiniboia, le 9 septembre, pour assister à la parade de modes présentée par les dames du C.W.L. Mme Conrad Ducharme fut l'heureuse gagnante d'un prix d'entrée.

La famille Wilbert Farwell est déménagée dans sa nouvelle résidence. La famille Laurent Bissonnette a pris possesion de l'ancienne demeure de M. Farwell.

## Montmartre

**Çà et là**

M. et Mme Jos. Labrèche, ainsi que Mmes Louis Douan et Martial Beaudin, se sont rendus au Pré Ste-Marie pour y visiter des amis.

Le 8 septembre, il y eut des élections au village, concernant l'eau courante. 87 ont voté en faveur et 24 contre.

Le 5 septembre, une veillée-surprise eut lieu chez M. et Mme Emilien Labrèche pour y fêter leur quinzième anniversaire de mariage. Parents et amis prirent part à la fête.

Furent admis à l'hôpital depuis le 1er septembre: Mmes François Perras, Paul Nadeau, Balzar Knoll, Mike Sydloski et Andy Stopanski, Mlles Blanche Labrèche et Jacqueline Lapierre et M. l'abbé J.-A. Foisy.

**Naissances**

A M. et Mme François Perras est né un garçon le 2 septembre.

A M. et Mme Paul Nadeau est né un garçon le 3 septembre.

A M. et Mme Balzar Knoll est née une fille le 8 septembre.

A M. et Mme Andy Stopanski est né un garçon le 12 septembre.

## Lintlaw

**Décès de Mme Langevin**

Le dimanche 6 septembre s'éteignait à l'hôpital de Kelvington Mme Wilfrid Langevin. La défunte, originaire de la province de Québec, était âgée de 76 ans. Son époux l'avait précédée dans la tombe le 4 septembre 1955.

Munie des secours de la religion et des derniers sacrements et entourée de l'affection des siens après une courte maladie, Mme Langevin s'endormie dans la paix du Seigneur. Tous ses enfants étaient auprès d'elle durant les quelques jours précédant sa mort.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Ephrem, de Ponteix, Sask., Eloi, de Carillon, P.Q., et Léo, de Lintlaw, Sask.; cinq filles, Ida (Mme Adrien Côté), de Périgord, Sask., Florida (Mme Philippe Larose), de Domremy, Sask., Laura (Mme Gracent Eidt), de Detroit, Michigan, Eveline (Mme Raymond Lenzen), de Hazel Dell, Sask., et Florence (Mme John Murrison), de Lintlaw, Sask.; 40 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le 8 septembre en l'église paroissiale de Lintlaw. La sépulture eut lieu au cimetière local.

## Willow-Bunch

**Va-et-vient**

Mlles Hélène et Doris Lapaire, Anna Thorhang et Judith Wood et M. Robert Bourdages sont partis continuer leurs études à Regina.

M. l'abbé G. Pouliot, accompagné de sa bienfaitrice, Mme Henri Audette, de Lisieux, est venu rendre visite à M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, la semaine dernière. M. l'abbé Pouliot doit partir pour Prince-Albert où il sera professeur au petit séminaire. Tous les paroissiens lui souhaitent bonne chance.

M. et Mme R. Fafard, de Scout Lake, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, dernièrement.

M. et Mme Lucien Couture sont allés passer une couple de jours chez leurs fille et gendre de Moose Jaw, dernièrement.

Mlle Cécile Lautier est partie prendre un cours de garde-malade à St-Boniface, Man.

M. l'abbé Lucien Roy est allé continuer ses études au séminaire de St-Boniface.

M. Roger Dupuis est employé à Regina depuis quelque temps.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, est venu visiter ses parents, la semaine dernière.

M. et Mme Wallace Bracey sont allés passer quelques semaines à Maillardville, C.-B., pour visiter des parents et amis.

Le samedi 5 septembre, M. et Mme Charles Mathieu et leur famille sont allés conduire leur fille, Gisèle, à l'Académie du Sacré-Coeur de Regina où elle continuera ses études.

M. et Mme G. Dumonceau et leur fils sont déménagés à Radville où Mme Dumonceau enseignera à l'école.

M. et Mme Alcide Grégoire et leur fils, Rosario, sont allés à Gravelbourg pour visiter leur fils et frère, Antonio, récemment.

M. et Mme Paul Campagne, de Victoria, C.-B., sont venus passer quelques semaines chez leurs enfants, Emile, Pierre et Louise (Mme S. Boisvert), dernièrement.

MM. et Mmes Bernard St-Yves et André O'Reilly sont allés passer quelques jours à Winnipeg, récemment.

M. et Mme V. Gustasson, de Loreburn, Sask., sont venus visiter M. et Mme Earl Fitzpatrick, dernièrement.

M. André St-Yves, de Radville, est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alfred St-Yves.

**Malades**

MM. Herb Nelson, R. Anderson, S. Rondeau, Marc Gosselin, Rhéal Beaudry et D. Fitzpatrick et Mme M. Dionne sont patients à l'hôpital.

Mmes Olga Philippon (une fille), Emile Campagne (une fille) et L. Therrien (une fille), les petites Louise Bruneau et Louise Vézina, MM. Ivan Mondor et Jean Marcil et Mlle Mary Tdorschuk, de Verwood, ont quitté l'hôpital, la semaine dernière.

M. Gérard Lapaire, qui s'est blessé quelques doigts en sciant du bois, est allé à Regina pour traitements médicaux. On espère qu'il ne perdra pas ses doigts, car sa main prend du mieux.



## Butte St-Pierre

**Çà et là**

Une partie de cartes eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 30 août, au profit de l'église. Voici les gagnants: MM. Léon Beauvilliers, André Legrand, Alfred Gaboury et Alfred Bowman; prix de consolation, Mlle Thérèse Thèberge et M. George Cydeyko. Merci à tous.

L'ouverture des classes eut lieu le jeudi 27 août. Mme Maurice Desautels enseigne les grades 5 à 8 et Mlle Agathe Blais, oblate, les grades 1 à 4.

**Baptêmes**

Léonard-Gordon, fils de M. et Mme Alfred Gaboury. Parrain et marraine, Marcel et Béatrice Richard.

Suzanne-Annette-Marie, fille de M. et Mme Lucien Brassara. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Bertrand.

Annette-Marie-Aurélie, fille de M. et Mme Aimé Forcier. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Gaudet.

## Rosetown

**Réunion de famille**

Une réunion de famille avait lieu chez M. Alfred Labreque, de Darcy, à l'occasion de l'arrivée de Mme Caroline Stein, de Michigan, fille de M. Eugène Labrecque, et de Mlle Rose Labrecque, de Vancouver.

Les membres de la famille présents à la réunion étaient, Mmes Monique Baudin, Caroline Stein, Louise et Béatrice Beaudry, Mlles Rose, Lucille et Adèle Labrecque, MM. Alfred, Léo, Ernest et Luc Labrecque. Seules les Rév. Srs Ste-Lucie, de Norway House, Man. et St-Luc, de Gravelbourg, ne purent se rendre à la fête.

La soirée débuta par un "wiener roast" au fond de la cour. L'orchestre ayant été retardé, la famille Labrecque entonna quelques chansons de son répertoire. Mlles Marie, Simone et Liliane Baudin exécutèrent plusieurs morceaux d'accordéon. A l'arrivée de l'orchestre, la soirée continua avec des danses folkloriques. Un goûter fut servi vers 1 h. a.m. et tous se séparèrent pour prendre un repos bien mérité.

**Mariage L'Heureux-Labrecque**

Le R. P. L. L'Heureux bénissait, récemment, le mariage de Mlle Adèle-Bertha Labrecque, fille de M. et Mme J.-E. Labrecque, avec M. Marcel-Omer L'Heureux, fils de M. et Mme O. L'Heureux, dans l'église Ste-Thérèse.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe de satin blanc, recouverte de tulle et de dentelle et garnie de sequins. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile était retenu par une coiffure en nylon parsemée de perles colorées. Elle tenait dans ses mains un livre de prière blanc, décoré d'une rose rose et de boutons de roses.

Les demoiselle et dame d'honneur, Mlles Lucille Labrecque et Diane L'Heureux, soeurs des mariés, portaient des robes trois-quarts en soie brocart de couleur bleue. Leurs bouquets se composaient de marguerites blanches. Leurs petits chapeaux, en tulle, étaient bordés de fils d'argent.

Les garçons d'honneur étaient MM. J. Marchand et Luc Labrecque. MM. Ernest Labrecque et Ovide Dion, de Gravelbourg, agissaient comme huissiers.

Mme Joan Bauer touchait l'orgue et exécuta une marche et un Ave Maria.

Pour cette occasion, la mère de la mariée avait choisi une robe en nylon bleu avec corsage jaune et blanc. La mère du marié était vêtue d'une robe fourreau, couleur or, avec étole en velours noir et corsage orange et blanc.

A l'issue de la cérémonie, un banquet fut servi dans la salle de l'église, décorée pour la circonstance de banderoles roses et blanches. Sur les tables, on remarquait des roses jaunes, rouges et roses. Un gâteau à trois étages décorait le centre de la table d'honneur.

Mlle Joan Walters était en charge du registre dans lequel quelque 95 parents et amis inscrivirent leurs noms.

Le R. P. L'Heureux, oncle du marié, présenta le toast à la mariée. Le marié répondit en termes choisis.

Au cours de l'après-midi, les invités se rendirent chez les parents de la marié où la grand-mère du marié exécuta une chanson en l'honneur des nouveaux époux. Tous suivirent son exemple et rendirent plusieurs chansons. Un succulent goûter fut ensuite servi.

Une soirée dansante eut lieu à la "Legion Hall".

Les nouveaux époux partir ensuite pour un voyage de noces en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis. Pour le voyage, la mariée avait choisi une robe fourreau en brocart blanc avec manteau léger et accessoires bleus.

A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Saskatoon.

## Réplique

La servante — Madame dit qu'elle est bien ennuyée, mais Madame est sortie.

La visiteuse — Eh! bien, dites-lui que moi aussi je suis bien fâchée de n'avoir pu venir.

## Léoville

**Ouverture des classes**

Les écoles de la paroisse ont ouvert leurs portes le 25 août, à plus de 200 élèves.

Bienvenue aux nouvelles institutrices qui sont la Rév. Mère Marie-Paul, grades XI et XII; Mlle Cécile Bruneau, grades V et VI, et Mlle A. Branger, grade III. Gardent leurs classes: la Rév. Mère Marie-Rose, grades IX et X; M. Marcel Roy, grades VII et VIII; la Rév. Mère Marie-Reine, grade IV; Mme Henriette Quessy, grade II; la Rév. Mère Marie-Thérèse-d'Avila, la classe de commençants.

Bienvenue également à la Rév. Mère St-Laurent qui est revenue.

**Naissances**

Félicitations à M. et Mme Maurice Lepage à l'occasion de la naissance de deux jumelles.

A M. et Mme Gérard Bruneau est né un garçon.

A M. et Mme Michel Poland est né un garçon.

A M. et Mme P.-E. Lepage est née une fille.

A M. et Mme Achille Tétrault est né un garçon.

A M. et Mme Roméo Laberge est né un garçon.

**Va-et-vient**

En fin de semaine du 5 septembre, Mme Jos. Rouillard est allée rendre visite à Mme Luciana Lajeunesse, de Debden.

M. et Mme Paul Ruel et leur famille, M. et Mme Lionel Paquette et leur famille ont visité les familles Ruel et Lajeunesse, de Debden.

Mlles Cécile Henrie et Juliette Bruneau sont parties au couvent St-Joseph de St-Louis.

M. Emile Cerfeuillet s'est rendu à Prince-Albert pour soins médicaux.

M. et Mme Paul Rouillard et leurs enfants, Jean et Jeannine, ainsi que M. Georges Rouillard, de Saskatoon, ont visité Mme Jos. Rouillard.

Mme Jack Walton, de Vancouver, et M. et Mme C. Brassard, ainsi que Mlle Marie Brassard, de Pascal, rendirent visite aux familles Riel.

M. et Mme Raymond Parent ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Noël Parent.

Mme Gareau, de Bellevue, ainsi que M. et Mme Léonard Gareau, ont visité M. et Mme Armand Chicoine.

M. et Mme Oscar Goetson ont visité leurs parents, M. et Mme N. Laventure.

M. et Mme René Caharel et leur famille, de Vancouver, M. et Mme Henri Caharel et leur famille, de Valleyview, Alta, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme François Caharel.

Mlle Juliette Poulin, de Prince George, C.-B., a visité ses parents, M. et Mme Arthur Poulin.

M. François Cyr, de Port Alberni, C.-B., a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Cyr.

C'est avec regret que les paroissiens voient partir la Rév. Sr St-Joseph, supérieure de l'hôpital depuis trois ans. Grand merci pour tout ce qu'elle a fait durant son séjour à Léoville. Bienvenue à sa remplaçante.

## Wolseley

**Çà et là**

M. et Mme Alex. Chay sont les heureux parents d'une fille, née le 4 septembre.

M. l'abbé Léon Savoie et sa tante, Mme François Savoie, accompagnés du R. P. Elie Savoie, O.M.I., de Kenora, Ont., sont en promenade en Californie.

M. et Mme Jos. Dureau et leur fils, Michel, de Toronto, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mmes Alphonse Pitre et Armand Roy, de Montmartre, accompagnèrent leur frère, M. Jules DeDuker, de Regina, en fin de semaine, chez des parents à Winnipeg et aux alentours.

Mme Anna Laplante est patiente à l'hôpital local depuis quelque temps.

L'école Ste-Anne ouvrit ses portes aux 48 élèves qui la fréquentent. La Rév. Sr Ste-Yvonne enseigne les grades VI à IX et Mme Hélène Dureault, les grades I à V.

Mme Stanley Wrobel et ses filles, Rose-Marie et Joan, passèrent la fin de semiane à Winnipeg.

M. et Mme Pete Senrenuik assistèrent aux fêtes du jubilé d'or de M. et Mme Frank Romanow à Montmartre, le samedi 4 septembre.

Mme Bill Blender et sa fille, Diane, sont déménagées à Wolseley pour une couple de mois, tandis que M. Blender est employé dans le nord de la province.

M. le Dr et Mme Isman, accompagnés de M. Gédéon Langlois et de Mme Adrien Bonneville, sont partis pour trois semaines dans la province de Québec.

M. Cléo Dureau est retourné à Vancouver après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

Mlle Carmelle Dureault, qui obtint son diplôme de garde-malade en mai, est maintenant employée à l'hôpital Général de Regina.

M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Regina, M. et Mme Gordon Beckett et leur fils, de Moosomin, visitèrent leurs parents, M. et Mme Antonio Béliveau, dernièrement.

# 60e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-E. Verret, à Ponteix

PONTEIX — MM. et Mmes J.-E. Verret et A. Stringer avaient leur famille au complet pour la fin de semaine du 21 août. La famille en a profité pour fêter le 60e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme J.-E. Verret. Les enfants présents étaient MM. et Mmes Roland Verret, de Battleford, Sask., Percy McLean, de Regina, Sask., James Harrington, de Leduc, Alta, et Fernand Verret, de Swift Current, Sask.; les petits-enfants, M. et Mme Gilles Verret et leur fils, Roger, d'Edmonton, Mme Jack Rennie et son fils, Gérald, d'Indian Head, Guy McLean, de Regina, Marie et Jean Harrington, de Leduc, Alta, Claire et René Verret, de Swift Current, Roger Stringer, étudiant en médecine, d'Ottawa, et Claudette Stringer, de Ponteix. Un petit-fils, Roland Verret, de Battleford, n'a pas pu venir.

**Va-et-vient**

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé, est revenu de Montréal où il a visité ses frères et soeur.

Le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., de Lestock, a visité ses mère et beau-père, M. et Mme Armand Levasseur, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Dureault.

Le R. F. Roland Dubourt, des Pères Blancs d'Afrique, du noviciat de St-Martin, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme André Dubourt. A son retour, il s'arrêtera à Ottawa pour y étudier.

M. Francis Lambert, de Medecine Hat et sa fille, Mme Léonard Chenard, de Vauxall, Alta, ont passé quelques jours chez Mme Marie Auger.

M. R. Burnay, de Fife Lake, enseigne le grade VIII à l'école publique. Les autres instituteurs et institutrices sont les mêmes que l'an dernier; il y a en plus Mme Lucien Bonneville.

M. et Mme Hervé Coulombe, de Vancouver, ont visité leur mère et belle-mère, Mme Peat, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme P. Meloche.

M. et Mme Lucien St-Cyr ont eu la visite de M. et Mme J. McMillan, de Vancouver.

MM. et Mmes Robert et Wilfrid Bleau, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Claude-Bleau et les familles Bédard.

M. et Mme Sylva Therrien, de Vancouver, ont passé une semaine avec leurs parents, MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien et M. Lucien Therrien. Ils se sont rendus à Laflèche visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Alphonse Toupin, et à Gravelbourg voir la Rév. Mère St-Félix, J.M., et leurs oncle et tante, M. et Mme Victor Godin.

M. et Mme Armand Béliveau et leur plus jeune fille, de Montréal, passent deux semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Armand Lallier.

M. et Mme Raymond Bégin et leurs trois enfants, d'Edmonton, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Henri et Albert Bégin et Arthur Desharnais, et autres parents et amis.

M. et Mme René Brière et leur bébé, de Regina, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Henri et Albert Bégin et autres parents et amis.

M. et Mme Robert Desharnais et leur petite fille, d'Edmonton, et M. et Mme Arthur Bouffard, de Gravelbourg, sont venus pour la profession religieuse de la Rév. Sr Marie-Robert (Léa Desharnais) et ont visité leurs parents, M. et Mme Arthur Desharnais.

M. et Mme Willie St-Cyr se sont rendus à Regina à la descente d'avion de leurs filles, les Rév. Srs Rose-William et Marie-Andrée, O.P. Ils ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Eloi Tourigny, et leurs fille et gendre, M. et Mme Aurel Legrand, de Regina. De là, ils se sont rendus à Lestock, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Laurent Thibodeau; ensuite à Edmonton, chez M. et Mme Thomas O'Connor et leurs neveu et nièce, M. et Mme Honoré Douville; à Grande-Prairie, chez leur frère et beau-frère, M. Emery Bellemare, ainsi que chez des neveux; à Spirit River, chez leur soeur et belle-soeur, Mme Jean Perras, et de nombreux neveux et nièces. M. et Mme St-Cyr désirent les remercier tous de leur chaleureuse hospitalité. Ils étaient accompagnés de leurs filles religieuses et de leurs fille et gendre, M. et Mme P. Bouffard. A leur retour, les religieuses ont passé une semaine avec leurs parents et sont retournées: Sr Rose-William à la Maison-mère à Grand Rapid, Mich., et Sr Marie-Andrée, à Bay City, Michigan. A Milwaukee, Wisconsin, elles ont visité leurs tantes, les Rév. Srs St-Maurice et St-Cyprien, Soeurs de la Miséricorde, et y ont rencontré leur cousine, la Rév. Sr Marie-Adèle, Soeur de St-Joseph, de San Francisco, Cal.

M. Raymond Piché, fils de M. et Mme Armand Piché, est parti le 3 septembre pour le séminaire St-Joseph des Pères Blancs d'Afrique à Onchiota, New-York. Il a visité des oncles et tantes à Montréal.

Mme Florence Cheeseman et ses fillettes, de Regina, ont passé la fin de semaine chez les familles Desautels.

M. et Mme Guy Levasseur, de Port Alberni, ont visité les familles Levasseur et Provençal.

M. et Mme Alphonse Trottier, de Morinville, ont passé quelques jours chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verret.

MM. et Mmes Jos. Lemieux et Charles Gauvin ont visité M. et Mme Emile Jodoin, d'Edmonton.

M. et Mme Fernand St-Jacques, de Port Alberni, ont visité les familles Provençal.

Mlles Elaine Lemieux et Irène Brière sont allées enseigner à Picture Butte, Alta.

Mlle Irène Larochelle, qui a passé trois semaines chez ses oncle et tante, M. et Mme Scotty Watt, d'Uranium City, est revenue et est retournée au couvent de Gravelbourg, ainsi que Mlles Annette Desautels, Irène Chorel, Marguerite Charlebois, Jeanne Dureault et Irène Thibault.

Mlles Marie-Rose Desautels et Irène Levasseur, Mme Lorenzo St-Cyr et MM. Lionel Cyrenne et Guy Larochelle sont allés à l'école normale de Regina.

M. et Mme Adrien Privé ont visité MM. et Mmes Wilfrid et Germain Pelchat, de North Battleford, et Florent Pelchat, de Vawn. M. et Mme Wilfrid Pelchat les ont accompagnés au retour. Ils se sont arrêtés chez M. et Mme Albert Castagnier, de Rosetown.

M. le Dr J. Strohhofer a accompagné ses filles, Marie, au collège St. Thomas More, et Marguerite, à l'Académie Sion de Saskatoon.

## Radville

**Mariage Gaudreau-Maurice**

Le 15 août, dans l'église St-Joseph de Moose Jaw, le R. P. E. Quinn, C.Ss.R., bénissait le mariage de Mlle Adeline Maurice, fille de M. et Mme Jean Maurice, de Souris Valley, avec M. Louis Gaudreau, fils de M. et Mme Gaudreau, de Courval. Mme Smith, une amie de la mariée, chanta quatre beaux cantiques.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. Elle était charmante dans sa longue robe garnie de dentelle rose Chantilly, ornée de perles et de sequins. Elle tenait un bouquet de roses, attachées avec un ruban de nylon. Elle portait des pendants d'oreilles garnis de perles, cadeaux du marié.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Gertrude Maurice, soeur de la mariée, et Evangéline Tress, de Moose Jaw. Elles portaient des robes identiques en taffetas et nylon bleus. Chacune tenait un bouquet de roses blanches et portait un collier de perles, cadeaux des mariés.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alain Gaudreau, frère du marié, et Norman Folk, un ami. Les deux portaient des cravates rouges, cadeaux des mariés. M. Réal Gaudreau agissait comme maître de cérémonies. MM. Gérald Gaudreau et Florent Maurice étaient huissiers.

La mère de la mariée portait une robe bleue, garnie de dentelle blanche fleurie, et la mère du marié portait une robe beige, garnie de dentelle blanche. Leurs corsages étaient rose pâle.

Vingt-cinq invités prirent part au diner de noces servi au "Café National", et 80 invités étaient à la réception servie par les dames du C.W.L. dans la salle des Grecs orthodoxes. Un superbe gâteau à trois étages ornait la table d'honneur. Le R. P. Quinn offrit un toast aux jeunes époux en anglais et M. l'abbé R. Ducharme, en français. Le marié prit la parole et remercia parents et amis. La réception fut suivie d'une soirée dansante dans la même salle.

Après un voyage de noces en divers endroits au Manitoba et aux Etats-Unis, les nouveaux époux s'installeront à Moose Jaw.

Les invités présents étaient venus de Radville, Sedley, Courval, Gravelbourg, Mazenod, Regina, Mortlack, Moose Jaw, Edmonton et New Westminster.

**Va-et-vient**

M. Roméo Fradette, qui a été nommé gérant de la coopérative de Hodgeville, est parti le 1er septembre s'installer avec sa famille dans cette ville. Le Club Canadien lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions. Le Club perd en lui un grand défenseur de la langue française.

La Rév. Sr Jean-du-Sacré-Coeur, supérieure générale, de France, est venue faire une courte visite au couvent St-Louis, le 7 août.

## Ferland

**Malades**

Mmes Joseph Audet, Médelger Chabot, Lucienne Chabot et B. Desharnais et M. Noé Chabot sont actuellement patients.

**Çà et là**

M. Raymond Fournier et Mlle Rachel Chabot, de Saskatoon, sont venus chez leurs parents pour la fête du Travail.

M. et Mme R. Vandevoord, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme Médelger Chabot.

Les jeunes de Ferland qui sont partis étudier en dehors sont: Mlle Noëlla Morin, au couvent de Val Marie, Mlles Hélène et Rita Morin, au couvent de Laflèche, M. Roger Chabot, au collège de Wilcox, le jeune André Morin, au jardin de l'enfance de Gravelbourg, et M. Maurice Clermont, au collège Campion de Regina.

Dimanche dernier, M. l'abbé A. Guénette intéressait beaucoup ses auditeurs en donnant des vues en couleur sur le roi de France.

M. l'abbé Adrien Chabot était de passage chez ses parents, en route pour Québec pour quelques semaines.

M. et Mme Roland Boutin et leur fils, Victor, de Vancouver, M. et Mme J.-B. Boutin, d'Assiniboia, M. et Mme Renald Boutin et leur fillette, Adèle, de St-Victor, et Mlle Antoinette Chabot, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme Henri Brisebois, d'Assiniboia, sont venus visiter M. et Mme Adrien Brisebois.

M. et Mme Odile Guy et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, et M. et Mme Raoul Nadeau, de Grassy Lake, Alta, ont visité M. et Mme Georges Lacasse.

M. et Mme E. Kupchey et leurs enfants, de Regina, et Mlle Lauraine Fournier, de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Henri Nobert et leur fillette et M. Gérard Turgeon, tous de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Antonio Turgeon.

Etaient de passage au presbytère: MM. les abbés R. Larivière, R. Ducharme, A. Chabot, M. Pavlu, curé de Lac Pelletier, et B. Adée, de Meyronne, et le R. P. B. Paris, O.M.I.

Après plusieurs démarches à Regina, Gravelbourg et Laflèche, M. l'abbé J. Bernier et les commissaires ont obtenu une belle victoire dans le domaine scolaire et la reconnaissance des droits qu'a une partie de la paroisse au français et à la religion.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, Mlle M.-Paule Laberge et M. Bonneau, d'Assiniboia, étaient en visite chez M. et Mme Alex. Laberge.

A plusieurs reprises, M. l'abbé J. Bernier s'est rendu visiter des paroissiens malades à l'hôpital de Mankota.

MM. et Mmes Avila et Médelger Chabot, ainsi qu'Edmond, sont allés passer le dimanche à Ponteix.

**Feu destructeur**

Le feu a détruit le garage de M. Noé Chabot dans l'après-midi du 4 septembre. Rien n'a pu être sauvé. Heureusement qu'avec le secours des pompiers de Mankota, Kincaid et Glentworth et toute la paroisse, une partie du village, qui était en danger, a pu être épargnée. Les pertes sont considérables et trois tracteurs ont également brûlé. Le coffre-fort et les papiers ont pu être sauvés. Merci à tous, ainsi qu'aux dames qui ont contribué en distribuant du café et des sandwiches.

**Soixante-dix ans**

Une agréable veillée-surprise eut lieu chez M. Joseph Chabot, qui fêtait ses 70 ans dimanche dernier. Tous ses enfants étaient présents, ainsi que M. l'abbé J. Bernier, curé, M. l'abbé A. Chabot, le R. P. B. Paris, O.M.I., et M. l'abbé A. Guénette, de Gravelbourg.

**Baptême**

Le 12 septembre: Marie-Paulette-Yvonne, fille d'Aimé Fournier et de Thérèse Piché, née le 4 septembre et baptisée par son oncle, le R. P. A. Piché, O.M.I., de Gravelbourg. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Piché, grands-parents de l'enfant.

**Dames de Ste-Anne**

Les Dames de Ste-Anne eurent leur assemblée annuelle le 12 septembre. Mme Lucien Beaudoin, présidente, remplaçant la secrétaire, lut le rapport des activités de l'année et récita la prière habituelle. Voici le résultat des nominations: Mme Sylvio Clermont remplace Mme Lucien Beaudoin comme présidente; Mme Paul Morin, vice-présidente, remplace Mme G. Desharnais; Mme Avila Chabot, secrétaire, remplace Mme Robert Chabot; Mmes Trefflé Brisebois et Edmond Tardif, infirmières; Mmes René Couture et René Fauchon, conseillères.

Il y eut tirage au profit de la congrégation. Les gagnantes furent Mmes Marcel Brisebois, Arthur Carrier et Avila Chabot.

## Chronique de CFRG

**710 (1238) Kilocycles**

Plusieurs changements importants viendront bouleverser l'horaire de nos émissions d'ici deux mois. Entre autres: les deux changements d'heure de septembre et octobre. C'est en effet à compter du dimanche 27 septembre que la ville de Gravelbourg adoptera de nouveau l'heure normale des Rocheuses. A cette date, apparaitront les premiers changements majeurs à l'horaire quotidien de nos émissions. Un mois plus tard, le 25 octobre plus précisément, ce sera le changement des grands réseaux de radio et de télévision, et donc un deuxième bouleversement majeur dans l'horaire de nos émissions quotidiennes. Comme il nous est impossible de prévoir aussi longtemps d'avance les heures exactes de ces changements, nous vous en ferons part dans votre journal **La Liberté et le Patriote**, à la première occasion, et nous les annoncerons aussi longtemps que possible d'avance au "Carnet mondain" de chaque jour. Veuillez donc prendre note . . .

D'autres émissions reprennent ces jours-ci leur place coutumière à l'horaire des jours de semaine. Signalons entre autres: "Fémina", qui reprend à 10 h. 30, et "Psychologie de la vie quotidienne", à 10 h. 45. Comme par les années passées, la réalisatrice, Louise Simard, fait appel chaque jour à une personnalité bien connue pour vous parler, mesdames, de la mode, de l'art culinaire et de l'actualité. A "Psychologie", M. Théo Chentrier continuera à étudier et à analyser vos problèmes psychologiques, en compagnie de la souriante Françoise Faucher. Nous sommes convaincus qu'auditeurs autant qu'auditrices sont heureux du retour de ces deux émissions populaires.

M. Joseph DeGagné et l'Oncle Guy (Pariseau) reviennent enchantés d'un voyage de deux jours à Frenchville, Val Marie, Dollard, Ponteix et Ferland, d'où ils ont rapporté entre autres souvenirs, quelques enregistrements passés depuis au "Coin des tout-petits". Bravo aux jeunes de ces endroits, qui ont montré beaucoup d'enthousiasme, malgré les difficultés d'ajustement du début de l'année, et qui ont fourni une fois de plus la preuve que "le Canadien français ne sait pas mourir!" On les avait plutôt pris par surprise, mais les résultats ont dépassé toutes les espérances des deux pèlerins! Un sincère merci aux religieuses et institutrices, aux curés des paroisses et à toutes les personnes visitées pour l'accueil chaleureux fait à MM. DeGagné et Pariseau. L'expérience étant la meilleure conseillère en tout, nos amis s'y reprendront, en dirigeant leurs prochains pas dans la région immédiatement au sud de Gravelbourg et dans les régions de l'est de la province, en octobre et novembre prochains.

Voici quelques à-côtés qui ne peuvent manquer de nous intéresser et qui méritent certes d'être soulignés à cette chronique:

a) Le grand festival d'octobre de la chanson française se fera, cette année encore, par régions. Semaine du 18 octobre: à Ponteix, Willow-Bunch et Gravelbour; finale le 25 à Gravelbourg, à l'ouverture officielle du congrès de l'ACFC.

b) Ce qui nous amène à notre deuxième sujet: Le congrès général de l'ACFC et de l'ACEFC, les 25, 26, 27 et 28 octobre à Gravelbourg. Il n'est pas trop tôt pour s'y préparer; nous comptons que nos paroisses voudront envoyer leurs représentants en grand nombre, afin que TOUS soient au courant du travail qui s'y fait.

c) Enfin, ce qui regarde surtout les enfants le Concours des Pancartes organisé par l'ACFC et lancé par nos deux postes CFNS et CFRG. Il s'agit, comme on peut bien le croire, d'annoncer le congrès. Bien sûr, vos postes et votre journal y verront, mais nous voulons que les enfants eux-mêmes y participent, car, en somme, ils sont les principaux intéressés! Que chacun le dise à l'autre et qu'on sorte bouteilles de peinture et pinceaux! Chaque école devra envoyer ses meilleures pancartes, annonçant le congrès général, à raison de une ou deux par classe! Les écoles du sud enverront les leurs à CFRG, les écoles du nord à CFNS. Il se peut bien que dans un élan de zèle, on envoie aux écoles intéressées des suggestions pratiques! De toute façon, ce sera pour bientôt! Et l'important reste de s'y préparer et de se mettre au travail dès aujourd'hui! Voyez les détails dans le paragraphe précédent et mettez-vous à l'oeuvre! Est-il besoin de dire qu'il y aura de beaux prix pour les meilleures pancartes qui nous parviendront?

Avez-vous remarqué une amélioration (ou le contraire) dans nos émissions? Dites-le nous en écrivant un tout petit mot aujourd'hui même, avant d'oublier! Merci d'avance!

## Prince-Albert

**Enregistrement scolaire**

L'enregistrement au collège St. Mary et à l'Académie de la Présentation de Marie accusa une légère augmentation sur l'an dernier. Le nombre des élèves au collège St. Mary est de 90 et à l'Académie, 179. Au collège Notre-Dame, l'enrôlement se fit le 17 septembre.

**Çà et là**

M. E. Schilling, jadis de Humboldt, annonce qu'un nouveau motel sera construit à quelques milles au sud de Prince-Albert sur la route nationale no 2 et comprendra un restaurant, un poste d'essence, un salon de télévision, la résidence du propriétaire et une vingtaine d'unités de motel. Les travaux du poste d'essence et du restaurant sont déjà avancés et l'on espère que ces travaux à l'extérieur seront complétés avant l'hiver, afin que les équipes de travail puissent finir tout l'intérieur et y placer les meubles et autres installations. M. Schilling espère que le tout sera complété l'été prochain.

M. B. J. Ingolsby, gérant local du magasin Kresge, vient de présenter à M. E. Rawlinson, président du Bureau de l'Union de l'hôpital Victoria, un chèque de $25,000 qui permettra d'ajouter 16 nouveaux lits. Ce cadeau fut accordé par la compagnie Kresge de Detroit, Mich.

La ville de Prince-Albert atteindra une population de 22,000 d'ici le 1er janvier 1960. D'après le rapport reçu par le Conseil municipal, de l'énumérateur de cette ville, M. J. A. Ward, la population, au recencement du mois de juin, se chiffrait à 21,684 âmes dont 8,206 au-dessous de 18 ans.

L'aide du Bien-Etre social pour le mois de juillet s'éleva à 50 pour cent de plus que l'an dernier. Les frais totaux des gouvernements municipal et provincial se chiffraient à $35,912.14 dont $5,131.35 payé par la ville à 1,435 personnes.

Les frais médicaux et dentaires payés par la ville s'élevèrent à $4,132.19. C'est le rapport présenté par Mlle M. E. McKay, directrice de ces services sociaux.

**Va-et-vient**

M. et Mme Léon-M. Savard et leur fils, Brent, sont revenus de leurs vacances en Colombie-Britannique où ils ont visité Kelowna, Vancouver et Victoria.

M. et Mme J. C. Quinn, de Saskatoon, et M. et Mme R. F. Quinn, de Regina, furent les hôtes de leurs parents, M. et Mme W. J. Quinn.

M. et Mme Mervin Vancoughnett et leurs enfants, Wayne et Wendy, sont de retour à Prince-Albert après avoir visité Banff, Lac Louise, Radium Hot Springs et Spokane. Le trajet se fit par automobile.

**Activités de la L.F.C.**

La première assemblée générale de la Ligue Féminine Catholique pour le nouveau terme fut tenue le 8 septembre dans l'auditorium de la cathédrale, sous la présidence de Mme W. Gillingham.

Mgr J.-A. Boucher ouvrit l'assemblée par la prière d'usage. La présidente souhaita la bienvenue aux membres et la secrétaire, Mme E. Dimert, lut les minutes de la dernière assemblée.

On fit lecture d'une lettre de remerciements de M. A. Vossen qui gagna la bourse d'études de $1,500 offerte par la C.W.L.

La Ligue a décidé de faire une vente de pâtisseries au mois d'octobre.

Le bazar paroissial aura lieu les 4 et 5 novembre prochains dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

**Rectification**

Mlle Antoinette Houle fut engagée comme institutrice à l'école St-Paul pour le terme présent. Dans l'édition du 4 septembre, le nom de Mlle Annette Houle avait été mentionné.

## Prud'homme

M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon, étaient en visite chez MM. et Mmes Lionel et Hervé Loiselle.

M. et Mme Chabot, de Lac Pelletier, et M. Jean-Marie Bandet étaient en visite chez M. Henri Bandet.

Mme B. Morin, de Prince-Albert, a visité M. et Mme Eddy Lafrenière.

M. et Mme Jos. Painchaud, de Saskatoon, étaient en vacances chez M. et Mme D. Labelle.

Mme Amédée Painchaud et M. et Mme Sylvain Préfontaine, de Saskatoon, étaient en visite chez MM. et Mmes Edouard et Ludger Painchaud.

M. et Mme François Normand et leurs enfants étaient en visite chez M. et Mme Robert Normand, de Zenon Park.

M. et Mme Andy Painchaud, d'Edam, et Mme A. Bateman, de Chatham, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Emile Préfontaine.

M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie, ont passé quelques jours dans les familles Adrien Loiselle et André Lepage.

M. et Mme Eugène Blanchette, de Jackfish, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

M. et Mme Marcel Loiselle, de Vernon, C.-B., sont en visite chez leurs parents et amis.

M. l'abbé André Poillièvre est retourné au séminaire de St-Boniface.

Mlle Hélène Grimard et M. Clair Painchaud suivent le cours à l'école normale de Saskatoon.

**L'ouverture des classes**

Les classes au village sont recommencées depuis le 26 août avec le personnel enseignant suivant: la Rév. Mère Marie-Berchmans, principale, grade XII; la Rév. Mère Marie-Clotilde, grades X et XI; M. Laurier Lepage, vice-principal, grades VIII et IX; Mme Annette Loiselle, grade VII; Mlle Catherine Dupont, grade VI; M. Claude Leblanc, grade V; Mlle Aline Happ, grades III et IV; la Rév. Mère Marie-Michel, grade II; la Rév. Mère Thérèse-Françoise, grade I.

## L'OMS réclame la fermeture des léproseries

PARIS (CCC) — L'organisation mondiale de la Santé vient de demander officiellement la fermeture des léproseries qui existent encore dans le monde, la lèpre étant désormais reconnue comme une maladie peu contagieuse et parfaitement guérissable.

Cette déclaration de la plus haute autorité internationale en matière de santé est le couronnement de l'oeuvre poursuivie depuis tant d'années par M. le comte Raoul Follereau pour la défense et la réhabilitation sociale des lépreux. C'est en 1954 qu'il présenta devant l'ONU une requête qui demandait "la fermeture des léproseries-prisons, des léproseries-camps de concentration et leur remplacement par des sanatoria pour lépreux."

# M. J.-M. Le Sann est décédé à Saskatoon, à l'âge de 74 ans

THEODORE, SASK. — Les paroissiens ont le regret d'annoncer le décès de M. Jean-Marie Le Sann, survenu à Saskatoon le mercredi 2 septembre. Il était âgé de 76 ans et 4 mois.

Le service funèbre fut chanté le samedi 5 septembre en l'église paroissiale de Théodore par le R. P. W. McGuigan, C.Ss.R., et l'inhumation eut lieu au cimetière de Yorkton.

Les porteurs étaient MM. Alain, Pierre et Marcel Le Sann, Jean-Marie Ollivier, J.-B. Maguet et Joseph Limaire, neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Anastasie Savanant; un fils, Henri, de Théodore; deux filles, Françoise (Mme François Floch), de Tisdale, et Elaine (Mme C. Nixon), de Victoria, C.-B.; cinq frères, Pierre, d'Avranches, France, M. l'abbé Jean-Baptiste Le Sann, de Victoria, François, de Théodore, Alain, d'Elie, Man., et Yves, de Victoria; une soeur, Anne (Mme Y.-M. Ollivier), de Rathwell, Man. Une autre de ses soeurs, Mme Creach, est décédée en 1938 à Ste-Rose-du-Lac, Man.

M. Jean-Marie Le Sann naquit à Plouenan, Finistère, France, en 1883. Il vint au Canada en 1908 et prit un homestead à Margo, Sask. Il retourna en France en 1911 pour se marier. Il se fixa définitivement à Théodore en 1917 où il demeura jusqu'à sa mort.

**Remerciements**

Mme Le Sann et ses enfants remercient cordialement tous ceux qui les ont aidés et qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs et bouquets spirituels, à l'occasion du décès de leur époux et père.

## Jackfish

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants, Marlene et Denis, de Meadow Lake, et M. et Mme Norman Higgins, de Vawn, accompagnés de Mme A. Lavigne, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. Joseph L'Heureux, le 6 septembre.

M. et Mme Alex Flint, de St. Walburg, étaient en visite chez M. Albert Baillargeon.

M. et Mme Denis Lafrenière et leurs deux enfants, de St-Vital, Man., étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Dupuis.

Mlles Béatrice et Louise Lavigne sont parties pour enseigner à Vancouver.

Le lundi 7 septembre, Ray Swistun, de Yorkton, accompagné de Fernande L'Heureux, de North Battleford, étaient en visite chez M. J. L'Heureux.

Mme Marion Sansregret et ses enfants, de North Battleford, étaient en visite au couvent et chez des amis au village.

Mme Joseph L'Heureux a eu la visite de Mme Marguerite Boyer, de Cochin, et aussi de Mme A. Cadrain, de l'Alberta, qui est venue passer quelque temps chez ses filles, Mmes Henri L'Heureux et Dave Hamel.

M. Léonard Cadrain, de Saskatoon, travaille sur sa ferme pour quelques jours.

Le 10 septembre eut lieu un service anniversaire pour Aimé Hamel. Il y avait une bonne assistance.

M. Joseph L'Heureux a fait un voyage à Meadow Lake, ces jours derniers.












# UN CONCOURS . . .

Trois semaines de classes sont déjà passées. Sûrement, vous vous êtes de nouveau familiarisés avec vos manuels scolaires. Les devoirs et les leçons à faire le soir après la classe sont redevenus des choses bien naturelles. Les vacances sont un beau souvenir, un rêve vite passé . . .

Alors, vous voilà déjà "installés" pour dix mois d'étude, de travail sérieux. Je sais qu'au début de ces dix mois, la plupart des écoliers sont enthousiastes et heureux de recommencer une année nouvelle. C'est pourquoi j'en profite pour lancer un concours. Le sujet? "Mon père" ou "Ma mère". Vous avez déjà envoyé des compositions sur votre grand-père ou votre grand-mère. Il n'est donc que juste que vous fassiez maintenant le portrait de votre père ou de votre mère.

Ne faites pas seulement le portrait physique; décrivez surtout les qualités de votre père ou de votre mère, dites quel est le métier de votre papa, avec des remarques, ou écrivez quelques lignes sur la belle tâche de votre maman qui est ménagère, cuisinière, couturière, garde-malade, enfin, l'ange gardien de ses enfants, la fée de son mari.

(Les rédacteurs d'un hebdomadaire de Montréal ont voulu célébrer la fête du travail, le 7 septembre, en décrivant les qualités "de travail" de leur père. Sous le titre "Mon père", dans votre "Coin", vous trouverez quelques extraits de ces articles . . . qui vous suggéreront comment à votre tour vous pourriez chanter les vertus "travailleuses" de vos chers parents.)

Je suis sûre que vous saurez trouver les mots justes pour me présenter vos parents tels que vous les voyez, tels que vous les aimez.

Comme d'habitude, le concours s'étend à tous les grades de 4 à 12 et je recevrai avec joie les lettres des plus petits qui m'écriront. Il y aura un prix pour eux aussi.

Alors, bonne chance à tous et ne tardez pas à écrire. Le concours se terminera vers le 23 octobre et les noms des gagnants seront proclamés le 30.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

## Mon père

". . .il apprit le métier de plâtrier. Il trimait sept mois pas année, car en ce temps on ne connaissait pas encore le secret de poser le plâtre en hiver. Et l'assurance-chômage n'existait pas. Faire vivre une maisonnée de six enfants avec un salaire modique, tel était l'unique but de sa vie. Il revenait fourbu de ses longues journées de labeur. Le soir, il s'assoyait parfois sur les marches extérieures de l'escalier de la cuisine, fumant tranquillement sa pipe, regardant avec satisfaction le petit carré de potager, ou épelant à haute voix les manchettes du journal, car ma mère lui avait enseigné l'alphabet, ce qui constituait tout son bagage de connaissances." (Léopold Richer)

"Puis je me dis aussi que nos pères — le mien comme le vôtre — et nos mères avaient peut-être plus que nous, avec l'amour du travail, une foi presque aveugle en un Dieu qui donne aux oiseaux leur pâture.

Ils se plaçaient peut-être plus que nous dans les mains de Dieu. Dans sa volonté." (Julien Morissette)

"Mon père m'a enseigné l'amour du travail . . . Il avait coutume de me dire: Le travail est ton meilleur ami. Il ne te trahit jamais, il te rend toujours plus que tu ne lui donnes.'"

. . . Dans mon esprit le Travail appelle l'image de mon père: c'est la haute et noble idée qu'il en avait, c'est le peuple qu'il aida, c'est l'inlassable dévouement qu'il a apporté à tout ce qu'il a fait, c'est l'indéfectible énergie qui l'a caractérisé. Je cherche de toute mon âme à puiser moi-même dans cette source d'inspiration, et je prie pour que parmi mes enfants, il y en ait au moins un qui soit à l'image de cet homme exceptionnel, ce Travailleur qui nous a tant aimés, et que nous avons eu toutes les raisons d'admirer . . . (Simone Gélinas)

"Je vais vous parler d'un honnête homme qui exerça tout sa vie durant un honnête métier. Cet honnête homme n'a connu ni la gloire, ni la richesse, mais il a connu le bonheur de faire honnêtement toute sa vie durant, du beau travail bien fait.

Dans la force de l'âge il entreprenait de grandes choses, des travaux de longue haleine, sur lesquels il travaillait des mois et même des années. Toujours avec la même patience, toujours avec le même amour." (Yvonne Rialland)

### Jeu surprise

Dans cinq boites, chacun des joueurs dépose cinq papiers sur lesquels sont inscrits respectivement:

— un lieu, une époque, un personnage, une action, une conclusion (ceci dans un ordre logique.)

On tire un papier dans chaque boite. Ce qui donne par exemple:

— à la porte de l'enfer, en l'an 2000, Staline pelletait de la neige, les pompiers jouent aux dames.

Avec ces 5 situations, une équipe doit constituer un sketch le plus logique possible.

### Au tribunal

Le juge — Je désirerais savoir si tous les témoins sont là. Je vais en lire la liste à haute voix. Ceux qui sont présents répondront: "Oui". Et les autres "non".

## Comme un rêve

Dans l'article sur le concours, je dis que les vacances sont un beau souvenir, un rêve vite passé . . . Et c'est bien l'opinion de mes jeunes cousins de Prud'homme. Sur les quatorze lettres que j'ai reçues d'eux, 13 commencent par la phrase: Les vacances ont passé comme un rêve. Je crois que c'est aussi l'avis de tous les écoliers, comme c'est la mienne aussi d'ailleurs.

Les jeunes cousins de Prud'homme n'ont pas mis longtemps à rentrer dans la réalité. Pensez donc! 11 d'entre eux m'écrivaient déjà le 4 septembre, les trois autres le 8. Bravo! Comme j'étais fière d'ouvrir la grande enveloppe et de lire ces si gentilles missives. Voici quelques-unes de ces lettres. Les autres paraîtront la semaine prochaine.

Cousine JOSETTE.

☆ ☆ ☆

Je me suis bien amusée durant les vacances, même si elles ont passé vite. J'espère que vous avez passé de belles vacances vous aussi.

Je fus promue au garde six. Je suis tout heureuse car nous sommes dans la nouvelle école maintenant et avec les grands! Il n'y a qu'un grade dans notre classe.

J'ai aussi un bon passe-temps . . . du moins je crois qu'il est bon . . . c'est de jouer à la balle. Nous sommes dans un groupe et c'est bien du plaisir. J'aime la vie!

Votre cousine,

Lucille DESMARAIS.

☆ ☆ ☆

Pendant mes vacances, je suis allée à St-Brieux. Je suis allée au lac deux fois. Après les longues vacances, j'étais contente de recommencer l'école.

Les premiers jours, nous étions dans la vieille école et maintenant nous sommes dans la nouvelle! Je suis au grade 6 en français et en anglais.

Dans notre famille nous sommes 18 enfants. Maman est morte quand j'avais un an et demi. Aurevoir Cousine Josette.

Votre cousine,

Jeanne BANDET.

☆ ☆ ☆

J'ai eu bien du plaisir durant mes vacances. J'ai travaillé et joué.

Je suis au grade six maintenant, je suis fier. Nous sommes dans la nouvelle école maintenant. Le grade six est tout seul dans une classe. On se trouve tellement chanceux!

Mon passe-temps est de travailler le bois. Je fais des décorations et des armoires. J'aime bien ça.

Votre cousin,

Philippe LALIBERTE.

☆ ☆ ☆

Les vacances sont terminées et c'est le temps de revenir à l'école. J'étais heureuse de rencontrer les trois nouvelles maitresses et les nouveaux élèves. Je suis dans la nouvelle école.

Je demeure sur une ferme à un mille du village. Après la classe je fais mes devoirs d'école et j'aide maman dans la maison. Quand tout est fini, on regarde la télévision.

Votre cousine,

Patricia BODNAR.

☆ ☆ ☆

J'ai eu bien du plaisir pendant les vacances. J'ai été au cirque et j'ai vu des choses que je n'avais pas vues encore.

Le 26 août, l'école a recommencé et j'étais contente de revoir Mlle Dupont. Il y a quatre nouveaux élèves dans notre classe.

Mon passe-temps est l'étude! Je veux étudier fort pour passer mon grade. J'aime bien jouer à la balle aussi. Il n'y a que vingt-deux élèves dans notre classe.

Votre cousine,

Dorille BANDET.

### Charades

Du haut de mon premier
Madame vit venir son page.
Aux pronoms presonnels figure mon dernier
Et le manoir du Moyen-Age
Etait flanqué de mon entier.
Réponse: TOURELLE
(tour-elle)

• • •

Mon premier est un féroce quadrupède;
Mon second est un pronom, et
Mon tout est le petit de mon premier.
Réponse: OURSON
(Ours-son)

## Dictionnaire des chasseurs

Pour les amateurs de chasse qui parcoureront bientôt nos immenses plaines et nos forêts profondes en quête du gibier, voici un petit dictionnaire qui les mettra au courant des noms français de leurs proies. Monsieur le chasseur, vous n'aurez plus de raisons de dire "deer" plutôt que chevreuil, "moose" plutôt qu'orignal, etc.

| En anglais on dit | En français dites |
|---|---|
| big game | gros gibier |
| deer | chevreuil |
| moose | orignal |
| bear | ours |
| small game | petit gibier |
| hare | lièvre |
| beaver | castor |
| racoon | chat sauvage |
| fisher | pécan |
| lynx | lynx ou loup-cervier |
| otter | loutre |
| marten | martre |
| muskrat | rat musqué |
| fox, skunk | renard, mouffette |
| mink | vison |
| pheasant | faisan |
| birch spruce | perdrix grise |
| hungarian partridge | perdrix hongroise |
| ptarmigan | perdrix blanche |
| sharptail grouse | gelinotte à queue aiguë |

Texte d'après Willam et divers auteurs

## SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 33

Images de Marie Pignal




1. Statue miraculeuse placée dans le sanctuaire national de Notre-Dame du Cap du Canada à l'endroit où les missionnaires construisirent leurs premières chapelles d'écorce parmi les populations indiennes qu'ils venaient évangéliser au XVIIe siècle.




2. En 1651, les Jésuites desservent la première chapelle où est érigée la confrérie du St-Rosaire. La ferveur des fidèles se ralentit. En 1867, M. le Curé Désilets alors desservant de la chapelle attend vainement ses paroissiens pour la confession la veille de l'Ascension. L'église est à l'abandon; un porc entré par la porte béante, a trouvé un chapelet qu'il fait grincer entre ses dents. A cette vue, M. le Curé s'indigne et décide de consacrer sa vie à restaurer la dévotion à N.-D. du Rosaire.




3. La ferveur renait au Cap-de-la-Madeleine; il faut bâtir une église plus vaste. Les pierres pour la construction devaient être transportées en traineau sur le St-Laurent, mais cet hiver 1878-79 étant exceptionnellement doux, le St-Laurent ne gèle pas. Des prières sont faites. Le 15 mars, un ouragan détache les glaces des bords du fleuve et les soude en un pont réunissant les deux rivages. On arrose les blocs, et les traineaux chargés de pierres peuvent passer. Ensuite le pont de glace s'anéantit subitement.




4. La nouvelle église est bâtie, sa dédicace a lieu le 22 juin 1888. Ce jour-là, les assistants virent les yeux de la statue de Notre-Dame du Cap s'ouvrirent: les paupières levées, Marie regarde l'assistance avec une grande douceur empreinte de tristesse. Que chaque chrétien sache interpréter le sens du regard que Marie attache sur son âme!

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Joseph-P. Guay**, magasin de chaussures, 196, avenue Provencher, St-Boniface.

## L'ACTUALITÉ SPORTIVE

**par Jacques LEMOYNE**
**Exclusif à "La Liberté et le Patriote"**

Il ne devait garder sa position que pendant six mois, une saison tout au plus. Sous lui l'équipe ne pourrait rien faire de bon et il était ridicule de demander à un homme qui n'avait pas l'expérience "des grandes ligues" de diriger l'équipe la plus spectaculaire du baseball moderne. Les années ont passé, 37 instructeurs sont passés dans les deux ligues majeures, mais Wally Alston est resté à son poste et les Dodgers, sous sa direction, ont connu des succès qui feraient l'envie de bien d'autres instructeurs, à l'exception de Casey Stengel. Alston fait surtout rugir les "experts" de New-York qui se sont trompés sur toute la ligne à son sujet et qui ont prouvé, une fois de plus, qu'il est facile de dénigrer, mais moins facile de faire un travail constructif quand on ne s'y connait pas, autrement que sur papier.

Les Dodgers luttent présentement pour la première place et nous espérons qu'ils vont remporter les honneurs dans la Nationale. Avec Alston, ils ne sont jamais tombés en bas de la quatrième place dans le classement final et, depuis qu'ils se sont ressaisis à Los Angeles, ils connaissent une saison incroyable et certainement imprévisible. Cet instructeur paisible, qui n'aime pas la publicité tapageuse, a su lui aussi trouver les jeunes joueurs qui donneraient à son équipe l'élan dont elle avait besoin pour gagner. Sous sa tutelle, plusieurs joueurs qui semblaient incapables de produire se sont révélés comme des as du losange et dans le concert de louanges qui marquera la fin de la saison de baseball, il ne faudrait pas oublier Wally.

**Autre son**

Pour sa part, Toe Blake vient de se voir offrir un contrat de trois ans par la direction des Canadiens. Il fallait bien s'y attendre, après les succès que Blake a remportés la saison dernière. Quelques experts croient que Blake aura plus de difficulté au cours des saisons à venir, mais à moins de blessures sérieuses à plusieurs de ses joueurs, il est difficile de prévoir que les Canadiens ne pourront pas défendre la coupe Stanley, et surtout leur première place avec succès. Quelques vétérans ont pris de l'âge mais la relève semble impressionnante et le club de Montréal ne néglige rien pour s'assurer un système de clubs école qui vont lui permettre d'alimenter la "grande équipe" pendant de nombreuses saisons. Il y a même une possibilité que l'on fasse jouer les trois frères Richard sur une même ligne cette année. Claude éprouve de la difficulté à briller comme ses frères, mais on affirme qu'il a tout ce qu'il faut pour réussir. Il serait différent en cela de Maurice, qu'il n'aurait pas cette détermination incroyable de son frère aîné.

L'alignement des Canadiens sera probablement le même au début de la saison, et il semble qu'une équipe qui aura un peu à souffrir à cause de la nouvelle ligue de l'Est, sera celle de Winnipeg. Les Canadiens ont invité plusieurs joueurs de Winnipeg à venir à leur camp et on affirme qu'ils se verront offrir des contrats pour jouer avec Hull ou le Royal de Montréal. Claude Richard, après quelques joutes dans la Nationale, irait aussi à Hull, où il jouit d'une grande popularité. Les autres clubs de la Nationale qui ont accepté de commanditer une équipe dans ce nouveau circuit, suivent avec attention toutes ces transactions, car leurs directeurs savent qu'il n'y a rien comme une ligue bien balancée pour donner de l'expérience à un jeune.

**Un changement**

Depuis qu'Alex Olmedo a perdu à Wimbledon et dans quatre tournois consécutifs, on vient de redécouvrir que cet excellent athlète était, non pas un Américain, mais bien un Péruvien. Tant qu'il gagnait on trouvait toutes sortes d'excuses pour nous expliquer pourquoi Alex était vraiment éligible pour représenter les Etats-Unis à l'étranger. On glissait même une petite note pour indiquer que les Américains étaient de bien braves gens qui n'hésitaient pas à reconnaitre la valeur d'un étranger et d'en faire un fils adoptif. Mais tout cela vient de changer. Olmedo n'est plus une vedette. Les Associations de tennis le menacent de suspension dès qu'il perd un match et les journaux se demandent ce qu'il fait sur l'équipe des Etats-Unis. On ne se posait pas tant de questions l'an dernier et toute cette attitude, si peu sportive, est un peu dégoutante.

On a surtout reproché à Olmedo d'avoir écouté les propositions du promoteur Jack Kramer. Celui-ci brandissait de gros chèques sous les yeux d'Olmedo, et il lui parlait des succès des anciens amateurs qui avaient accepté de devenir des professionnels avec des garanties de $25,000 par année et plus. C'est tentant et Olmedo a peut-être lorgné un peu trop du côté de cet argent, mais il est ridicule de dire qu'il ne vaut plus rien parce qu'il a perdu une série de tournois. Tous les joueurs connaissent de mauvaises périodes et pour peu qu'il retrouve sa confiance en lui-même, le jeune péruvien pourra faire sa marque chez les professionnels. Du reste, c'est un secret de polichinelle que de parler d'amateurs, au tennis. On sait que les "comptes de dépenses" des amateurs leur permettent de vivre comme des pachas quand ils sont parmi les meilleurs de leur catégorie. Olmedo peut revenir de l'arrière et, cette fois, souhaitons que ce soit sous sa véritable nationalité.

## AU POSTE CBWT

**Emissions françaises**

L'émission française du samedi 19 septembre présentera de 1 h. à 3 h. 30 p.m.: "Radisson", "L'enfant du cirque", "Pépé le cowboy", "A la mode de chez nous" et "A la porte St-Louis".

Le dimanche 20 septembre, "Rendez-vous . . . avec Collette" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m., et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m.

**Avis**

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

### Point de vue

Un marchand de bicyclette tentait de vendre ce moyen de locomotion à un bon paysan.

"Non", répond le paysan. "Je n'ai pas besoin de bicyclette, je préfère m'acheter une vache".

"Mais vous paraitrez plutôt drôle si vous tentez de monter la vache", de dire le vendeur.

"Beaucoup moins que si je tentais de traire une bicyclette".

## Nos Mots Croisés

— No 38 —

**HORIZONTALEMENT**

1—D'une manière point robuste.
2—Règle servant à aligner des points. — Irritations.
3—Obstruction de l'intestin. — Suite de choses sur une ligne.
4—Mesure chinoise. — Rivière de France. — Mienne. — Saint.
5—Chemin de halage. — Phosphate de chaux naturel.
6—Lieu d'une maison destiné à la prière. — Liberté de sortir.
7—Qui contient de la soude. — Bière anglaise.
8—Personne bavarde. — Petit espace de temps.
9—Ville de Hongrie. — Coup de baguette. — Existe.
10—Grappe. — Adresse.
11—Application des connaissances. — Qui est d'une autre nation.
12—Soi. — Fait entrer en participation.

**VERTICALEMENT**

1—Réuniras un bout de chaîne à un autre objet.
2—Combiner. — Pour avertir de prendre garde à soi.
3—Attaché. — Vue d'un objet.
4—Qui tient d'une basse flatterie.
5—Genre d'abeilles solitaires. — Miens.
6—Idée. — Sorte de petite brosse. — Filet pour poissons.
7—Animal mou. — Double point sur une voyelle. — Lettre grecque.
8—Favorable. — Bruit sec.
9—Creusât lentement. — Animal domestique. — Négation.
10—Unité de travail. — Action de fermer avec une sorte de clôture.
11—Venues au monde. — Dépêche.
12—Mouche africaine. — Triage.

**SOLUTION DU PROBLEME No 37**

■ Horizontalement: 1. Uniformément; 2. Lucide — Tarée; 3. Teindu — Ile; 4. Ré — Tsarisme; 5. Aspersion — AM; 6. Il — Eté; 7. Oponce — Sujet; 8. Tek — Sa; 9. Trou — Ane; 10. Au — Vanadium; 11. Ismène — Les; 12. Nées — Litière.

■ Verticalement: 1. Ultramontain; 2. Nuées — Ruse; 3. Ici — Photo — Me; 4. Fin — Neuves; 5. Oddtrick — An; ú. Réusves; 5. Oddtrick — An; 6. Réus- — Edit; 9. Malin — Us; 10. Eres — Ejacule; 11. Né — Maté — Mer; 12. Télemètre — Se.

Notes agricoles

## Accès plus facile au crédit agricole

La nouvelle loi du crédit agricole renferme des dispositions qui favorisent l'établissement sur leurs propres fermes des petits cultivateurs et les cultivateurs compétents, a déclaré l'hon. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture. Les trois améliorations apportées au système de crédit agricole et approuvées par la Chambre des communes sont les suivantes:

Elargissement du pouvoir de prêter en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants;

Relèvement du montant maximum des prêts garantis accordés en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles;

Institution d'un régime de crédit hypothécaire à long terme en vertu de la nouvelle Loi sur le crédit agricole.

La nouvelle loi porte de $15,000 à $20,000 le montant des prêts accordés en première hypothèque pour l'achat d'une ferme ou les améliorations agricoles et assouplit les autres dispositions. Par exemple un prêt peut être fondé sur 75 p. cent de la valeur estimative de la ferme au lieu de 65 p. cent comme autrefois. Les prêts peuvent être surveillés si l'emprunteur en manifeste le désir.

**Prêts surveillés**

Une aide nouveau genre, le prêt surveillé, peut être offerte aux requérants de 21 à 45 ans afin de leur permettre d'établir une exploitation agricole économique, pourvu qu'ils aient au moins cinq ans d'expérience en agriculture. La surveillance des prêts devient obligatoire lorsqu'ils excèdent 65 p. cent de la valeur estimative de la terre et des bâtiments.

Ce genre de prêt peut aller jusqu'à 75 p. cent de la valeur de la terre et des biens meubles, mais ne doit pas dépasser $27,500.

Lorsqu'un tel prêt est abaissé jusqu'à $20,000 ou à 65 p. cent de la valeur estimative de la ferme, selon le moindre des deux montants, le requérant peut obtenir de l'aide en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La Société du crédit agricole exercera la surveillance aux termes de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et continuera de l'exercer si c'est le bon vouloir de l'emprunteur, même après échéance de l'obligation.

**Modalités des prêts**

L'intérêt sur les prêts a été fixé à 5 p. cent, ce qui, selon le Ministre, est plus juste pour les emprunteurs qu'au taux mobile basé sur le coût de l'argent au gouvernement. Le Ministre s'attend que ce taux d'intérêt couvre à la longue les frais de fonctionnement de la Société.

L'évaluation des fermes se fera par les autorités de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants et comprendra les produits de la forêt. Une assurance-vie sera prise pour chaque prêt. La partie du prêt qui sera basée sur la valeur du bétail et des biens meubles devra être remboursée en dix ans, et la partie basée sur la valeur de la terre pourra être amortie sur une période de 30 ans.

Le coût de l'emprunt inclura donc l'intérêt à 5 p. cent, l'assurance, les frais de l'évaluation (pas plus de $100) et les frais de surveillance.

La Loi sur le prêt agricole canadien sera abrogée et remplacée par la nouvelle Loi sur le crédit agricole, et la Société du crédit agricole prendra l'actif et les responsabilité de l'ancienne Commission du prêt agricole canadien.

La Société se composera de cinq membres nommées par le gouverneur en conseil, et aidés d'un comité consultatif nommé par le ministre de l'Agriculture.

**Besoins accrus de fonds**

M. Harkness a déclaré que le gouvernement a cru bon de participer au crédit agricole afin d'assurer que les fermes familiales et les cultivateurs qui exploitent leurs propres fermes puissent obtenir suffisamment de crédit pour faire face à la commercialisation croissante de l'agriculture malgré la diminution de la main-d'oeuvre agricole et alors que la production annuelle par homme s'accroît. Le projet de loi permet aux jeunes cultivateurs énergiques de choisir l'agriculture comme occupation permanente et de s'établir beaucoup plus rapidement. En outre, il encouragera les ouvriers agricoles les plus compétents, ceux qui peuvent maintenir cette production accrue par homme-année, à demeurer sur la ferme.

Au cours des 50 dernières années, a déclaré le Ministre, les cultivateurs ont dû compléter de plus en plus leur capital propre par du crédit; que cette tendance s'est accrue surtout depuis les progrès de la mécanisation et avec la mise de fonds que nécessite l'élevage sur les fermes commerciales depuis la guerre.

Voilà pourquoi l'extension des crédits prévus par la nouvelle loi, qui englobera la Loi sur le prêt agricole canadien, a été l'une des principales mesures étudiées par la Chambre.

La Loi a été établie après étude des problèmes des familles établies sur de petites fermes et à la suite de propositions soumises par les groupements agricoles.

Le crédit est nécessaire non seulement pour l'exploitation d'une ferme de grandeur économique, mais aussi pour le transfert de la ferme d'un propriétaire à un autre et d'une génération à l'autre. Le capital nécessaire pour le bétail et l'outillage s'est accru en proportion des capitaux investis dans la terre elle-même, mais les fermes ont dû être agrandies pour répondre aux nouvelles conditions économiques. Le cultivateur a donc besoin de beaucoup plus d'argent pour s'établir ou pour rendre son exploitation rentable.

Une enquête faite auprès de 5,000 anciens combattants établis en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, dont les autorités administrent aussi les prêts surveillés, a démonntré que lorsque les crédits sont suffisants pour assurer l'établissement d'une ferme économique, le cultivateur peut payer un taux d'intérêt raisonnable sur l'argent qu'il emprunte tout en réalisant des profits plus considérables.

### Message reçu

Un homme qui aimait les "bonnes farces" trouva spirituel d'envoyer à un de ses amis un télégramme (à payer par le destinataire) ainsi conçu:

— Je me porte très bien et pense que tu seras heureux de l'apprendre.

Deux jours plus tard, il recevait (en port dû) un pesant colis. L'ayant ouvert, il trouva une grosse pierre, avec ces mots:

— Ton télégramme m'a délivré d'un grand poids. Le voici.








*Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"*

# L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

**NUMERO 22**

Ce fut exactement l'avis du commandant lorsqu'il accueillit Micheline et sa compagne dans son bureau où on avait servi les apéritifs en attendant le dîner.

Peu à peu, tous les officiers gagnaient le P. C.: ceux du groupe et de l'Etat-Major . . . Le commandant effectuait les présentations . . . Soudain, Micheline eut un éblouissement: un lieutenant venait d'entrer. Il se mit au garde-à-vous. Son supérieur l'apostropha:

— Bien arrivé, lieutenant? . . . Pas d'anicroches? . . .

— Aucune, mon commandant.

— Bon. Vous viendrez au rapport ce soir. On n'attendait plus que vous pour passer à table et je vois le popotier qui s'impatiente. Au fait, vous n'étiez pas là quand j'ai présenté vos camarades à nos charmantes invitées? . . .

Il eut un geste vers les deux femmes:

— Lieutenant Breuil, spécialement attaché au service des transmissions . . . Un poste dangereux s'il en est un . . . mais vous voyez . . . cela ne lui enlève pas son sourire.

Tout en parlant, il se dirigeait vers le centre de la tablée. A la faveur du brouhaha qui suivit, — la popote est le seul endroit où les officiers déchaînés oublient le protocole et négligent la hiérarchie — Micheline peut surmonter sa stupeur. Tout d'abord, elle crut que ses membres allaient lui refuser tout service . . . qu'elle ne parviendrait pas à bouger de ce fauteuil, au dossier duquel ses mains s'agrippaient. Le regard de Martial avait accroché le sien. Lui aussi était devenu pâle: Micheline connaissait ce pli oblique qui tordait sa lèvre inférieure. D'un geste nerveux, sa main tourmentait le stick qu'il avait oublié de poser en entrant.

— Si vous voulez vous asseoir à ma droite, Madame? prononça la voix cordiale du commandant.

D'un pas de somnambule, Micheline gagna la place indiquée. Elle avait un brouillard devant les yeux. Fixement, elle scrutait son verre, comme si elle y trouvait soudain un passionnant intérêt. En réalité, elle avait si peur de rencontrer à nouveau sur sa rétine, recréée par le démoniaque hasard, l'image qu'elle avait voulu chasser de sa mémoire; qu'elle ne savait où diriger son regard.

Heureusement, ses compagnons de table étaient, pour l'heure, occupés à rire et à se détendre . . . et s'ils remarquèrent son trouble, sans doute l'attribuèrent-ils à cette timidité que toute femme, fût-elle la plus hardie, ressent dans cette ambiance si particulière des popotes militaires où elle est admise.

Selon l'usage, le popotier, — le plus jeune officier du groupe —, lisait le menu, debout devant sa chaise:

— Bon appétit, mon commandant! . . . Bon appétit, Mesdames! . . . Bon appétit, Messieurs! . . .

Une joyeuse clameur répondait à l'annonce des agapes, particulièrement soignées en l'honneur des invitées.

Le capitaine, un prêtre Vendéen qui savait oublier la solennité de son mandat pour redevenir le camarade de ses hommes, faisait chorus avec bonne humeur. La gaieté circula autour de la table, dégelant les plus gourmés.

Peu à peu, Micheline se remettait . . . Quand elle leva enfin les yeux, elle s'aperçut que Martial était placé de l'autre côté de la table, dans le clan de Mme Huré . . . et elle respira, allégée d'un immense poids. Elle réussit à reprendre un peu de sang-froid et essaya de coordonner ses sentiments . . . de maîtriser l'émotion qui étranglait sa voix, et de répondre au commandant . . . et à son voisin de droite, le capitaine-curé, qui lui parlait du merveilleux moral de ses hommes et lui en citait des traits émouvants.

Cependant, si sa voix parvint à articuler des répliques et même à formuler des questions, si son cerveau, mécaniquement, accomplit la besogne que ses interlocuteurs attendaient, pendant ce temps un autre mécanisme, en dessous, fonctionnait, sans qu'elle pût en arrêter les rouages.

Harcelantes, des formules inquiètes passaient dans son esprit, inscrites en lettres de feu.

Que faisait Martial dans ce milieu et sous cet uniforme? . . . Contrairement à ce qu'il avait promis, il était donc rentré en France? . . . Et on ne l'avait pas inquiété? . . . Mais alors? . . .

Sur un rythme fou, les questions se succédaient.

Elle ne comprenait plus . . . Pareil à un oiseau affolé qui bat de l'aile contre les grilles de la cage, son esprit cherchait une issue, fiévreusement.

Le silence de l'oncle Marc relatif à Martial aurait dû l'étonner . . . Mais sa maladie d'abord, ensuite les événements qui se précipitaient, l'avaient empêchée d'approfondir la question. Et puis, elle n'avait pas revu le colonel: elle admettait très bien qu'il ne tînt pas à aborder par lettre des sujets aussi délicats.

Maintenant, dans la surprise de se retrouver brusquement en face du mystère qui lui offrait toujours un anxieux et lancinant point d'interrogation, elle était taraudée par l'angoisse.

A plusieurs reprises, elle dut passer son mouchoir sur son visage à la fois emperlé de sueur et glacé.

Depuis l'abominable scène qui s'était déroulée à Montreux, ce soir où elle avait cru voir crouler devant elle le monde sur ses bases, elle s'était donné comme règle d'écarter à tout jamais ces images de sa mémoire. Il le fallait, si elle voulait reconquérir la santé physique et morale.

Elle n'y avait qu'en partie réussi. Elle souffrait. Mais ce mal était en quelque sorte vague . . . comme un vide vertigineux . . . comme ces cancers sournois qui vous rongent en dedans, ne déchaînant encore nulle douleur précise qu'on puisse situer, mais provoquant sans cesse une nausée . . . une sorte d'écoeurement constant, plus pénible, plus obsédant qu'une blessure vive, en pleine chair saignante.

Là-dessus, la guerre avait balayé ses orages . . . Micheline n'avait plus ressenti ni amour, ni haine, ni mépris; elle s'était oubliée elle-même, ses déboires et son passé, ses souvenirs et sa douleur . . . Un objectif généreux l'exaltait, absorbait toutes ses forces morales.

Or, aujourd'hui, le destin la remettait brusquement en présence de ce passé . . . et à retrouver sous l'uniforme d'un officier français celui qu'elle savait être un traître, toutes ses angoisses renaissaient.

Elle se murmura intérieurement, dans l'immense désarroi de tout son être:

— Ce n'est pas possible . . . ce n'est pas possible . . .

Avait-elle donc rêvé cette sombre et fantastique histoire?

Quelque chose en elle se révoltait . . . Pour admettre la culpabilité de Martial, il avait fallu qu'elle en reçût l'aveu de sa propre bouche; il avait fallu que fusse matérialisée, indubitablement, devant elle, la collusion de Léna et de Martial, pour qu'elle pût croire à la faillite de l'amour et de l'amitié . . . et cela lui avait fait l'effet d'un tel coup de massue qu'elle n'avait pu, sur le moment, s'en relever . . .

Aujourd'hui, elle chechait à analyser des faits, si invraisemblables que seul le témoignage de ses sens avait pu la convaincre. L'esprit critique, un moment engourdi par la stupeur, recommençait à fonctionner . . . Martial n'était-il pas fou? . . . Il n'avait vraiment dû agir que sous l'empire de la folie . . .

Pourtant . . .

Elle se remémorait le train de vie qu'il menait . . . la carrière qu'il avait choisie et qui l'amenait impunément dans toutes les capitales, lui ouvrait des portes et le mettait en relation avec de puissantes personnalités . . .

Allons, pouvait-on nier l'évidence? . . .

Tout le repas fut pour elle un long supplice. Elle craignait constamment de montrer son émoi et devait faire d'incessants efforts pour se mêler à la conversation . . . De temps en temps, elle entendait la voix basse et grave de Martial dominant le brouhaha des autres voix, les exclamations et les rires . . . et chaque fois, elle en recevait un choc . . .

Le commandant fut le premier à remarquer son attitude étrange. Il l'attribua à la fatigue.

— Je crois que ces dames ont besoin de sommeil, émit-il en souriant, et nous sommes sans pitié de les retenir ainsi pour le plaisir de causer avec elles. Demain d'autres tâches les attendent . . .

Demain . . . Micheline va-t-elle partir avant d'avoir liquidé cette troublante histoire?

"Je ne retournerai pas en France", avait déclaré Martial . . . Or, c'est la guerre . . . et il est revenu sous l'uniforme d'un officier de transmission . . . c'est-à-dire de celui à qui incombent tant de délicates et redoutables charges! . . .

La voix du commandant l'arracha à sa torture intérieure.

— Madame, puis-je vous demander une grâce? Ce serait de bien vouloir signer notre Livre d'or. Nous garderions ainsi un précieux souvenir de votre passage.

Elle s'aperçoit alors que depuis un instant tout le monde s'est levé . . . Elle-même a suivi le mouvement, mais depuis, elle s'est attardée à se repoudrer machinalement . . . dans un geste dont elle n'a même pas eu conscience.

Mme Huré revient du bureau contigu avec le médecin-major. Très gaie, elle plaisante:

— Je vous assure, docteur, que je ne peux jamais rien trouver de spirituel à écrire sur un Livre d'or . . . Je suis intimidée . . . Et après un repas comme celui-ci . . . vous vous rendez compte!

Le commandant guide Micheline.

— Par ici, Madame, je vous prie. Je suis sûr que vous allez être inspirée . . . Prenez tout votre temps pour nous écrire une belle dédicace.

Elle balbutie quelques mots incrédules . . . avance dans le bureau . . . L'officier penché sur le livre relève le buste, tend le stylo:

— Je vous en prie . . .

Derrière elle, la porte s'est fermée discrètement. Maintenant, Martial et elle sont face à face.

Elle le dévisage . . . longuement . . . silencieusement . . . avec des yeux brûlants où le doute monte peu à peu . . . s'inscrit . . . noie toute la dureté des prunelles . . . Son regard effaré redescend vers la boutonnière et s'accroche, hypnotisé, au minuscule ruban rouge.

Dans un élan, dont elle ne sait s'il part de sa clairvoyance retrouvée ou de son coeur, elle crie, chavirée:

— Martial, ce n'est pas vrai!

Ce n'est pas vrai . . . On croirait que les mots ont délié le charme . . . comme dans les contes de fées, quand la princesse prononce les syllabes magiques qui brisent le sortilège dont un mauvais génie avait ligoté le prince Charmant . . .

Un sourire éclôt sur les traits figés de Martial . . . et ce sourire est si pareil à celui d'autrefois . . . il y a en lui tant de gaminerie, de tendresse, d'insouciance . . . que Micheline, bouleversée soudain jusqu'au paroxysme, éclate en sanglots.

Quand elle peut relever sa tête inclinée, la main de Martial qui effleurait ses cheveux se retire. Il a l'air grave et ému. En vain chercherait-elle sur ses traits détendus cette expression cynique qui l'a un jour épouvantée . . .

Elle parvient à articuler, à travers deux hoquets:

— Martial . . . mais . . . alors? . . . Expliquez-moi? . . .

Il ne répond pas . . . Il la regarde gravement avec une sorte de pitié tendre . . . et il y a tant de choses nouvelles dans ce regard, tant de choses qui y étaient peut-être mais qu'elle n'avait pas su découvrir, qu'une émotion reflue en elle . . . Elle ne peut la maîtriser et pendant un moment, elle pleure à petits coups, le front dans ses mains . . .

(A suivre)





**Les casseroles sont des façons rusées d'introduire de nouveaux légumes**

Faire accepter un nouveau légume comme l'aubergine par sa famille met rudement à l'épreuve l'imagination de la cuisinière. Le camouflage est souvent le meilleur parti à prendre en ce cas. Les casseroles sont idéales pour jouer cette masquarade. A base de produits laitiers, elles ne sont à court ni de saveur ni de valeur nutritive.

L'aubergine au gratin est un bon exemple d'une merveilleuse casserole d'automne. Le dessus est une belle croûte de mie de pain et de fromage Cheddar. Sous la croûte mijote un savoureux hachis d'aubergine, de tomate et d'oignons. Les amateurs de casseroles mettent celles-ci au premier rang.

**Aubergines au gratin**
(6 portions)

- 1 aubergine, pelée et coupée en cubes
- 3 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- 1 oignon moyen, coupé en dés
- 3 grosses tomates mûres, pelées et coupées en dés (2 tasses)
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à table de cassonade
- 1 tasse de fromage Cheddar canadien râpé
- ½ tasse de panure sèche

Cuire l'aubergine dans de l'eau bouillante salée environ 10 minutes. Egoutter et verser dans une casserole beurrée de 3 pintes. Fondre le beurre, incorporer la farine en remuant jusqu'à ce que lisse; ajouter l'oignon, les tomates, le sel et la cassonade. Laisser mijoter 5 minutes. Verser sur l'aubergine.

Combiner le fromage et la panure et saupoudrer sur le dessus. Cuire à four moyen (375°F) 30 minutes, jusqu'à ce que doré.

## FAITES CECI, ET VOS JOLIS NYLONS NE JAUNIRONT PAS

"Le nylon, c'est bien joli, mais tous mes sous-vêtements blancs jaunissent après quelques temps". Vous avez sûrement déjà entendu ces récriminations quelque part.

La Du Pont Nylon répond cependant qu'il n'y a rien dans cette fibre qui puisse causer ce jaunissement. Cette réponse fera sans doute quelques sceptiques, car pareils inconvénients ne semblent pas se reproduire dans d'autres sous-vêtements en coton . . .

Evidemment, pour le coton, nous avons l'eau de Javel . . . que nous n'osons utiliser pour les délicats nylons. D'abord, qu'on se rassure, le nylon n'est pas aussi délicat que cela. Et il existe dans les super-marchés un **liquide spécial pour laver le nylon**; mousseux, il ne requiert pas de savonnage préalable; il blanchit tous les nylons ternes et grisâtres en quelques minutes de trempage; de plus, il laisse une odeur délicatement parfumée aux vêtements qui y sont plongés. On l'emploie également pour reblanchir de la soie qui aurait jauni, et l'on sait que cette fibre naturelle deviendra jaune au contact de l'eau de Javel. Son appellation est simple, c'est le "Nylon Rinse", qu'on trouve dans des bouteilles semblables à celles qui contiennent certains shampooings.

Cependant, si vous ne trouvez pas de "Nylon Rinse", il est possible d'empêcher vos nylons neufs de jaunir, quoique vous ne pourrez peut-être pas ainsi reblanchir parfaitement ceux déjà jaunis. A chaque fois, un **lavage soigné** s'impose, de préférence dans la lessiveuse, en utilisant un savon fort ou un détersif puissant. Un **rinsage méticuleux** est tout aussi important, afin de débarrasser l'article de toute trace de savon ou de mousse. Le savon, en se fixant dans le tissu, entraîne sa décoloration. Les adoucisseurs d'eau se révèlent dans ce cas d'un précieux secours.

Il ne faut surtout laver le blanc **qu'avec le blanc.** Le nylon absorbe la couleur, même des tons pastels.

Soulignons également que l'eau de Javel en très petite quantité peut aider à reblanchir un nylon jauni; par ailleurs, le "Nylon Rinse", substance très douce pour la délicate lingerie, blanchit également le tricot d'orlon, et les autres fibres s'apparentant au nylon.

Une autre question qu'on entend également concernant les vêtements en tissus synthétiques, c'est la question de nettoyage à sec. Une robe de tissus mixtes, fibre naturelle et fibre synthétique, peut-elle supporter le nettoyage à sec, ou si c'est préférable de la laver soi-même?

De tels vêtements supportent aussi bien que les autres le nettoyage à sec. Mais il est encore préférable de les laver soi-même quand on ne craint pas qu'ils refoulent; ceci non pour la sécurité de la fibre, mais bien parce qu'un bon lavage déloge souvent plus de saleté qu'un nettoyage à sec. Il est évidemment à recommander de ne pas laisser ces vêtements s'encrasser!

Bien des gens achètent des vêtements en tissus mixtes justement pour pouvoir les laver souvent et leur garder leur fraîche apparence. Mais un nettoyage à sec est tout à fait sans danger.

## Ayez du tact et tout ira sur des roulettes

Pour que l'harmonie existe entre gendre, bru, beaux-parents, il est indispensable que règne entre ces nouveaux membres de la famille une réelle affection. Il faut vouloir aimer ses beaux-parents et il faut que, de leur côté, ceux-ci veuillent aimer leurs beaux-enfants. De la sorte, on évite les discussions, des blâmes directs ou indirects; on est indulgent aux défauts les uns des autres, les enfants acceptant les manies, les habitudes des gens âgés; les gens âgés étant indulgents aux erreurs, aux fautes, aux emballements de leurs enfants.

Il convient, pour établir un courant agréable de vie, de craindre des relations trop fréquentes, des visites régulières à heure fixée, visites auxquelles on ne saurait manquer sans froisser ceux qui vous attendent.

Il faut aussi que la jeune mariée ne se montre pas trop autoritaire et laisse son mari libre d'aller voir souvent sa mère; au contraire, la mère de la jeune fille évitera d'être constamment chez sa fille, d'encombrer le ménage et de le fatiguer par ses conseils et ses avis.

Cette retenue discrète de part et d'autre facilite les rapports entre les nouvelles familles.

Souvent, la jeune mariée est embarrassée lorsqu'il s'agit de désigner ses beaux-parents. On peut trancher la difficulté en leur donnant le nom de "papa" et de "maman", gardant pour les parents véritables ceux de père et de mère, ou inversement.

On peut aussi dire "beau-papa", "belle-maman", ou "maman Jeanne", "papa Pierre". Certaines personnes conservent l'appellation de Monsieur et Madame, désignation bien froide et bien sévère qu'il faudra tout au moins adoucir en y ajoutant un palliatif affectueux.

Lorsque dans une réunion se trouvent à la fois parents et beaux-parents, c'est à ces derniers que revient la première place. A table, le gendre aura sa belle-mère à sa droite, sa mère à gauche; la belle-fille, son beau-père à sa droite, son père à sa gauche.

Il est facile, avec du tact, de l'application, de la bonne volonté, de calmer les jalousies et les susceptibilités et d'arriver à établir entre les beaux-parents et les enfants d'agréables et affectueux rapports, mais à condition que les efforts soient égaux et parallèles.

## Feuilles mortes

J'étais à peine sorti ce matin de chez moi qu'un vent malicieux me lance au visage quatre ou cinq feuilles mortes qui me tournent autour avec insistance. Les premières de l'année!

Et cette saison qui n'est pas encore l'automne n'est déjà plus l'été. Les arbres toujours si beaux et si verts, il est vrai, sont pourtant différents de ce qu'ils étaient il n'y a guère longtemps. La mort déjà les obsède. Le ciel lui-même hésite. Ni bleu ni plombé, il vacille! Nous sommes au jusant de la saison.

Les feuilles des arbres ne résistent plus. Elles sont mornes, bruissent avec nonchalance et déjà s'abandonnent au gré du vent.

Les arbres, ces chers amis, sont sur le point de quitter leurs verts habits des fêtes pour leurs déshabillés d'automne.

Je me souviens que les paysages étaient immobiles depuis quelques jours. Ils hésitaient, luttaient probablement contre cette force qui les dépasse, contre ce cycle implacable.

Mais ce matin de mi-septembre, c'en est fait. La nature a vaincu et de l'automne les noirs corbeaux croassent victoire.

La beauté des frondaisons est maintenant trompeuse et cache à nos yeux les marques du temps. Mais je ne m'y leurre plus. Ces cinq ou six feuilles tordues, sèches et jaunies m'ont confié le secret des paysages qui meurent pour une autre année, qui s'absentent pour quelque temps.

Ces feuilles mortes qui abonderont bientôt le long de nos rues désolées disent que j'ai vieilli d'un printemps et d'un été. Que j'ai deux saisons de moins à vivre!

Mais les arbres dans dix mois, de gras bourgeons leurs branches hérissées, redeviendront ce qu'ils sont à chaque printemps.

Et nous qui seuls pouvons regarder, voir et comprendre ce cycle, nous ne redeviendrons jamais ce que nous sommes aujourd'hui, ce que nous étions hier. Tout meurt pour renaître aussitôt. Nous seuls disparaissons pour toujours le plus lentement du monde.

BOUGRIN.

### Bonne chasse

— Ma grande erreur a été d'aller confier à mon amie que j'avais un oncle très riche.

— Comment ça?

— Eh bien! elle est devenue ma tante, aujourd'hui.




*by Laura Wheeler*

**Numéro du patron: 674**

**Prix: 35c**

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse:

## Mode automne-hiver 1959

La jupe tunique et la carrure accentuée sont les caractéristiques dominantes de la collection automne-hiver 1959 de l'Association des Couturiers Canadiens.

Les ourlets superposés ou effets de tunique l'emportent haut la main comme nouveauté de la saison. Sur une jupe tantôt mince, tantôt ample et froncée, vient se poser une deuxième tunique, parfois étroite, parfois large, en forme de cloche ou arrondie.

Pour élargir la ligne d'épaule, les couturiers ont eu recours à divers trucs du métier. Des passements soulignent l'ampleur des encolures, des plis et drapés excèdent la ligne naturelle de l'emmanchure, des rembourrages moulés et des empiècements convexes procurent des "accents en hauteur", tout comme le font une gamme de grands cols enroulés tels des cache-nez. Des emmanchures très basses où se fixent des manches démesurées donnent aussi l'illusion d'ampleur recherchée. La taille est mise en relief partout dans la collection, bien que la plus récente silhouette préconise l'ajustement flou. Un affaissement singulier de la ligne de taille attire l'attention dans plusieurs modèles et l'on prévoit la vogue de la silhouette longue et ininterrompue, offerte en primeur dans des vêtements d'après-midi comme de soirée. Les jupes empruntent une allure nouvelle: arrondies et découpées, elles contournent la hanche et tombent verticalement jusqu'à l'ourlet. Dans les robes de bal et d'après cinq heures, elles se permettent toutes les formes, de la cloche à la ruche.



**Un léger rembourrage accentue la ligne d'épaule de "Diamond", par Angelina, de Toronto, robe tailleur en un fin quadrillé de laine fabriquée au Canada. Quatre boutons ponctuent le corsage et deux larges plis creux assouplissent la jupe.**

### Conseils pratiques

Employez de l'eau chaude pour humecter les vêtements. L'humidification est plus rapide et plus égale qu'avec de l'eau froide.

* * *

Pour repousser les insectes de la peinture fraîche, ajoutez un peu d'insecticide à la peinture avant de l'appliquer.

* * *

Après avoir lavé les stores vénitiens, suspendez-les pleine longueur pour que leur propre poids étende les rubans et les empêche de rétrécir.

* * *

La crème fouettée ne fera pas d'eau si vous employez du sucre en poudre au lieu de sucre granulé en la fouettant.

* * *

Si vous avez un cadeau à faire, évitez de l'acheter près du domicile de la personne à qui vous le destinez; elle serait tentée de croire que vous l'avez acheté au dernier moment, à la hâte;

## Elle a grandi

**Mademoiselle essaie ses premières armes**

A quel âge doit-on permettre à sa fille d'user de cosmétiques? Quatorze ans? Trop jeune. Quinze ans? Encore trop jeune. Seize ans? Voici certainement l'âge où notre jeune beauté éprouve un violent désir de se maquiller un peu.

**Conseiller sans critiquer**

Si la maman considère le problème de façon judicieuse et intelligente et qu'elle ne s'avise pas de jeter les hauts cris plutôt que de conseiller, cette phase que passe l'adolescente se terminera par d'heureux résultats. Trop de jeunes ont la main lourde quand il s'agit de se poudrer ou d'utiliser les crèmes.

**Comment la conseiller**

Si vous avez du jugement, madame, donnez donc à votre grande fille une leçon sur la manière de se maquiller. Elle voudra user de fond de teint, mais une adolescente est trop jeune pour cela. Soyez diplomate en lui permettant d'utiliser pour son visage de la lotion à mains ou une autre préparation liquide quelconque, inoffensive et ne cachant pas la beauté naturelle de sa jeune peau.

**En parlant de poudre**

Que penser de la poudre? Il faut la permettre en certaines occasions. Pas une fille de plus de cinq ans n'aime voir briller son nez.

Enseignez à votre fille comment se poudrer sans que cela fasse des plaques. Apprenez-lui à enlever le surplus de poudre avec sa houppette. En certaines occasions, elle pourra utiliser un soupçon de rouge à joues.

Un rouge à lèvres d'un rose très pâle ou orangé ferait bien. Quant aux yeux, la majorité des filles de seize ans n'ont pas besoin de se les arranger. Pourtant si les sourcils de votre grande sont pâles ou trop minces, vous pouvez lui montrer comment utiliser de façon délicate et sobre le coup de crayon.




**Q. — Je suis veuve depuis deux ans et je songe à me remarier pour avoir un peu de bonheur dans ma vie. Mon premier mariage a été un véritable enfer, auprès d'un être égoïsme et jaloux. Vous dire ce que j'ai supporté de mauvais traitements et d'humiliations prendrait tout un courrier. Or celui que je dois épouser dans un avenir assez rapproché a aussi de grands défauts, mais je l'aime. Croyez-vous qu'il n'existe plus de nos jours d'hommes honnêtes et fidèles? Il admet m'avoir trompée déjà. Je sens que je l'aime trop pour rompre nos relations, mais je voudrais bien avoir ma part de bonheur. Que me conseillez-vous? — MOLLE.**

R. — Alors vous n'êtes revenue de l'enfer que pour y retourner? Décidément vous aimez les voyages de désagrément. Que puis-je vous conseiller? Vous êtes la seule responsable de vos actes. Quand une jeune fille de vingt ans, dont le jugement est à peine formé s'éprend d'un beau garçon enjôleur, on peut parfois la raisonner, même la convaincre qu'il ne faut pas se fier aux seules apparences. Mais une femme qui, durant des années, a subi les tristes conséquences d'un mauvais choix n'est plus une enfant et nulle autorité ne peut l'empêcher de se brûler les ailes comme l'insecte qui revient sans cesse vers la flamme qui l'attire. Ma pauvre amie, je ne puis que vous plaindre, car même si je vous crie casse-cou, vous irez vous jeter dans l'abîme. Comme il y a des étudiants qui font, dans nos écoles et nos collèges, des "cours de bancs", il y a des personnes qui n'apprennent rien à l'école de la vie. Vous me dites que vous désirez un peu de bonheur, et cependant vous ne pouvez vous décider de renvoyer cet homme indigne qui vous courtise, parce que vous l'aimez. Je vous souhaite de n'être pas trop malheureuse après l'étourderie que vous semblez bien décidée de commettre.

* * *

**Q. — J'ai les cheveux longs, mais les extrémités sont doublées, ce qui n'est pas joli. Je les ai brûlées et coupées, mais rien n'y fait. Dites-moi quoi faire pour remédier à cela? Je porte mes cheveux très longs.**

**QUERIDA.**

R. — Consultez un bon coiffeur qui vous indiquera ce que vous avez à faire pour empêcher ces cheveux de fourcher.

* * *

**Q. — C'est une grand-mère qui vous écrit. Je suis à bout. Quel été! Mes enfants mariés m'envoient leurs enfants, l'été, à la campagne. Je les aime bien, mais ils sont gâtés et je suis malade. Je ne suis plus d'un âge à courir après eux. J'ai élevé mes enfants. N'est-il pas juste et raisonnable qu'ils élèvent les leurs à leur tour? Ils s'en débarrassent et vont faire de beaux voyages. Votre opinion, s'il vous plaît.**

**GRINCHEUSE.**

R. — Vous n'êtes pas grincheuse du tout, chère grand-mère. Vous n'êtes que fatiguée et un peu fâchée par le manque de délicatesse de vos enfants. Il y a un temps pour tout, pour élever les enfants comme pour se reposer. Vous avez bien mérité la tranquillité. Vous devez le faire comprendre à vos enfants, en leur disant à tour de rôle que vous serez contente de recevoir vos petits-enfants quand ils seront accompagnés de leurs parents, mais que votre santé ne vous permet pas d'en prendre ni la charge ni la responsabilité. Cela causera peut-être un petit froid pour un moment, mais vous verrez, vos enfants comprendront et ne vous en voudront pas. En passant, j'ajoute un mot aux enfants mariés. Vos parents, bien qu'ils adorent leurs petits-enfants et vous aiment bien comme par le passé, ont fait leur large part. Ils n'osent pas toujours refuser quand vous leur proposez d'envoyer vos chers petits, et moins petits, passer quelque temps avec eux. Ces bons vieux ont perdu l'habitude du bruit que font nécessairement les enfants et ne possèdent plus la force physique pour prendre soin de ces enfants. Quand vous les amenez chez leurs grands-parents, que ce ne soit pas pour longtemps, et ne les laissez pas là seuls trop longtemps. Ne pensez pas seulement au plaisir d'un voyage, mais plutôt aux fatigues et aux inquiétudes que vous pouvez imposer. Profitez de la bonté de vos parents, mais, de grâce, n'en abusez pas.

* * *

**Q. — Je prends chaque matin un jus de citron dans un verre d'eau tiède. Une amie me dit que cela peut être nuisible à ma santé et aussi pourrait endommager l'émail de mes dents. Croyez-vous qu'elle ait raison? Merci. Vos conseils me sont souvent utiles.**

**DENTS BLANCHES.**

R. — Si vous voulez conserver vos dents blanches, vous faites mieux de demander à votre dentiste quel effet le jus de citron peut avoir sur leur émail. Aussi, il serait bon de consulter votre médecin au sujet de votre habitude matinale quotidienne. Le jus de citron est très acide et pourrait peut-être, à la longue nuire à votre santé. Je n'ai pas les connaissances suffisantes pour vous donner des conseils à ce sujet, et je craindrais de mal vous renseigner.

LOUISE.

*Patron imprimé*




**Numéro du patron: 9416**
**Grandeurs: 2 à 10**
**Prix: 40c**

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

# Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 34

**Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443**

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

**TISANE CISBEY** — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

**PERSONNEL**

**VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40?** Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

**LECONS DE MUSIQUE** — Professeur diplômé: A.R.T.C., donne leçons en piano et en théorie à St-Boniface. Pour informations, signalez: CHapel 7-8238. 23-249-25C.

**ON DEMANDE IMMEDIATEMENT** pour l'école St. John's Ravencourt, Fort Garry, 2 filles pour servir dans salle à manger. Devront résider à l'école. Salaire mensuel: $65, pension et chambre incluses. Augmentation à $90 après 3 mois. Signalez: GLobe 3-2367. 24-269-24C.



**LA PROVINCE DU MANITOBA**
demande
pour le
MANITOBA TEACHERS COLLEGE
TUXEDO, MANITOBA

**MAITRE OU MAITRESSE POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS**

Le candidat ou la candidate devrait avoir ses degrés universitaires, son certificat d'enseignement, et deux ou trois ans d'expérience dans l'enseignement.

SALAIRE: $6,240 — $8,040 per annum.

Bienfaits du Service Civil — congé de convalescence avec paye, trois semaines de vacances par année avec paye, et privilèges de pension.

Appliquer à:

Manitoba Civil Service Commission,
247, Legislative Buildings,
Winnipeg 1, Manitoba.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre fournie avec évier et poêle. Conviendrait à 2 personnes qui travaillent. Signalez: WHitehall 2-7790. 23-244-25C.

**A LOUER** — Ile-de-Chênes. Maison pour couple vieux ou jeune, n'ayant pas plus que 2 enfants. Bien propre. Eau courante. Réfrigérateur et poêle à l'huile. S'adresser à F. d'Auteuil, Ile-de-Chênes. 23-237-25C.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Signalez: CEdar 3-4757. 24-272-25C.

**A LOUER** — St-Boniface, 510, rue Archibald. Chambre meublée pour homme. Signalez: CEdar 3-6104 après 5 h. 24-270-25C.

**A LOUER** — Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrées privées. Nouvellement décoré. Garage. Accepterait couple avec bébé. Signalez: WHitehall 3-3654, après 7 h. p.m. ou en fin de semaine. 24-268-24C.

**A LOUER** — Norwood, 98, rue Hillcrest. Logis: 2 pièces meublées. Cuisine et grande chambre. Salle de bain privée. Possesion immédiate. Signalez: CEdar 3-4458. 24-267-24C.

**A LOUER** — Logis moderne: 3 pièces. Complètement privé. $75 par mois. Adultes de préférence. Signalez: CEdar 3-5388. 24-256-24C.

**A LOUER** — St-Boniface, 402, Place Cabana. Logis: 2 pièces, avec poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Possession: 15 octobre. Signalez: CEdar 3-5943. 24-265-24C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Cuisine et grande chambre. Salle de bain et entrée privées. Libre: 1er octobre. Signalez: CHapel 7-4439. 24-264-25C.

**A LOUER** — St-Boniface, 344, rue Notre-Dame. Chambre avec pension. Pour jeune homme. Près autobus. Signalez: CEdar 3-1371. 24-263-24C.

**A LOUER** — St-Boniface, 486, rue Aulneau. Grande chambre meublée ou non. Libre immédiatement. Signalez: CHapel 7-9644. 24-261-26C.

**A LOUER** — St-Boniface. Très central. Près pont Provencher. Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires. Signalez: CHapel 7-1293. Après 5 h.: CEdar 3-5834. 24-259-T.F.

**A LOUER** — St-Boniface, rue Des Meurons. Chambre avec ou sans pension. Pour jeune fille. Signalez: CEdar 3-2097. 24-258-24C.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre meublée, pour jeune fille. Facilités de cuisine et réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 octobre. Signalez: CEdar 3-4546. 24-273-26C.

**A LOUER** — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Grande chambre meublée. Pour 1 ou 2 jeunes filles. 24-274-26C.

**A LOUER** — St-Boniface. 2 pièces meublées (cuisine moderne). Libres: le 1er octobre. S'adresser à WHitehall 3-4642. 24-275-T.F.

**A VENDRE OU A LOUER** — St-Boniface. Bel édifice. Age: 10 ans. 2 étages. Logis: 5 pièces. Garage. Epicerie et bar-restaurant combinés. Signalez: CHapel 7-7388. 23-253-38C.

**A VENDRE** — Le mardi 22 septembre, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., à 666, avenue Sargent. Vêtements pour hommes, et enfants. Ezra Chapter Hadassah. 24-255-24P.



**MESDAMES ET MESDEMOISELLES, DESIREZ-VOUS UNE GRACIEUSE SILHOUETTE?** Spirella, fabricant des célèbres gaines peut vous offrir le support qui contribuera le plus à votre apparence, à votre bien-être et à votre santé. Appelez Mme E. Nicolas à CHapel 7-4996. 23-240-24C.

**A VENDRE** — Fournaise "Booker" no 1, avec tuyaux et encadrement en tôle galvanisée. Signalez: CEdar 3-2114. 23-247-24C.

**A VENDRE** — St-Boniface. Maison pour être déménagée. 22' x 40'. Signalez: CHapel 7-6976. 23-246-24C.

**A VENDRE** — Garage et entrepôt pour machineries. Bonne location. Equipé pour réparation de machines municipales. Raison de vente: santé. S'adresser à Boite 234, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 23-234-26P.

**A VENDRE** — Magasin général avec logement et autres bâtisses, un acre de terrain. Centre canadien-français. 23 milles de Prince-Albert. S'adresser à Mme Blanche Dubé, Albertville, Saskatchewan. 23-241-30P.

**A VENDRE OU A ECHANGER** dans Norwood. Maison: 6 pièces, pour maison dans village de Lorette, Ste-Anne ou La Broquerie. Signalez: WHitehall 2-3858. 22-214-24C.

**A VENDRE** — St-Laurent, près église, école, plage. Maison: 5 pièces. Beau paysage. Jardin. Prix: $2,000. Pour informations, signalez: 4-2 ou 301-32 St-Laurent. 21-196-24P.

**A VENDRE** — Norwood, près Précieux-Sang. Maison de 2 logis. 5 pièces au 1er étage et 3 au deuxième. Grand lot. Garage double. Prix: $9,500. Signalez: CHapel 7-1451. 24-271-24C.

**A VENDRE** — Village Lorette, Man. Maison neuve en stuc: 34' x 36'. Lot: 100' x 200'. Prix: $5,500. S'adresser à Edouard Manaigre, Lorette, Man. Téléphone: 281. 24-257-25P.

**A VENDRE OU A ECHANGER** pour camion de 2 ou 3 tonnes. Maison à déménager: 22' x 28', 5 pièces. Bon linoléum dans chaque pièce. Armoires de cuisine modernes. Brochée pour poêle. Bonne peinture au dedans et au dehors. Ecrire à Gus. Painchaud, Fannystelle, Man. 24-260-24P.

**A VENDRE** — Brûleur automatique "Stoker". Complet avec thermostat. S'adresser à 150, rue Notre-Dame, St-Boniface. Téléphone: CHapel 7-2457. 24-262-24C.

**A VENDRE** — St-Boniface. Maison: 2 étages, 5 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Jardin. Près école, autobus et église. Signalez: CHapel 7-3663. 24-266-24C.

**A VENDRE** — Maison à déménagée: 18' x 24'. 2½ milles à l'ouest de St-Jean-Baptiste, Man. Systèmes pour chauffage et pour eau chaude et froide. Brochée pour poêle. Linoléum dans chaque pièce. Stores vénitiens et autres rideaux. Armoires de cuisine moderne. Nouvellement peinturée à l'intérieur. Tout en bonne condition. Prix: $1,800 comptant. S'adresser à Albert Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man. Téléphone: 3458. 22-210-24C.

**POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE** de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

**A VENDRE**

**St-Boniface** — Triplex meublée. Bon revenu. Chauffage à l'huile. $18,000 ou meilleure offre.

**St-Boniface** — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.

**St-Boniface** — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.

**St-Boniface** — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

**St-Boniface** — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,900.

**Norwood** — Bungalow moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude. $15,000.

**St-Vital** — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

**St-Vital** — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.

**Commerce d'épicerie** — Près de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Loyer: $45.00 pour magasin et logis moderne. $1,800 plus marchandises. Termes faciles.

**Salle de billards** — 3 tables de snooker", salon de beauté, chaise de barbier. Bâtisse moderne: 22' x 64'. Le tout presque neuf. Dans bon village canadien-franais du Manitoba. Une aubaine pour un bon barbier. Le tout pour $16,000. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
**TOUGAS REALTY**
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
22-217-24C.

**VETERANS REALTY**
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

**St-Boniface** — Près école Provencher. Maison: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. $10,500. Comptant substantiel requis.

**Norwood** — Près Holy Cross. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $70. Chauffage: huile. Garage. $15,000, à termes.

**Norwood** — Près Holy Cross. $8,500. Maison (temps de guerre). 1½ étage. Grande cuisine, salon, 3 chambres à coucher .Chauffage: "Boker". Garage. Hypothèque: 5%. Paiements faciles.

**Norwood** — Près Holy Cross. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Titre clair. $16,700.

**Norwood** — Ouest, chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, stuc. 10 ans. 2 chambres à coucher, plus 1 au soubassement. Salle de récréation finie. Chauffage: huile. Grand lot. $17,250, à termes.

**Norwood** — Rue Braemar. $13,500. Maison: 6 pièces. Grands: salon et cuisine, chambre à coucher et toilette en bas; haut 3 chambres à coucher et salle de bain. Balcon dortoire. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Titre clair. A termes.

**St-Claude** — Rue principale. Maison: 5 pièces avec 11 lots. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: air chaud. Garage. Prix: $7,400 à termes.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
22-216-24C.



M. Robert Rumilly, de l'Académie canadienne-française, qui vient de faire paraitre aux Editions Fides le "Tome XXXI" (Léonide Perron) de son Histoire de la province de Québec.

**ON DEMANDE**

Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rurale d'une classe. Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire, école Dupont, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 19-147-T.F.

## Chevaliers de Colomb

**Conseil Provencher no 2450**

**Fait peu banal**

A l'assemblée du 10 septembre, l'on remarquait la présence de six anciens Grands Chevaliers: les frères Dumas, Côté, Carroll, R. Roy, Mercier et LaFlèche. L'un d'eux, frère Auguste Côté, souligna le fait et le Grand Chevalier actuel, frère Joséphat Gauthier, souhaita la bienvenue à ces preux du passé. Ce fait peu banal augure bien, et pour le présent, et pour l'avenir.

**Noces d'or**

Un vétéran du conseil, membre qui fut toujours très actif à promouvoir les intérêts de la chevalerie, célébrera sous peu, un événement qu'il n'est pas donné à tous de fêter. Il s'agit des noces d'or du vaillant Hilaire Robidoux et de son épouse, d'Otterburne, le samedi 26 septembre. Les amis citadins de Provencher se promettent de participer à la fête du soir, qui aura lieu en la salle paroissiale de St-Pierre. Belle et longue vie à ces époux encore si jeunes de coeur.

**Papa Leclaire**

Félicitations à notre secrétaire-archiviste, frère Clément Leclaire, à l'occasion de la naissance d'une deuxième gentille fillette.

**Croix-Rouge**

Un rendez-vous pour nos donneurs de sang, le 13 octobre, à la clinique de la Croix-Rouge. Un établissement non loin de l'édifice, vous promet toute l'aide nécessaire, afin de regagner ce fluide précieux. "The life you save could be yours!"

**Honneur**

Le Conseil vota à l'unanimité d'envoyer une lettre de félicitations à notre frère, M. le magistrat Henri Lacerte, dernièrement honoré d'une façon signalée par l'Université du Manitoba. Cet honneur rejaillit sur tout le Conseil Provencher, dont il fut Grand Chevalier pendant plusieurs années très fructueuses.

**Louisiane**

Notre aûmonier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., accepta avec son entrain ordinaire, de nous dire quelques mots au sujet de son récent voyage en Louisiane. Il nous intéressa vivement en nous parlant de nos frères exilés d'Acadie, de leurs problèmes et de leurs espérances.

Journaliste averti, peu de détails lui échappent. Cette causerie ne pécha que sur un point, elle fut trop courte au gré de son auditoire. Pourriez-vous y revenir un peu plus longuement, mon Révérend Père?

**Conférencier**

Qui sait? L'assemblée du conférencier aura lieu le 24 septembre. Venons tous pour la surprise accoutumée.

BISTOURI.



Participant à un cours d'été au Collège Mundelein, Chicago, Soeur Thomassia, B.V.M., de Dubuque, Ia, porte le nouvel habit des Soeurs de la Charité de la Bienheureuse Vierge Marie. A l'arrière, l'on peut voir l'ancien habit que portent deux religieuses de la même congrégation. La nouvelle coiffure est le premier changement important réalisé dans l'habit depuis 125 ans. (Photo NC)



# "Subir ou choisir", thème du Dimanche des Techniques de diffusion

OTTAWA (CCC) — Pour la première fois au Canada, la Conférence catholique canadienne a choisi le 27 septembre comme le Dimanche des techniques de diffusion afin d'en faire connaitre la valeur et les conditions de rendement. Le thème général sera: "Subir ou choisir".

Voici à ce propos quelques considérations qui émanent du Centre catholique national du cinéma, de la radio et de la télévision qui joue un rôle de premier plan dans la préparation de ce Dimanche des Techniques de diffusion.

"Les grandes techniques de diffusion ont permis des progrès notables dans le domaine de l'information et de la culture populaire. Malheureusement on est bien loin d'en tirer tout le profit possible; d'une part les responsables de ces techniques ne sont pas toujours à la hauteur des exigences de leur médium, et d'autre part la majorité des gens ne se donnent pas la peine de se renseigner, de s'instruire et de se cultiver, de manière à pouvoir exercer un sens critique authentique, chrétien sur ce qui leur est offert ou présenté.

En dépit du progrès des techniques plus nouvelles, la presse demeure le principal instrument de formation de l'opinion publique. L'emprise du journal sur ses lecteurs est énorme. Comment s'exercera-t-elle? Quel en est le résultat? Le lecteur moyen néglige souvent l'information sérieuse et préfère des rubriques qui exigent moins d'effort. Les journaux qui recherchent les forts tirages flattent cette tendance en donnant souvent la meilleure place et les manchettes aux faits divers sensationnels, aux accidents, aux crimes, aux scandales de toutes sortes, et relèguent au second plan des informations plus importantes, qui sont là, mais que le lecteur ne verra pas ou qu'il jugera négligeables.

Parce que les gens ne se donnent pas la peine de se renseigner ils sont vulnérables à toutes les propagandes. Comment peuvent-ils porter un jugement sur les problèmes de notre société, se former une opinion sur les questions politiques, et remplir leurs devoirs civiques, notamment aux élections, s'ils ne s'intéressent qu'à des futilités? S'il survient une crise ou un conflit, la foule mal informée se laisse manoeuvrer par ceux qui savent exploiter ses préjugés ou ses passions. C'est vrai à plus forte raison des gens trop nombreux qui perdent leur temps et s'abaissent à lire des publications malsaines et corruptrices. En démocratie, chacun a le devoir, l'obligation de se renseigner, de suivre les questions publiques, au moins dans les grandes lignes. Ajoutons à cela la motivation d'ordre surnaturel qui doit animer le chrétien conscient de son appartenance au Corps mystique du Christ.

La tendance au moindre effort, l'attitude passive se retrouvent chez l'auditeur de la radio, le cinéphile, le téléspectateur. Les merveilleux moyens de connaissance et de divertissement que sont les techniques audio-visuelles de diffusion restent en grande partie inutilisés; les goûts et l'insouciance d'un public qui recule devant le devoir d'information et d'appréciation tendent même à la longue à détourner ces techniques de leur fin véritable.

Beaucoup de gens voient des films ou des spectacles de télévision sans porter de jugement sur ce qu'on leur présente; ils avalent et subissent n'importe quoi sans réaction. Cette absence de sens critique est un signe non équivoque de dépersonnalisation, d'inconscience vis-à-vis ses responsabilités de chrétien. Cette passivité paresseuse fait en outre qu'une grande partie des valeurs artistiques, culturelles, spirituelles et même religieuses est perdue, parce que le public ne sait pas les voir; elle peut rendre dangereux des spectacles dont on pourrait tirer des leçons salutaires si l'on savait réagir et porter un jugement sain; enfin elle a comme effets soit de laisser passer des productions inacceptables, soit de ne pas soutenir celles qui méritent de l'être.

C'est que l'usage raisonnable et chrétien de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision exige une initiation et un effort.

Tel est précisément le but principal d'un mouvement lancé dans toute l'Eglise, par la formation de centres nationaux et diocésains, pour guider les fidèles dans l'utilisation de ces techniques merveilleuses du cinéma, de la radio et de la télévision qui pourraient être si profitables.

Le pape Pie XII a souvent insisté sur cette éducation du public, afin que soit assuré un équilibre entre la puissance des techniques de diffusion et la capacité de réaction personnelle des citoyens: "Savoir lire un journal, juger un film, critiquer un spectacle, savoir en un mot garder la maitrise de son jugement et de ses sentiments contre tout ce qui tend à dépersonnaliser l'homme est devenu une exigence de notre." (Lettre de Pie XII à l'occasion de la Semaine sociale de Nancy, 1955)

Dans l'encyclique "Miranda prorsus", Pie XII expose ce besoin d'une éducation des masses aux techniques nouvelles. Après avoir dit que le cinéma, la radio et la télévision doivent servir la vérité et le bien, le pape ajoutait:

"Afin que dans ces conditions le spectacle puisse remplir sa fonction, il fait un effort éducatif qui prépare le spectateur à comprendre le langage propre à chacune de ces techniques et à se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran et par le haut-parleur, afin de n'avoir pas — comme il arrive souvent — à subir passivement leur influence. Ni une saine récréation "devenue désormais — comme disait Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire — une nécessité pour des gens accaparés par les affaires et les soucis de la vie", ni le progrès culturel, ne peuvent être pleinement assurés, sinon par cette oeuvre éducative, éclairée par les principes chrétiens.

La nécessité de donner une telle éducation au spectateur a été vivement ressentie par les catholiques durant ces dernières année et nombreuses sont aujourd'hui les initiatives qui visent à préparer aussi bien les adultes que la jeunesse à mieux apprécier les côtés positifs et négatifs du spectacle.

Cette préparation ne peut certes servir de prétexte à voir des spectacles immoraux, mais elle doit au contraire enseigner à choisir les programmes en conformité avec la doctrine de l'Eglise et avec les indications données par les Offices ecclésiastiques compétents, sur leur valeur morale et religieuse.

Ces initiatives, si elles suivent les lois de l'éducation chrétienne et sont données avec une compétence didactique et culturelle, non seulement méritent Notre approbation mais Nous souhaitons vivement qu'on les introduise et les développe dans les écoles et dans les universités, dans les associations catholiques et dans les paroisses.

La bonne formation des spectateurs diminuera les dangers moraux, tandis qu'elle permettra au chrétien de profiter de toutes les nouvelles connaissances qu'il acquerra pour élever son esprit vers la méditation des grandes vérités de Dieu."

**Dîner surprise**

— Devine, chéri, ce que je t'ai fait cuire pour le diner? disait une jeune épousée à son mari.

— Je vais essayer, rétorque ce dernier. Montre-moi le plat!

**POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE** de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.



## LE CONSEIL DE VILLE DE ST-BONIFACE

grâce à une courtoisie de la "Winnipeg Art Gallery Association" vous invite cordialement à visiter une

**EXPOSITION**

des oeuvres de l'artiste manitobain

**Lionel LeMoine FitzGerald**

qui aura lieu en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville

du 22 au 25 septembre 1959
de 9 heures du matin à 10 heures le soir

L'ouverture officielle se fera le mardi 22 septembre 1959 à 8 heures du soir



## CITÉ DE ST-BONIFACE
## AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le vendredi 25 septembre 1959 pour

**TROIS (3) POMPIERS**
**au département de feu**

Salaire initial: $266.70 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: 1er octobre 1959.
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le Grade X.

Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.

Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.

Pour plus de détails et formules de demande, s'adresser à M. E. Rupert Gagnon, Chef des Pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, Saint-Boniface,
le 15 septembre 1959.



## AVIS
**LISTE MUNICIPALE DES VOTANTS**
**1959**

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la ville de St-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au **Commissaire Evaluateur**, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Commissaire Evaluateur le ou avant le 29 septembre 1959.

DONNE à Saint-Boniface, ce quinzième jour de septembre, A.D. 1959.

William PELLAND
Commissaire Evaluateur

N.B. On pourra examiner la liste aux bureaux du Greffier et Commissaire Evaluateur à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de St-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.